Au Sacré-Coeur

Fête du Sacré-Coeur

Dimanche dernier nous célébrions la fête du Sacré-Coeur, fête patronale de notre paroisse. Les communions furent nombreuses aux messes du matin.

La grand'messe fut chantée par le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., Directeur de l'oeuvre de presse catholique. Le sermon fut donné par le R. P. L Desautels, O.M.I., vicaire.

La chorale, sous la direction de notre maître de chapelle, M. B. Léveillé, chanta la messe à deux voix de Luigi Bordèse.

Les solistes furent Mlles H. Joyal et A. Blanchard et M. L. Patenaude.

La procession autour de l'église fut suivie par les enfants de choeur et les petites Croisées de l'école du Sacré-Coeur. M J.-A. Rhéaume portait le dais.

Le Très Saint-Sacrement est resté exposé à l'adoration des fidèles toute l'après-midi. Le soir, à 7 h. 30, eut lieu la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les paroissiens auront sans doute reçu de nombreuses grâces du Sacré-Coeur en ce jour de sa fête où ils lui manifestèrent tant de foi et d'amour.

• • •

De passage au presbytère cette semaine, les RR. PP. Rosario Cournoyer et Lucien Meunier, O. M.I., missionnaires du Cap de la Madeleine, P.Q., en route pour l'Alberta dans une tournée de prédication.

TARIFS D'ABONNEMENT A
"La Liberté et le Patriote"

Canada - - - -	$2.00 par année
Etats-Unis - - -	$2.50 par année
Europe - - - -	$3.00 par année

L'abonnement est strictement payable à l'avance.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE—pour un célibataire, ménagère d'âge moyen, capable de tenir maison pour deux hommes. Aura une vache à traire. Salaire, $20.00 par mois, jusqu'au 1er décembre. S'adresser à **M. Adolphe Nemery, Fry's, Sask.**

PERSONNE âgée de 42 ans, et ayant 8 ans d'expérience comme ménagère chez les curés, désire position dans presbytère. S'adresser à **Boite 40, La Liberté et le Patriote.** **10P**

MAISONS A VENDRE—Si vous désirez acheter ou vendre propriétés de ville, banlieue ou campagne, maisons et fermes, adressez-vous à **C. Buffet, 302, Bloc McIntyre, Winnipeg. Téléphones, 97 125 ou 204 567.**

A VENDRE—Maison de 4 chambres, 1407 Pembina Highway. 1 acre de terre. Prix $900.00. Bonne condition. S'adresser à **M. Adélard Nault, 1407 Pembina Highway, Fort Garry, Man.**

CHAMBRES SPACIEUSES A LOUER—Prix très raisonnable. S'adresser à 192, rue Goulet. Téléphone 202 498.

WINNIPEG

Fédération des Sociétés françaises

(Manitoba et Saskatchewan)

Nous nous excusons de ce qu'un défaut de mise en page ait décapité notre avis la semaine dernière et l'ait rendu inintelligible pour les lecteurs.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui nous ont exprimé tous leurs meilleurs voeux pour le succès de notre Fédération.

Pour faciliter l'échange des correspondances et idées, nous vous avisons que notre adresse postale est la suivante: **Case postale 611, Winnipeg, Man.**

Nous accueillerons avec plaisir toutes suggestions que l'on voudra bien nous faire dans l'intérêt de la cause française et de nos sociétés.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

A la dernière assemblée de la saison, tenue mercredi dernier, à la salle Notre Dame, Mme J. E. De Gagné, présidente, souhaita de joyeuses vacances à tous les membres de la Fédération; toute activité sera suspendue durant la vacance.

Le jeudi 18, les membres sont invités à se rendre à la salle de couture de la Croix-Rouge afin de terminer la couture déjà commencée avant la vacance; cette réunion de couture sera la dernière d'ici à septembre.

Mme la Présidente est tout heureuse de remercier les dames qui ont bien voulu se dévouer à la collecte de la Croix-Rouge de la dernière campagne. Grâce à la grande générosité de la population qui a si bien compris son devoir, nous sommes heureuses d'enregistrer le joli montant de $371.37.

Ayant reçu une lettre d'invitation pour le Congrès de l'Association D'Education des Canadiens Français du Manitoba qui sera tenu au Collège de Saint-Boniface les 7 et 8 juillet prochain, la Fédération se fera un devoir d'envoyer ses représentantes, car toute question d'éducation nous intéresse vivement.

Maria COSSETTE,
Secrétaire.

Les Jeunes Filles de France

Mme Simone Etsell donnait dernièrement une réception en l'honneur de M. H. Bougearel, Consul de France, à l'occasion de son départ pour la Légation Française à Ottawa, à sa résidence, 111, rue Gerard. Les Jeunes Filles de France, les anciennes ainsi que les membres actifs, assistaient à cette soirée. Une courte adresse fut lue par Mlle Renée Deniset. Puis, sous la direction de Mme Etsell, il y eut un chant composé tout spécialement en l'honneur de M. le Consul. La présentation d'une pendule de voyage fut faite par Mlle Annie Théberge. M. Bougearel remercia les jeunes filles et leur parla de leur devoir en ces temps de guerre. Un souper-buffet fut servi.

L'hon. M. Cardin accuse le gouvernement King

(Suite de la première page)

La situation actuelle

"Ce sera la loi du pays, et tout gouvernement qui succèdera à la présente Administration, tout premier ministre qui viendra après le premier ministre actuel aura cette loi à sa disposition et sera en mesure d'en appliquer le principe au moyen d'un simple décret du conseil qu'il pourra garder dans les tiroirs secrets de son bureau. Voilà quelle est la situation."

On joue sur les mots

"Nous jouons maintenant sur les mots. On a dit hier que toute la latitude possible serait permise dans la discussion de la question de conscription, que le Parlement aurait ainsi l'occasion de faire connaître son opinion sur cet important sujet. Mais, là n'est pas la question qui a été posée aux électeurs. Nous avons dit aux Canadiens: "Selon les besoins de l'heure, nous adopterons un programme, — plus tard." Voici ce qu'a dit le premier ministre le 25 février dernier: "Plus tard, quand le besoin sera évident, quand tout le monde en verra la nécessité, à la lumière des renseignements fournis par les autorités militaires, le Gouvernement prendra une attitude et viendra exposer au Parlement les raisons qui justifieront l'attitude que prendra le Gouvernement plus tard." Mais ce "plus tard" est aujourd'hui arrivé. Et quand on me dit que j'ai employé une mauvaise expression dans ma lettre de démission en disant qu'on avait adopté une nouvelle ligne de conduite, j'ai raison dis-je, d'affirmer qu'il s'agit bien d'une nouvelle ligne de conduite, parce que nous n'avons pas respecté la parole donnée aux votants durant la campagne qui a précédé le plébiscite; nous leur avons dit que nous donnions à "plus tard" le sens de "quand la nécessité s'en fera sentir." Voici que nous lui donnons maintenant le sens d'aujourd'hui et nous présentons une mesure législative tendant à faire disparaître tous les obstacles que comporte la loi existante; et pourtant nous avons dit aux votants qu'il n'existait aucun obstacle. Nous en avons découvert un depuis la tenue du plébiscite, depuis que la majorité du pays a répondu oui et que, seule, la province de Québec a répondu non. Nous avons découvert un nouvel obstacle dans la loi, et c'est l'article 3. La découverte n'est pas extraordinaire. Cet article se trouve dans la loi depuis très longtemps. Nous aurions dû avoir la franchise de dire aux votants du Canada: Quand vous nous aurez dégagés des promesses faites pendant la campagne, nous nous proposons d'abolir et d'annuler l'article 3 de la loi sur la mobilisation des ressources nationales." Voilà ce que nous aurions dû leur dire, mais nous ne l'avons pas fait. Je le répète, nous ne l'avons pas fait."

L'unité canadienne menacée

"Monsieur l'Orateur, rien, à l'heure actuelle, ne nécessite cette mesure. Il n'y a pas lieu de précipiter l'adoption d'une loi qui, au dire même du premier ministre et du chef de l'opposition (M. Hanson) risque de réduire à néant la bonne entente qui a été développée entre les deux races du Canada au cours des trente ou cinquante dernières années, par les chefs de partis et par tous nos hommes publics, et ce, au prix de grands soucis et de beaucoup de peine. Attendons qu'il y ait nécessité. Attendons que le besoin se fasse vraiment sentir et nous serons alors à même de juger, d'après les circonstances, quelle ligne de conduite s'impose pour le Canada. Pour ma part, je ne vois pas le bien-fondé de l'argument qui consiste à soutenir que pareille manière d'agir entraînerait des retards, alors qu'il faudrait à la Chambre des Communes et au Sénat, si le besoin venait à se faire sentir, un certain temps pour mettre en vigueur le dispostif législatif nécessaire à l'adoption de la conscription. Cela ne constitue pas un argument. On peut convoquer le Parlement à Ottawa en sept jours. En une semaine, on peut nous convoquer ici pour prendre une décision sur tout cas d'urgence susceptible de surgir au Canada ou ailleurs. Ce n'est pas en une semaine qu'on enverra les conscrits outre-mer. Il faudra pour cela plus d'une semaine, plus que dix jours, plus que quinze jours ou même un mois."

Les enrôlements des Canadiens français dans les régiments anglais

"Je n'ai pas d'excuse à offrir. Ma conscience est tranquille, et je ne me demande pas si les propriétaires de journaux de ma province comprennent ou non. J'aurai peut-être autre chose à dire plus tard au cours de ce débat sur la propagande qui se poursuit dans la province de Québec en vue de nuire à l'effort que j'ai tenté et à celui que d'autres députés de Québec tentent. J'aurai peut-être quelque chose à dire plus tard. Qui peut élever la voix dans cette Chambre et dire que la province de Québec n'a pas collaboré avec le reste du Canada dans toutes les sphères d'activité, en temps de guerre comme en d'autres temps? Nous avons fait notre part en tout temps, durant toute crise économique que le Canada a traversée. Nous avons été à la hauteur de la tâche. Mais nous n'avons jamais pu encore obtenir les chiffres sur l'enrôlement des Canadiens français dans les régiments de langue anglaise. Un membre du cabinet de 1917, après avoir quitté la politique, s'est plaint de ce que, même à cette époque et plus tard, il n'ait jamais pu obtenir des renseignements sur le nombre de Canadiens français qui s'étaient enrôlés dans des prétendus régiments de langue anglaise. Nous ne pouvons obtenir le renseignement. Nous n'avons jamais pu l'obtenir; et quand on tente d'établir une comparaison entre les enrôlements dans les autres sections du pays et les enrôlements dans la province de Québec, nous avons, dirai-je, le droit d'obtenir les chiffres."

Réactions différentes d'un Canadien français et d'un Anglais en face de cette guerre

"Monsieur l'Orateur, vous appartenez vous-même ainsi que la plupart des membres de la Chambre à la race britannique. Vous en àtres fiers, et je vous en félicite. Vous avez de nombreuses raisons de vous montrer fiers d'être les descendants de la grande race britannique. Mais ce privilège n'est pas de votre faute, c'est un accident de la nature. Je suis un descendant des fondateurs du Canada, de ceux qui les premiers ont découvert ce pays et en ont fait un pays civilisé. Je suis fier de ma race. Ce privilège n'est pas de ma faute, c'est un accident de la nature. Cependant, quand il s'agit d'un problème comme celui qui se pose actuellement, le plus profane en physiologie comprendra que votre réaction soit beaucoup plus spontanée que la mienne. Pourquoi? C'est parce que je dois faire appel à ma raison pour en arriver à appuyer le drapeau britannique et consacrer mon énergie à la défense de l'hégémonie britannique dans ce conflit, ou peut-être ailleurs. Il faut que je pense, il faut que je raisonne, pour en arriver à cette conclusion. Chez vous, c'est l'impulsion du coeur; votre sang bout à la seule mention du nom de l'Angleterre, du nom de l'Empire britannique. C'est tout naturel, c'est la voix du sang; ce sont vos veines qui conduisent cette explosion dans votre esprit."

"Il ne peut en être de même chez moi. Ce serait contre nature. Il me faut faire appel à ma raison pour poser ou ne pas poser tels actes. J'espère que ma position est comprise de ce point de vue. Si elle l'est, celle des Canadiens français l'est du même coup."

On a isolé les Canadiens français

"Nous sommes des citoyens respectueux des lois. Mais on nous a isolés du domaine économique depuis des années et des années. Un honorable député a parlé de la conscription de la richesse; il n'y a pas beaucoup de richesse à conscrire parmi les Canadiens français, parce que leur part est mince dans les progrès économiques de la nation. Ils se sont tenus à l'écart de ce domaine, par suite de circonstances et de conditions que je ne puis expliquer plus au long pour le moment."

Sur quoi portait réellement le plébiscite?

"Des gens me disaient récemment: "Je pense que votre Gouvernement craignait de poser carrément la question aux électeurs lors du plébiscite." Certes, comment pouvons-nous juger de la volonté de la majorité, alors que le premier ministre disait hier qu'il n'était pas question de conscription dans le plébiscite. Alors, si les électeurs ne devaient pas se prononcer sur la conscription à l'époque du plébiscite, où est la majorité? Où est-elle?"

"En outre, si l'on tient à analyser le résultat du scrutin, on constate que dans plusieurs régions de langue anglaise les votes se partageaient également: moitié non, moitié oui. Je ne puis ni citer des noms ni livrer des secrets, mais je sais que nombre de mes collègues de langue anglaise savent qu'une très forte proportion de leurs commettants s'opposent à la conscription pour service outre-mer. C'est l'avis qu'ils m'ont exprimé, savoir que s'il s'était agi de se prononcer nettement pour ou contre la conscription, le résultat du scrutin eut été différent."

Les résultats du plébiscite eussent été différents

"Je n'affirmerai pas que les nons eussent été en majorité, mais leur nombre eût été bien supérieur à ce qu'il a été lors du plébiscite.

La minorité ne veut pas dicter sa volonté à la majorité. Mais je crains, monsieur l'Orateur, que le Parlement à l'heure actuelle, que le Gouvernement, n'écoute une minorité qui compte pour bien moins que la minorité de citoyens canadiens de la province de Québec. Tout cela est le résultat des critiques sourdes entendues dans certains coins du pays; le Gouvernement a été poussé, degré par degré, jusqu'à la dernière extrémité, en accordant concession sur concession, au point qu'il devra adopter la loi qu'on s'efforce dans le moment d'ajouter à nos statuts."

"On nous a déclaré que la conscription n'est pas nécessaire et qu'elle ne le sera probablement jamais, à moins d'événements sensationnels. La province de Québec a droit à ce qu'on l'écoute car des promesses ont été faites, mêmes si ce fut à une minorité.

Quand le Gouvernement a demandé à cette province de le relever de sa promesse, elle a répondu non. Je veux bien m'incliner devant la majorité.

Je ne tiens pas à dicter à la majorité au Canada la ligne de conduite qu'elle doit suivre. Ce n'est pas ce que nous voulons. Mais rien ne nous indique que la majorité des électeurs canadiens se soient prononcés en faveur de la conscription. Non, car la question ne leur a pas été soumise."

Le sens de l'abrogation de l'article 3

Une fois l'article 3 abrogé, on pourra établir la conscription, sans en informer le Parlement, sans déposer le décret du conseil sur le bureau de la Chambre, même si le Parlement siège. On enverra nos fils outre-mer et personne ne le saura, car le décret qui les y envoie sera tenu secret, et on ne le fera pas connaître au Parlement ni à la population. Voilà la portée de la présente mesure. On me dira que c'était déjà loi. C'est exact, et j'ai appuyé cette loi, mais elle ne s'appliquait qu'à la défense de mon pays, de ses eaux territoriales et peut-être des territoires avoisinants. Je ne soulèverais aucune objection si le Gouvernement appliquait une mesure semblable. Mais lorsqu'il s'agit d'envoyer nos soldats n'importe où au monde, sur les conseils des autorités militaires, j'affirme qu'il n'est pas juste d'en agir ainsi sans consulter le Parlement. Il n'est pas juste que nous l'apprenions dans les journaux, parce qu'un journaliste a fait des démarches pour découvrir ce qu'a fait le Conseil. Voilà dans quelle situation nous nous trouverons lorsque l'article 3 aura été abrogé."

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Nouveaux officiers

L'élection des officiers pour le nouveau terme eut lieu à l'assemblée du 11 juin. Nous en donnons les résultats: Grand Chevalier, le magistrat Henri Lacerte; député grand chevalier, Dr P.-E. La Flèche; chancelier, Victor Rodrigue; secrétaire-archiviste, R.-A.-L. Mercier; trésorier, A.-H. Côté; avocat, J.-A. Rhéaume; cérémoniaire, Jean Gorman; garde intérieur, O. Marquis; garde extérieur, R. Croteau; syndics, H. Poulin et D. Phaneuf.

Nous remercions le Grand Chevalier Léo Millette ainsi que les autres officiers sortant de charge pour le dévouement avec lequel ils se sont acquittés de leurs fonctions et nous engageons tous les membres du Conseil à seconder les efforts du nouveau Grand Chevalier, M. Henri Lacerte, ainsi que des autres officiers élus. C'est de la coopération de tous, et cela dans les moindres détails, que dépend le succès d'une société telle que la nôtre.

• • •

Plusieurs candidats ont déjà présenté leurs applications et l'on s'attend à en recevoir plusieurs autres. L'initiation aura lieu le 28 juin.

Conseil Langevin

Le Conseil Langevin de Somerset tiendra une cérémonie d'initiation dimanche prochain, le 21 juin.

PETITES NOTES

M. le docteur et Mme E.-J. Jarjour sont de retour après un voyage d'un mois à la Côte du Pacifique.

• • •

Mme Edouard Frey et Mme G. M. La Flèche recevaient conjointement à un thé le 14 juin en l'honneur de leurs filles, Mlles Huguette La Flèche et Thérèse Frey, graduées de l'année.

Des muguets et des roses décoraient les diverses pièces et la table du thé où présidèrent Mmes G. Brunet, A. Beguin, M. Bénard, J.-H.-N. Léveillé, E. Belair, A. Caillier, J.-A. Rhéaume, H. Bédard, J. L. Provost.

Toutes les jeunes filles présentes assurèrent le service.

Les invitées étaient au nombre de quarante, parmi lesquelles on remarquait Mme Alcide Riopel, de Montréal, tante maternelle de Mlle Thérèse Frey, et les compagnes des jeunes graduées ayant aussi reçu le même honneur: Mlles Denise Côté, Rita Pelletier et Florence Bédard.

• • •

Le samedi 13 juin, Mme Henri Bédard recevait à un "At Home" en l'honneur de sa fille, Florence, graduée de l'année.

Mme Bédard était assistée de ses deux filles, Henriette et Florence.

Des fleurs de la saison dans de larges vases ornaient le salon et la table du thé éclairée de bougies roses, couleurs de l'héroïne de la fête.

Se partageaient les honneurs de la table: Mmes E. Frey, V. Robillard, W. Drewry, A. Tinning, L. C. La Rivière, René Bédard.

Les jeunes graduées, compagnes de Mlle Bédard, en toilettes longues et de toutes les jolies couleurs, assurèrent le service du thé. C'étaient Mlles Rita Pelletier, Huguette La Flèche, Thérèse Frey, Denise Côté, Evelyn Ellis, Patricia Burns, Coney Johanneson, Hilda Arneson.

Plusieurs institutrices avaient tenu à venir saluer la jeune lauréate.

Mme Alcide Riopel, de Montréal, tante de Mlle Bédard, était du nombre des cinquante invitées.

• • •

Mme Alcide Riopel, de Montréal, est de passage à Winnipeg et St-Léon, l'invitée de sa soeur, Mme O. Caillier, 180, rue Walnut.

L'ARGENT COULE A GRANDS FLOTS AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON. — Il y a actuellement aux Etats-Unis $12,072,-237,679 en circulation. Répartie par tête de population cette somme équivaut à $89.84 pour chaque habitant des Etats-Unis. Cette richesse moyenne dépasse de $2.20 celle d'avril et de $19.55 celle de l'an dernier.

LONDRES. — Le vice-amiral Philippe-Marie Auboyneau, qui a succédé au vice-amiral Muselier, comme commandant des forces navales françaises libres, remplace également Muselier comme commissaire des affaires navales dans le comité national gaulliste.

Auboyneau est âgé de 41 ans et est considéré comme l'un des jeunes officiers les plus compétents des forces navales gaullistes. Précédemment, il était commandant naval dans le Pacifique.

Notre Feuilleton

L'amour et l'épreuve

par A.-B. PLOURDE

Reproduit avec la permission des éditeurs

NUMERO 8

"C'est sous ces ormes majestueux que j'ai connu Rita, et c'est là que je voudrais la revoir encore.

"Sais-tu, Marguerite, que depuis hier une idée m'est venue et que je vais mettre à exécution aussitôt notre retour de Montréal.

—Qu'est-ce?

—Eh bien! je songe à acheter cette propriété que l'on a mise en vente dernièrement.

"Comme Rita serait heureuse de revenir y revivre le passé des années de bonheur qu'elle a vécues ici, en face de l'avenir, sans épreuves cette fois-ci.

—J'approuve ton projet, dit Marguerite toute rayonnante de joie.

"Ce sera surtout pour elle la récompense qu'elle a si bien méritée: l. réveil d'un bonheur inaltérable après les jours de déception.

"Je serai heureuse d'y venir avec celui qui bientôt sera mon époux, y passer de longues heures en votre compagnie, sous ces grands ormes.

"Et toutes ces fleurs, vois, Roger, comme elles sont belles! Vous y serez si bien dans cette charmante retraite.

"On dirait que la nature a prodigué tous ses dons sur ce coin de ciel québécois.

—N'est-ce pas aussi un bonheur de vivre où l'on a aimé et souffert, soupira Roger, plongé dans une douce rêverie.

XXIV

La nuit sereine commençait à étendre son voile sur le miroir du grand fleuve lorsque Roger et Marguerite prirent place sur le bateau qui devait les conduire à Montréal.

Ils étaient tous deux allègres et joyeux.

La jeune Française ne pouvait se lasser de contempler la splendeur des eaux dormantes de notre beau St-Laurent.

Vêtue toute de blanc, des fleurs à son corsage, la soeur de Roger était très jolie.

Ses cheveux blonds d'or pâle encadraient sa figure finement ciselée.

Ses yeux d'un brun foncé pétillaient de gaieté et d'enjouement.

Grande et bien proportionnée, tous ses mouvements avaient de la grâce et du charme.

Ainsi que Roger l'avait souventes fois remarqué, Rita et Marguerite avaient entre elles plusieurs traits de ressemblance.

La différence existait dans l'expression du regard.

Chez l'une, la vivacité des yeux dénotait l'effervescence d'une nature enjouée, tandis que chez Rita, on subissait l'attirance de son regard dont l'expression troublante subjugait à l'instant.

A leur arrivée à Montréal, ils se firent conduire à une auberge où ils prirent leur déjeûner.

Ce fut avec beaucoup d'impatience que Roger se décida d'attendre jusque dans l'après-midi, ne voulant pas se présenter chez la tante d'Irène à une heure aussi matinale.

Ils en profitèrent pour se promener dans les principales rues avoisinant leur pied-à-terre. Cette randonnée était pour la jeune Française une distraction amusante.

Quant à Roger, son coeur était trop fortement épris pour qu'il en ressentit quelque plaisir: son esprit était ailleurs.

Continuellement absorbé par la pensée de revoir bientôt celle qui était tout pour lui, il ne répondait que vaguement aux nombreuses questions que lui posait à dessein Marguerite, qui aimait à le taquiner, ce qui la faisait pouffer de rire.

—Allons, ne fais donc pas tant de "gaffes". On dirait que tu perds la boule, lui disait-elle, en le regardant narquoisement.

Roger se contentait de sourire en la menaçant du doigt.

—Va, si tu étais à ma place, tu en ferais autant.

Mais le temps passait et le moment si ardemment désiré approchait.

Nous laisserons le jeune amoureux à ses douces rêveries et Marguerite continuer ses petites malices, pour retourner auprès de Rita, qui était bien loin de se douter qu'à cet instant, Roger fût si près d'elle.

La jeune québécoise, qui depuis deux semaines résidait chez la parente de son amie Irène, n'avait qu'à se louer de la grande bonté de cette personne, et de l'intérêt qu'elle lui témoignait.

N'eût été cette peine intérieure, cet amour malheureux, qui parfois lui broyait le coeur, elle se serait crue heureuse.

Vainement elle cherchait à oublier ce passé qui, maintenant, lui apparaissait sans espoir. L'inoubliable souvenir de celui qu'elle avait tant aimé, venait à tout instant, attrister ses pensées, immoler son coeur sur l'autel du sacrifice.

Dans les ténèbres de l'oubli, où l'avait placée son isolement, un petit point lumineux venait quelquefois ensoleiller l'âpre route de sa vie brisée.

C'était le flambeau de l'espérance qui ne s'éteint jamais au coeur de tous les êtres.

Cette faible lueur se ranimait à la pensée que Roger serait bientôt de retour.

Dans les longues songeries auxquelles elle s'abandonnait, n'ayant pas la force de réagir, elle se demandait ce qu'il ferait à son arrivée.

Chercherait-il à la retrouver, ou une circonstance fortuite, comme il en arrive souvent dans la vie, les mettraient-ils en présence l'un de l'autre? Toutes ces réflexions venaient tour à tour assombrir ses pensées et lui rappelaient son bonheur perdu, fait d'attristants regrets entrelacés de riants souvenirs.

La tante d'Irène aimait beaucoup sa jeune protégée, sa haute éducation, et son talent de virtuose la lui faisait apprécier.

Quoique celle-ci, en présence de ses élèves et de leur mère, s'efforçait de paraitre gaie, la bonne dame s'aperçut bientôt qu'une grande souffrance se cachait sous cette gaieté factice.

Vers trois heures de l'après-midi, ce jour-là, Rita assise près de la fenêtre, regardait d'un air mélancolique circuler les piétons qui se faisaient nombreux à cette heure de la journée.

Mise simplement, sans recherche, elle n'avait rien perdu de sa beauté!

L'expression de tristesse dont se voilait continuellement sa figure donnait à ses traits un cachet de langueur séduisante.

Depuis de longs instants, plongée dans la profonde méditation d'un rêve lointain, ses yeux suivaient mélancoliquement la foule houleuse: cohue trépignante de figures inconnues qui passaient et repassaient incessamment, lorsque soudain, elle se rejeta violemment en arrière, et d'un geste précipité porta la main à son coeur comme pour en comprimer les battements successifs. Un grand émoi venait de la saisir.

De l'autre côté de la rue, juste en face, un jeune couple élégant marchait à pas lents, scrutant avec soin le numéro de chaque habitation, et dans ce jeune homme, elle avait cru reconnaître Roger.

Eperdue, la respiration haletante, elle demeura un instant dans cette position.

Le coeur serré par l'émotion, sentant monter en elle un monde de souvenirs troublants.

—Mais non, ce n'est pas possible, pensa-t-elle, reprenant peu à peu le contrôle de ses sens en désarroi. Je me suis trompée!

S'étant levée, elle plongea de nouveau son regard avide vers l'endroit où elle avait aperçu le jeune couple.

Plus rien.

Elle allait se rasseoir tristement émue, sentant plus que jamais se raviver en son coeur de femme malheureuse le souvenir de celui qu'elle aimait, quand au même instant, elle entendit résonner le lourd marteau de la porte d'entrée.

En ce moment, une voix bien connue, voix bien douce à son oreille, vint la faire tressaillir.

Plus de doute! Cet accent parisien, elle en avait entendu si souvent les prenantes intonations.

Ne venait-elle pas d'entendre cette voix si suave dans sa douleur, s'enquérir si mademoiselle de B. était là?

C'est lui! C'est Roger! murmura-t-elle brisée par l'émotion.

Elle aurait voulu faire quelques pas, aller à la rencontre de celui qu'elle avait tant pleuré! Mais ses jambes semblaient fléchir sous le poids de son corps.

Clouée sur place, le coeur oppressé, frémissante d'émoi, elle aperçoit le jeune homme les mains tendues s'avançant vers elle.

—Roger! s'écria-t-elle, dans un élan de tendresse, où se traduisaient toutes les impressions de son âme angoissée, toute l'amertume de ses souffrances passées.

C'en était trop pour la pauvre jeune fille.

Terrassée, prête à défaillir, elle s'affaissa sur un fauteuil et fondit en larmes.

Elle avait tant de fois refoulé au fond d'elle-même cet amour palpitant qu'elle avait épuisé dans la douleur et la résignation jusqu'à l'extrême limite de ses forces morales.

A la vue de Roger, la détente se faisait brutale, irrésistible!

Mais déjà, le jeune Français était auprès d'elle, heureux, pressant dans les siennes les mains glacées de Rita, murmurant à son oreille des paroles d'amour et de consolation. Puis, relevant câlinement la jolie tête blonde, comme jadis, il contemplait ses traits adorés, ses yeux encore tout humides de larmes.

Tout ému, il regardait la jeune fille, le coeur rempli d'une indicible joie.

—Si vous m'aimez toujours, Rita, nos épreuves seront finies. Je vous rendrai la plus heureuse des femmes.

—Oh! n'en doutez pas, cher ami, si je vous aime, répondit-elle, exhalant un profond soupir.

Puis, soudainement, sur sa figure se peignit une grande anxiété.

"Cette femme? dit-elle à voix basse, dirigeant son regard vers Marguerite.

"Avez-vous oublié, Roger, que depuis votre absence, je n'ai songé qu'à notre heureux passé, que je n'ai aimé que vous?

"Mon coeur ne vous a jamais trahi! Et vous?

Roger était au comble de la stupéfaction, ne sachant ce que la jeune fiile voulait dire.

Il n'était nullement venu à la pensée de Rita que cette personne qui l'accompagnait puisse être sa soeur, dont il lui avait tant de fois parlé.

Et en ce moment, une épine acérée avait traversé son coeur depuis si longtemps meurtri et profondément malheureux.

Marguerite et la tante d'Irène, tout le temps de cette scène attendrissante, s'étaient tenues à l'écart. Enfin Roger comprit.

—Marguerite, dit-il vivement, chère soeur, viens vite embrasser celle que depuis si longtemps tu désires connaître.

A ces paroles, Rita, toute surprise, s'était levée.

—Oh! pardonnez-moi, Roger, d'avoir douté de vous. Si vous saviez comme je suis désemparée, ce que j'ai souffert.

Les deux jeunes filles tombèrent dans les bras l'une de l'autre, traduisant par de tendres baisers leur mutuelle affection. La dame de la maison, par délicatesse, s'était retirée, laissant les trois jeunes gens seuls.

Roger et Rita maintenant assis l'un près de l'autre, causaient. Marguerite, assise en face, souriait à leur bonheur.

De longs instants s'écoulèrent ainsi dans le charme d'une conversation animée: douces réminiscences du passé dont le souvenir ensoleillait leurs âmes.

Rita, qui avait paru si heureuse de revoir Roger, devenait rêveuse lorsque celui-ci lui parlait de ses projets d'avenir.

Sa poitrine oppressée se soulevait, ses yeux mélancoliquement baissés semblaient receler de nouvelles larmes.

—Qu'avez-vous? lui demanda Roger, au comble de l'exaspération.

"Vous aurais-je dit quelque chose qui vous chagrine? Vous voilà toute triste!

—Non, Roger. Vos paroles sont bien douces à entendre. S'il m'était permis d'espérer, elles apporteraient en mon âme de suaves espoirs.

—Expliquez-vous, fit Roger, le coeur à la torture.

—Vous le savez, je vous aime, continua-t-elle tristement. Et mon plus grand bonheur serait d'être à vous pour toujours. Mais hélas, ce rêve radieux de ma jeunesse, je ne puis le réaliser.

"Cher ami, comprenez-moi à demi-mot. Je ne me crois pas digne de devenir la compagne de votre vie.

—Oh! ne parlez pas ainsi, cher ange, vous ne sauriez croire la peine que vous me causez.

"Rita, votre trop grande noblesse de caractère vous fait exagérer à tort votre position actuelle.

"Vous aimerais-je moins, parce que vous avez été vaillante dans le malheur?

—J'aurais voulu sceller éternellement au dedans de moi-même certains faits concernant mon enfance, et que vous ignorez.

"Non, vous, mon meilleur ami, je ne puis vous cacher ce secret qui me torture et brise le plus beau de mes rêves!

La jeune fille resta silencieuse un instant, gagnée par la tristesse qui altérait sa voix.

"Roger, j'ai voulu parler, je continuerai jusqu'au bout, quelque pénible que soit l'aveu que je dois vous faire.

"Sachez que mon père fut un misérable, et que pour s'emparer de quelques biens que m'avait légués ma mère, il attenta à mes jours en me précipitant à l'eau. C'est alors que sur le point d'être submergée, je fus recueillie et sauvée par M. et Mme de B. qui m'adoptèrent comme leur propre enfant.

—Et votre père fut condamné, interrogea Roger, angoissé, haletant!

—Non, cher ami. Il nous épargna cette douloureuse humiliation. Il put se soustraire à la justice de son pays, en s'enfuyant aux Etats-Unis. C'est là que, quelques années plus tard, il mourut repentant et contrit.

Rita s'était tue, elle pleurait.

Tout rayonnant d'espoir et rasséréné en apprenant qu'aucune condamnation judiciaire n'était venue entacher le nom de la pure jeune fille, Roger s'était laissé tomber à genoux, à ses pieds.

Puis, de nouveau pressant avec effusion les mains de la chère adorée:

—Rita, dit-il d'une voix émue et tremblante de bonheur, vous êtes belle, vous êtes loyale, je vous aime plus que jamais!

"J'admire votre franchise. Je n'aurai pas de plus noble femme que vous.

"Séchez vos pleurs, vous ne pouvez être tenue responsable des égarements de votre malheureux père.

"Vous êtes et serez toujours pour moi et pour tous, l'enfant de votre digne et regretté père adoptif, feu M. le juge de B.

Rita, à son tour, pressait avec tendresse les mains qui enlaçaient les siennes, tandis qu'un sourire d'ineffable félicité effleurait ses lèvres.

—Oh! que vous êtes bon, Roger, de tout pardonner.

"Vos paroles me redonnent une vie nouvelle. Que je suis heureuse!

Sans crainte maintenant, elle lui ouvrait son coeur.

Poussée par un besoin irrésistible d'épanchement, elle lui rappelait tout le passé, cet amour si fort qui l'attirait vers lui, la douce satisfaction qu'elle éprouvait de le revoir chaque jour, leur première rencontre sous la rafale à l'instant où la foudre l'avait terrassée, moment de frayeur et d'émotion lorsqu'il l'avait secourue.

Elle s'animait. Son coeur trop longtemps captif effritait par bribes le trop plein de son amour trop longtemps contenu.

Roger penché vers elle, extasié, écoutait cette voix si douce, palpitante de bonheur et de tendresse. Toute son âme aimante de jeune fille palpitait dans ses paroles.

Roger, transporté de joie, s'était rassi.

Attirant vers lui la jolie tête et caressant du bout des doigts les soyeuses mèches blondes:

Oh! que la vie sera belle, chère Rita. Bientôt nous serons l'un à l'autre pour toujours.

Pour toute réponse, la vierge amoureuse présenta son front.

Défaillante, tout heureuse sous ce contact brûlant de l'amour pur, elle dit:

—Roger, que ce baiser soit celui de nos fiançailles. Je vous aime! Je serai votre femme.

XXV

En la quittant, Roger avait dit à Rita:

—Dans une semaine nous serons de retour.

Ce fut, cette fois, une séparation bien gaie pour les trois jeunes gens. Séparation que tous envisageaient avec de si agréables retours.

Roger n'avait pas soufflé mot de l'heureuse surprise qu'il voulait faire à sa future épouse, car outre les préparations du mariage de sa soeur, Marguerite, un autre motif non moins sérieux le ramenait à Québec

Aussitôt qu'il put disposer de quelques heures de loisir, il se rendit auprès des propriétaires de l'ancienne demeure de feu le juge et négocia l'achat de cette somptueuse résidence qu'il convoitait car, comme nous l'avons dit précédemment, le jeune Français jouissait d'une assez grande fortune.

Profitant des quelques jours qui lui restaient, il s'occupa avec soin de l'installation intérieure de sa nouvelle demeure.

François, par qui Roger s'était fait accompagner, se mit à l'oeuvre pour redonner au jardin son aspect coquet des jours d'antan, taillant les bosquets, ratissant les plates-bandes.

Pendant ce temps, Rita et Marguerite faisaient de longues courses chez les modistes et dans les magasins fashionables de la ville.

Le soir, rentrées au modeste et propret logis des vieux serviteurs, toutes deux fatiguées, mais heureuses, causaient gaiement des événements si extraordinaires qui les avaient tous réunis, et du grand bonheur qui leur était réservé.

—Quelle joie, disait Marie, de ne plus vous quitter et de retourner demeurer à Québec, que j'ai toujours aimé.

—Et moi aussi, chère Marie, c'est là mon plus grand désir de revoir ma petite patrie et d'y vivre dans ce coin charmant de notre beau pays, que je ne quitterai plus désormais, si ce n'est pour un voyage en France avec Roger, qui veut que nous allions passer nos prochaines vacances à Paris.

"Ce sera un charmant voyage que nous ferons, accompagnés de Marguerite et de son époux."

C'était une grande consolation pour Marie, d'entrevoir que leur chère protégée, après d'aussi multiples épreuves, avait enfin retrouvé le bonheur.

Huit jours plus tard, les cloches de la petite église Bonsecours sonnaient à toute volée, donnant tout le cuivre de leurs voix, lorsque Roger et Rita, l'air radieux, sortirent de la modeste chapelle, où ils venaient de s'unir par les doux liens du mariage.

La jeune épouse avait exprimé le désir que leur union fut célébrée dans cette même église qui lui rappelait le souvenir de sa mère.

Rita, plus que jamais, était ravissante sous son voile de mariée!

Marguerite et son époux dont le mariage avait eu lieu quelques jours auparavant, à Québec, ainsi qu'Irène et quelques amis, étaient venus assister à la cérémonie.

Le bateau qui devait ramener les jeunes époux à Québec partait incessamment, de sorte qu'on se dirigea sans tarder vers le port.

Le voyage de retour fut des plus agréables. La nature semblait comploter avec les événements de ce jour heureux. Le soleil printanier réchauffait de ses feux rutilants l'atmosphère éthérée, un léger zéphyr faisait à peine se rider le miroir des eaux.

Les voyageurs, constamment sur le pont, purent admirer à satiété le magnifique panorama champêtre des rives du Saint-Laurent.

Il faisait presque nuit lorsque les voyageurs arrivèrent à Québec. Quelques reverbères fumeux éclairaient faiblement les abords des quais. Malgré la demi-obscurité, un homme en livrée de cocher et qui, tout de suite, les avait reconnus, s'avança vers Roger, lui disant:

—La voiture est prête.

Rita fut tout heureuse d'entendre la voix familière du vieux serviteur François.

—Mais, dit-elle, s'adressant à Roger, est-ce que François est depuis peu de temps à l'emploi d'une hôtellerie de cette ville, que je le retrouve sous ce costume?

—Je le crois, dit Roger souriant, l'air mystérieux.

On se salua de part et d'autre et les nouveaux mariés prirent place sur la banquette d'arrière, tandis que le cocher s'installait sur le siège d'avant, relevant les guides du fringant coursier qui partit d'un galop rapide vers les principales rues de la ville.

Rita, tout heureuse de se retrouver dans son cher Québec, où tant de souvenirs l'y rattachent, et tout émue dans cette chevauchée près de Roger qu'elle adore, ne porte aucune attention au chemin que la voiture parcourt.

Que de choses les heureux époux n'ont-ils pas à se dire!

Leurs coeurs débordants d'amour et d'affection tendre se confient mutuellement les délices de leurs âmes.

Et la voiture, par les vieilles rues abruptes, reprend la route de la campagne, sans que Rita, sous le coup d'un bonheur si nouveau, ne s'aperçoive du chemin parcouru.

Que lui importe l'endroit choisi pour leur premier séjour à Québec, pourvu qu'elle soit avec lui!

La lune dans toute sa splendeur vient de se libérer des nuages qui la voilent et sa lumière blafarde projette sur la terre une clarté qui permet de distinguer les alentours.

La jeune épousée, distraitement, a mis la tête à la portière.

Une exclamation de surprise s'échappe de ses lèvres, un soupir, où perce l'émotion, fait battre son coeur avec force.

—Roger! Nous sommes ici sur la route de Ste-Foye! Peut-être que le cocher fait fausse route?

—Je ne pense pas, fit le jeune homme, voulant accentuer jusqu'à la fin l'agréable surprise qu'il lui réservait.

—Oui, je me reconnais bien. Voici les tours de la villa, les bosquets du parterre, les grands ormes.

"Oh! mes ormes de jadis.

"Mais, cher ami, pourquoi nous conduisez-vous ici? N'est-ce pas assombrir un peu notre grand bonheur? murmura-t-elle, absorbée par de lointains souvenirs.

En ce moment, la voiture venait de s'arrêter devant l'entrée principale du jardin, et prestement, Roger en était descendu.

Les bras tendus, il s'avançait vers la jeune femme l'invitant à descendre.

Lorsqu'elle eut mis pied à terre, la façade de la grande salle d'entrée lui apparut tout illuminée.

—Que signifie tout ceci? interrogea de nouveau Rita, au comble de l'étonnement.

Roger, qui avait passé son bras autour de la taille souple de sa jeune épouse, l'entraînait doucement vers la porte qui à cet instant s'ouvrit toute grande pour leur livrer passage.

Marie, qui venait d'ouvrir, leur souriait, les invitant d'entrer.

—Ma bien-aimée, reprit Roger, cela signifie que nous entrons chez nous.

"J'ai fait l'acquisition de cette demeure que tu as tant aimée.

"Je n'ai pas voulu qu'il y ait une seule ombre au tableau radieux de notre avenir.

"Toutes les épreuves de ta vie passée méritaient bien cette récompense."

Dominée par l'émotion et la joie trop vives, la jeune épouse, sous le coup de ce bonheur inattendu, pouvait à peine parler. La tête appuyée sur l'épaule de Roger, des larmes de reconnaissance coulent de ses yeux, larmes de bonheur et de gratitude dont son coeur est tout plein.

D'un mouvement d'amitié spontané, elle attire son jeune époux et le presse passionnément sur son coeur qui palpite avec force.

—Vous êtes le plus noble des coeurs. Oh! Roger, je n'oublierai jamais ce que vous faites pour moi. Ces lieux si chers à ma jeunesse! C'est ici que pour la première fois, je me sentis aimée sous la douceur de votre regard; ce jardin, cette demeure où se sont écoulées les heures exquises de notre vie!

Tous ces chers souvenirs, vous avez voulu que nous les revivions ensemble, dans ce cadre qui les a vus naitre.

"Ce regret vous l'avez compris, Roger, et combien je vous suis redevable. Combien je vous aime."

EPILOGUE

Quinze jours se sont écoulés depuis que les jeunes époux se sont installés dans leur nouvelle habitation.

Roger a repris ses heures de bureau au consulat.

Souvent, Marguerite qui loge en ville, vient rejoindre Rita, et toutes deux assises sous le frais ombrage des ormes légendaires, attendent joyeusement le retour de leurs maris.

Irène, aussi souvent qu'elle le peut, vient se joindre à ses deux bonnes amies, et que d'agréables causettes on fait!

Rita a oublié toute l'amertume de sa vie passée. Elle sourit à l'avenir, et ne peut se lasser de redire à ses compagnes toute sa joie de vivre près de Roger, au milieu de ses souvenirs d'enfance.

Parfois, après être venue leur dire bonjour, Irène se sauve prestement: les heures sont précieuses pour elle, ayant beaucoup à faire.

Elle épousera, le mois prochain, un officier anglais en garnison à Québec.

L'après-midi est sur son déclin, mais le soleil prodigue encore à la terre la chaleur de ses rayons.

Des relents de brise tiède agitent les ramées qui bruissent un instant, et se taisent.

Dans la vivifiante fraîcheur de ce jour riant, une note d'amoureuse allégresse monte de la terre toute parée de sa parure estivale.

Des gazouillis d'oiseaux attardés rajeunissent les châtoyantes ramures, dans ce parterre où, si souvent, nous avons conduit le lecteur.

Sous les grands ormes si majestueux en leur puissance, une jeune femme est assise, c'est Rita. Rita plus belle que jamais sous son opulente chevelure blonde et sa lèvre fine.

Ses yeux ne reflètent plus la tristesse des jours d'autrefois. Sa tête ne se penche plus dans l'attitude d'une douloureuse rêverie.

Cette fois, son regard serein et plein d'exquises tendresses interroge constamment la route à cette heure où Roger, chaque jour, réintègre le logis.

Quelques minutes se passent et la silhouette élégante du jeune Français se dessine parmi les nombreux promeneurs.

De loin, elle devine son regard qui la cherche et l'attire.

D'un pas léger, elle se dirige vers l'entrée du jardin. Les bras de la jeune femme se sont enroulés autour de son cou et les affectueux baisers qu'elle lui donne lui font oublier les quelques heures d'ennui qu'elle a passées seule. Puis, tous deux tendrement enlacés s'en vont par les allées sablonneuses, courant comme des jouvenceaux.

Instinctivement ils se sont assis sur le vieux banc rustique, témoin silencieux de leur inaltérable bonheur.

Comme aux premiers jours de leur idylle, dans cette oasis verdoyante, les brises folichonnes reviendront chanter dans les buis.

Sur les rameaux touffus, maints pinsons et fauvettes, au bercement de leurs trilles amoureuses, rebâtiront leurs nids pleins d'espoirs!

C'est au bruit des ritournelles, sous les grands ormes de naguère, compagnons de leurs tristesses et de leurs joies, que Roger et Rita, dans l'ivresse de l'attente, reviendront encore et toujours, y revivre leurs éternelles tendresses.

F I N

Avis à nos abonnés

Si vous découvrez, dans l'étiquette-adresse qui se trouve au haut de la première page de votre exemplaire de "La Liberté et le Patriote", une erreur dans l'épellation de votre nom ou dans l'adresse, nous vous serions reconnaissants de nous **RENVOYER L'ADRESSE FAUTIVE** et de remplir le coupon imprimé ci-dessous:

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

NOM ....

(Prière d'écrire le nom de baptême au long)

ADRESSE ....

Vérifier l'épellation de votre nom et celle de votre adresse AUJOURD'HUI.

MERCI.

L'ADMINISTRATION.

Motifs populaires

1103

Les chapeaux crochetés sont de mise, et ont l'avantage d'être très économiques.

No 1103 contient la liste du matériel requis, l'illustration des points, tous les renseignements voulus pour faire les 2 modèles illustrés plus haut.

NOTA — Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté et le Patriote n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

- -

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

•

Adaptation et illustrations

d'Odette-Fumet Vincent

•

(Tous droits réservés)



1—Lorsque tout le monde fut commédement attablé, Cocardasse s'écria: "Parlons de Lagardère!

2—C'est pourtant moi qui lui ai donné sa première leçon d'arme.
Il n'avait pas seize ans, mais quelles promesses d'avenir!



3—Il en a à peine dix-huit aujourd'hui, dit Carrigue et Dieu sait s'il tient parole.

Autour de la Ferme

Le baignage des moutons aidera à la production de la laine

Il existe un besoin urgent de laine au Canada et l'on demande aux cultivateurs d'augmenter la population ovine d'au moins un million de têtes et de prendre toutes les mesures possibles pour augmenter la provision actuelle de laine. Un de ces moyens est de débarrasser les moutons de poux et des tiques.

La meilleure mesure à prendre pour supprimer ces parasites est le baignage. Les moutons qui ne sont pas infestés de poux et de tiques se développent mieux et produisent une laine meilleure et plus abondante. Un troupeau propre exige moins de nourriture et se tient plus aisément en bon état; les animaux sont plus vigoureux et se développent plus rapidement, parce que les brebis qui ne sont pas tourmentées par des parasites donnent plus de laine. On estime que l'économie de nourriture et l'augmentation de poids des agneaux et de la laine peut se monter de 50 sous à $1.50 par brebis. Le coût du bain ne devrait pas dépasser de trois à cinq sous par tête.

Temps

On devrait baigner les moutons au moins une fois par an, mais deux bains sont à conseiller—un en juin lorsque la température est plus favorable et que la plupart des agneaux sont nés et l'autre en septembre ou octobre, avant que les temps froids arrivent. On classe les bains d'après la nature du poison qu'ils renferment — acide carbolique, arsenic et tabac. La plupart des bains réguliers donnent de bons résultats à condition de suivre à la lettre les instructions des fabricants.

Causes des insuccès

Les causes principales des insuccès sont les suivantes: la solution du bain a été mal préparée, les moutons y sont restés trop peu de temps, on a négligé de bien brasser le bain à partir du fond sur toute la longueur du bassin avant d'y faire entrer les moutons. Les bains communaux, c'est-à-dire pratiqués en commun par plusieurs cultivateurs, ont beaucoup d'avantages sur les bains individuels. Ils coûtent moins cher, il y a moins de travail pour le cultivateur et enfin quand on s'arrange pour avoir un bain annuel dans une paroisse, on est sûr que tous les troupeaux du district seront baignés chaque année. On trouvera de plus amples renseignements sur ce sujet dans la publication No 614 intitulée "Le baignage des moutons" que l'on peut obtenir en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Ventes d'instruments agricoles

La valeur des ventes au pays de nouveaux instruments et de nouveau matériel agricole au Canada, faites aux commerçants principalement aux prix du gros, et en dehors de la vente des pièces, de la ficelle d'engerbage ou d'auto-camions est de $50,147,586 en 1941, en augmentation de 5 pour cent sur les ventes de 1940 et de plus de 47 pour cent sur celles de 1939. Il y a eu des augmentations considérables dans les ventes d'instruments agricoles dans les provinces de Québec, d'Ontario et de Colombie-Britannique en 1941 par comparaison à 1940, mais il y a eu par contre une petite diminution en Alberta et une diminution plus forte en Saskatchewan, si bien que les ventes totales n'ont que peu fluctué pendant les deux années en revue.

Il s'est planté en Argentine quelque 4,000 acres avec des pommes de terre canadiennes importées en 1942; le rendement total de ces plantations devrait être d'environ 650,000 boisseaux.



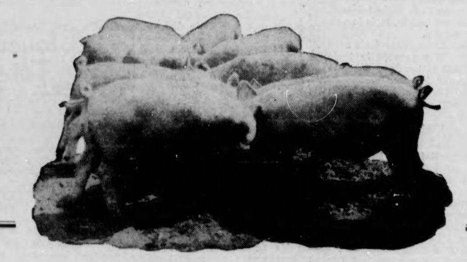
L'engraissement des volailles

Moins de la moitié des poulets inspectés pendant la saison au Canada sont classés dans les catégories supérieures (catégorie spéciale et catégorie A nourris au lait), et cependant, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture, il n'y a aucune raison qui s'oppose à ce qu'une très forte proportion de toutes les volailles offertes en vente ne soit de la qualité voulue pour être mise dans ces catégories. Il suffirait de les engraisser en épinettes, c'est-à-dire en cages, au moyen d'un mélange de grains finement moulus. Il y a toutes sortes de mélanges d'engraissement qui donnent de bons résultats, mais le point principal est de se servir d'abord des aliments produits sur la ferme. Si les volailles sont mises dans des épinettes désinfectées, dans une chambre raisonnablement chaude, sans courants d'air, deux ou trois semaines avant la vente, elles rapporteront sans aucun doute un meilleur prix aux cultivateurs.

Quand nourrir les volailles

On nourrit les volailles deux fois par jour, matin et soir, d'une ration de grains finement moulus, composée de parties égales d'avoine, de blé, d'orge ou de son. On ajoute des pommes de terre à raison d'un-tiers du poids total du mélange et on mélange avec du lait sur, suffisamment pour que le mélange coule aisément. On trouvera des renseignements complets sur l'engraissement des volailles en épinettes dans le feuillet No 581 intitulé "La préparation des volailles pour la vente" que l'on peut se procurer en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. On peut aussi avoir ces renseignements en s'adressant aux différents Ministères provinciaux de l'Agriculture ou à la Station ou Ferme expérimentale fédérale la plus proche.

Trois maisons, deux dans l'Est du Canada et une en Colombie-Britannique, ont les appareils nécessaires pour moudre la graine de soja. On ne prévoit donc aucune difficulté à traiter la récolte de 1942, même si la production devait encore être augmentée comme on le prévoit.



Les mouches communes et les poubelles

Le moment est venu de prendre les mesures nécessaires pour combattre les mouches communes ou mouches des maisons. On a estimé qu'un couple de mouches qui commence ses opérations en avril pourrait, si toute sa progéniture vivait, produire suffisamment de mouches pour couvrir la terre d'une couche de 47 pieds de profondeur en août.

Les tas de déchets ou d'ordures ménagères ou les poubelles sont les foyers de propagation préférés des mouches dans les villes. Les ordures ménagères oubliées et en fermentation constituent un excellent milieu pour la multiplication des mouches. Pour empêcher cette multiplication, toutes les ménagères devraient avoir un nombre suffisant de poubelles ou de chaudières pour les restes quotidiens. Ces poubelles devraient être bien recouvertes et nettoyées à l'eau chaude et à la lessive de temps à autre, dit G. Allan Mail du laboratoire fédéral d'entomologie de Kamloops, C.-B.

Au lieu d'entasser les déchets dans des dépotoirs, où les rats, les mouches et les autres insectes se multiplient, les municipalités devraient brûler tous les déchets qui n'ont plus de valeur.

Les tas d'oignons ou d'autres légumes en pourriture, d'herbe de pelouse et de fruits de même que la paille et les mauvaises herbes en décomposition aident aussi à la multiplication des mouches. Tous ces endroits devraient être pulvérisés avec de l'huile ou brûlés.

La mouche est dangereuse

C'est comme porteuse de maladies que la mouche est la plus dangereuse. Elle ramasse des germes de maladies sur ses pattes velues et contamine tout ce qu'elle touche en se nourrissant. La fièvre typhoïde, les maladies des yeux, les vers parasitaires, les diarrhées d'été, la tuberculose sont quelques-unes des maladies portées par les mouches.

Le premier moyen à prendre pour se protéger est d'empêcher que les mouches aient accès aux ordures ménagères et de détruire ces dernières. On posera des moustiquaires à toutes les fenêtres et à toutes les portes. Les pièges à mouches, les papiers collants et les poisons sont utiles également. Un très bon appât empoisonné est celui que l'on fait avec deux ou trois cuillerées à thé de formaline dans une chopine de lait et d'eau, moitié lait et moitié eau. On met dans une soucoupe un petit morceau de pain ou d'éponge que l'on sature de ce mélange, laissant un peu de liquide dans la soucoupe. Cet appât, qu'il faut avoir soin de mettre hors de la portée des enfants et des animaux, tuera beaucoup de mouches.

Les ventes de poussins canadiens en 1942 sont bien supérieures à celles de 1941. Si les commandes de fin de saison sont semblables aux premières, il est probable que l'augmentation totale sera de 20 à 25 pour cent ou de plus de cinq millions de poussins, dit la Revue de la situation agricole au Canada.

Pour améliorer la qualité du foin

Il y aurait grand besoin d'améliorer la qualité du foin cultivé sur les prairies canadiennes. On n'a pensé jusqu'ici qu'à la quantité, la qualité a été négligée. On retarde généralement la coupe du foin afin d'obtenir la plus grosse récolte possible, et l'on a ainsi du foin très fibreux qui se digère mal et qui n'a pas un bon goût.

La première chose à faire pour améliorer la qualité serait de couper plus tôt. On coupe les graminées lorsqu'elles sont en fleur; on coupe la luzerne et le trèfle lorsque un dixième environ des plantes sont en fleur. C'est un fait reconnu qu'au commencement de la saison, la proportion de cellulose ou fibre dans les plantes à foin est faible, et la proportion de protéine élevée. A mesure que la saison s'avance, la quantité de fibre augmente tandis que le pourcentage de protéine diminue. Un autre avantage d'une coupe faite de bonne heure, c'est qu'elle prévient la perte de feuilles. Quand la coupe est retardée, les feuilles du bas se dessèchent souvent.

Faner le foin

La deuxième chose pour améliorer la qualité est de bien faner le foin. Quand le foin est blanchi par l'exposition au soleil et au vent, il perd ses vitamines; quand il est blanchi par la pluie, il perd ses substances minérales. Les foins étalés en andains peuvent ainsi perdre rapidement deux éléments essentiels dans l'alimentation animale.

Diverses variétés

Certaines récoltes, comme la luzerne et les petites graminées, doivent nécessairement être coupées à la faucheuse, mais lorsque l'on a un râteau à livraison latérale ou une andaineuse pour fourrages verts, le foin peut être disposé de bonne heure en andains légers. Si l'on emploie le râteau à cheval ordinaire, il convient de laisser le foin un peu plus longtemps pour le faire sécher, mais les andains doivent être relativement petits. Le râtelage devrait se faire le plus tôt possible, pour recueillir toutes les feuilles, l'une des parties les plus précieuses du foin, et conserver aussi le plus gros des éléments nutritifs.

Le mélilot, les céréales et les grandes graminées peuvent être coupés à la moissonneuse. Lorsqu'on peut laisser un chaume de quatre pouces, le foin vert peut sécher dans l'andain, dans la forme où il sort, non lié, de la moissonneuse à grain. Quand on s'y prend de cette façon, on réduit beaucoup le blanchiment, car le foin est moins exposé aux rayons du soleil, à la rosée et aux averses. Les grosses récoltes de trèfle peuvent être fanées de cette façon, et le quatrième jour, on rassemble les andains et on les met en meules lorsque le temps est normal.

A en juger par les indications actuelles, il se produira plus de miel que d'habitude pendant la saison de 1942 et la demande de ce produit sera aussi plus forte dit la Revue de la situation agricole au Canada.

• • •

Aux Etats-Unis de même qu'au Canada, on prévoit une production plus forte de laine. L'emploi de laine nouvelle pour les civils a été restreint et les prix minimums ont été établis pour encourager une plus forte production au pays.

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

Il se peut, après tout, que le sol canadien finisse par recevoir des bombes. Je ne tiens pas à faire mon petit alarmiste; mais enfin, c'est dans l'ordre des choses. Si par hasard, quelques projectiles étaient destinés à ta terre, que devrais-tu faire?

Tu devrais rester chez toi, tout simplement, et continuer ton travail! C'est logique et pas si tragique que ça en a l'air. Je viens de lire justement, à ce propos, l'histoire du cultivateur Gilbert Mitchell:

Sa ferme s'appelle Reach Court, mais on l'a surnommée la "ferme du front". Sa terre mesure 130 acres, aux limites de Douvres. C'est la ferme d'Angleterre la plus rapprochée des fortifications allemandes en France, et de cette ferme on aperçoit nettement la côte française. Les obus allemands, lancés à travers cette partie la plus étroite du détroit de la Manche (22 milles) creusèrent de profonds entonnoirs dans ses champs. Les aviateurs nazis les mitraillèrent: mais malgré tout le feu des ennemis, Mitchell, avec sa femme, sa belle-soeur et un berger, continuèrent leurs travaux, firent leurs semailles et leurs récoltes. Mitchell a reçu la médaille George le mois dernier, et les deux femmes la médaille de l'Empire.

Durant la bataille de Grande-Bretagne en 1940, leurs voisins évacuèrent leurs fermes, et tous les employés s'en allèrent, excepté le vieux berger qui avait servi son père. Les deux hommes et les deux femmes récoltèrent, sur leur ferme et celles des voisins, 200 tonnes de foin, plusieurs acres d'orge, d'avoine, de blé, de pommes de terre. De plus, les quatre virent à l'entretien de 40 vaches et chevaux, 50 moutons et des centaines de poules, oies et dindes.

Les explosions des projectiles ont brisé toutes les vitres; la maison est aussi dénudée qu'un fort, mais ses occupants n'ont jamais voulu abaisser le drapeau qui reste déployé devant la ferme. "Nous n'avons jamais pensé à abandonner nos animaux et nos récoltes", dit Mitchell. "Deux fois, nous avons dû plonger sous le tracteur, et de temps en temps dormir dans la cave, mais nous nous y sommes habitués vite. Maintenant, nous regardons parfois en l'air au passage d'appareils ennemis, puis nous continuons notre besogne".

L'existence sur la ferme fut ajustée selon les heures de bombardement. Mitchell se lève tôt, soigne ses animaux et travaille sa terre avant le commencement de la musique nazie. Il suit également des heures spéciales pour semer, pour moissonner et pour traire les vaches. Les cratères causés par les gros projectiles ont été remplis, et il y pousse actuellement du grain. Mitchell déclare que rien ne lui fera abaisser son drapeau. "Ce serait une pitié d'abandonner cette bonne terre, quand tout annonce une magnifique récolte", dit-il tranquillement.

A propos de leurs médailles, voici ce que dit la Gazette Officielle de Londres: "M. et Mme Mitchell, ainsi que Mlle Harrison, belle-soeur de M. Mitchell, ont fait un effort de guerre sans précédant en continuant leurs travaux de ferme sous le feu des canons et des avions de l'ennemi."

Une bravoure aussi tranquille ne te rappelle-t-elle rien, mon cher Prosper? Elle me fait souvenir de l'existence quotidienne de nos pères, qui défrichaient et cultivaient leur "Concession" sous le regard même des Iroquois. Tu n'as qu'à transposer certains termes de l'aventure du fermier britannique, pour t'illustrer le travail normal des colons, aux abords de cette Ville-Marie dont Montréal vient de fêter le troisième centenaire.

Au fond, si c'était à recommencer, nous recommencerions, n'est-ce pas? Nous avons ça dans les veines. En fait de courage admirable, le fermier anglais Mitchell est un frère, tout simplement.

Du moins, je l'espère! J'espère que sous l'épreuve, nous pourrons voir que la couleur de notre sang n'a pas pâli.

Bien à toi,

DAMASE.

Salaires sur la ferme

Une comparaison des salaires payés à la main-d'oeuvre agricole au milieu de janvier, cette année et en 1941 et 1940, révèle une augmentation considérable. Au 15 janvier 1942 le salaire moyen payé aux hommes à la journée, pension comprise, était de $1.53; il était de $1.24 au 15 janvier 1941 et de $1.11 au 15 janvier 1940. Le salaire moyen par mois, pension comprise, pour les hommes était de $30.26 en janvier 1942, de $22.26 en janvier 1941 et de $19.81 en janvier 1940. Au milieu de mai 1941 les salaires des hommes étaient en moyenne de $31.90 par mois avec la pension; au 15 août la moyenne était de $35.64 et au 15 janvier 1942, de $30.26.

Recensement de l'agriculture

La Division du recensement du Bureau fédéral de la Statistique publie actuellement des bulletins sur le recensement. Le dernier traite du nombre des fermes. L'élimination des répétitions dans l'inscription des fermes "non résidentes" rend assez difficile la comparaison avec l'année 1931 en ce qui concerne le nombre de fermes, mais augmente l'exactitude du recensement de 1941 et elle est donc très utile sous ce rapport. Dans l'Ile du Prince-Edouard, le Bureau du recensement a relevé 12,240 fermes contre 12,865 en 1931. Au Nouveau-Brunswick il y avait 31,838 fermes en 1941 contre 34,025 en 1931; au Manitoba 58,686 en 1941 contre 57,774 en 1936 et 54,199 en 1931; en Saskatchewan 139,287 en 1941 contre 142,391 en 1936 et 136,472 en 1931; dans l'Alberta le nombre de fermes n'a que peu varié entre 1936 et 1941. Le recensement de 1936 a relevé 100,358 fermes et celui de 1941, 100,333. Le chiffre pour 1931 était de 94,408.

Revenu de la ferme

Le revenu en argent de la vente des produits agricoles était de 18.5 pour cent plus élevé en 1941 qu'en 1940; c'est le plus haut point qu'il ait atteint depuis 1929. Le revenu de la vente des animaux et des produits animaux a dépassé tous les précédents. Le revenu en argent de la vente des récoltes était le plus élevé depuis 1929, à l'exception de 1939. Le prix relativement faible du blé est toujours un facteur déprimant, mais il ne faut pas oublier à ce sujet que différentes formes d'aide ont été pourvues pour les producteurs de blé.

Les pneus durent plus longtemps quand les machines marchent moins vite

On peut réduire de moitié l'usure des pneus en faisant marcher une automobile ou un camion à 25 milles à l'heure au lieu de 70 milles à l'heure. A une vitesse de 40 milles à l'heure, l'usure des pneus est de 25 à 35 pour cent plus grande qu'à 25 milles à l'heure, dit M. W. Kalbfleisch, Section du génie agricole, Division de la grande culture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Et non seulement la vitesse plus faible réduit l'usure de la surface des pneus, mais elle réduit également la rupture des pneus, les accidents, la consommation d'essence et l'usure de toutes les parties de la machine. En marchant à une vitesse modérée on n'est pas aussi exposé à abîmer un pneu qui se dégonfle ou qui éclate. Les ruptures des parois des pneus causées par les pierres, les trous du pavé, les trottoirs ou les voies de chemin de fer peuvent être supprimées par une réduction de vitesse et une conduite soigneuse.

L'emploi des freins, l'accélération rapide, les tournées rapides aux coins, toutes choses qui sont inséparables de la grande vitesse, causent une perte d'essence et usent le caoutchouc.

LE JOURNAL EST TOUJOURS EN TETE

NEW-YORK.—Aux Etats-Unis, on a dépensé $1,920,000,000 en annonces de toutes sortes au cours de l'année 1941, selon les calculs de M. H. Weld, dans le "Printer's Ink."

Les quatre moyens de publicité les plus en vogue furent les journaux, les envois postaux, la radio et les magazines. Les journaux demeurent bien en tête du classement; les annonceurs leur ont réglé une facture de 610 millions.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Juin	8	9	10	11	12	13
BLE						
Nord No 1		79⅞	79⅞	79⅞	80	80
Nord No 2		76¾	76¾	76¾	76¾	76⅞
Nord No 3		73⅝	73⅝	73⅝	73½	73⅝
No 4		71¾	71¾	71¾	71¾	71¾
No 5		69⅞	69⅞	69⅞	69⅞	69⅞
No 6		67⅞	67⅞	67⅞	67⅞	67⅞
Fourrage		65⅝	65⅝	65⅝	65⅝	65⅝
Sur voie net		79	79⅛	79⅛	79⅛	79⅛
No 1 Durum		82¾	82¾	82¾	82¾	82¾
No 2 Durum		82¾	82¾	82¾	82¾	82¾
No 3 Durum		80⅝	81⅜	81¾	81⅞	81⅞
Inf. Nord 1		77⅞	77⅞	77⅞	78	78
Inf. Nord 2		73¾	73¾	73¾	73¾	73⅞
Inf. Nord 3		70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝
Charbonneux 1		72⅜	72⅜	72⅜	72⅜	72⅜
Charbonneux 2		69⅝	69⅝	69⅝	69⅝	69⅝
Charbonneux 3		68⅜	68⅜	68⅜	68⅜	68⅜
Rej. Nord 1		70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝
Rej. Nord 2		70⅛	70⅛	70⅛	70⅛	70⅛
Rej. Nord 3		67⅜	67⅜	67⅜	67⅜	67⅜
AVOINE						
C.W. No 2		51½	51½	51½	51½	51½
C.W. No 3		51½	51½	51½	51½	51½
Fourrage No 1		51½	51½	51½	51½	51½
Fourrage No 2		50½	50½	50½	50½	50½
Fourrage No 3		47	47	47	47	47
Sur voie net		50⅞	50⅞	50⅞	50⅞	50⅞
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs		64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
C.W., 3, 6 rangs		64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Fourrage No 1		64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Fourrage No 2		64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Fourrage No 3		64¼	64¼	64¼	64¼	64¼
Sur voie net		63¼	63¼	63¼	63¼	63¼
LIN						
C.W. No 1		....	....	....	....	....
C.W. No 2		....	....	....	....	....
C.W. No 3		....	....	....	....	....
C.W. No 4		....	....	....	....	....
Sur voie net		....	....	....	....	....
SEIGLE						
C.W. No 2		55⅛	55⅞	55¾	55¼	55¾
C.W. No 3		52⅛	52⅞	52¾	52¼	52¾
C.W. 2 rej.		49⅝	50⅜	50¼	49¾	50¼
C.W. No 4		50⅝	51⅞	51¾	51¼	51¾
Ergot		46⅝	47⅜	47¼	46¾	47¼
Sur voie net		54⅜	55⅛	55	54½	55⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE					
Juillet	80⅝	80⅝	80⅞	80⅝	80⅝
AVOINE					
Juillet	51½	51½	51½	51½	51⅛
Octobre	49½	49¾	49¾	49¾	50
ORGE					
Juillet	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Octobre	63½	63⅝	63½	63½	63⅝
LIN					
Juillet	....	....	....	....	....
Octobre	....	....	....	....	....
SEIGLE					
Juillet	55⅝	56⅜	56¼	55⅝	56¼
Octobre	57	57¾	57¾	57⅛	57½

Les prix comptants de blé sont l'échange de base des options.

Préparez vos vacances

Le terme de l'année scolaire approche, heureux prélude des vacances. Encore quelques jours et vous serez entrés dans cette période si ardemment désirée par tout écolier. En effet, il est bien légitime pour vous, chers enfants, de jouir d'un repos, après le long effort que vous avez dû faire durant les dix derniers mois passés à l'école...

Il s'agit donc, dès maintenant, de préparer ces vacances. A ce sujet, naturellement vous faites des plans, peut-être même des "châteaux en Espagne" qui n'auront d'autre réalisation que dans votre imagination. Voici le point où je veux en venir: Faites en sorte que dans votre plan d'organisation de vos loisirs, vous mettiez en premier lieu de BONNES LECTURES INSTRUCTIVES.

On se plaint parfois, et avec raison, que nos Canadiens ne se cultivent pas assez au point de vue intellectuel, parce qu'ils n'aiment pas les lectures sérieuses. A quoi attribue-t-on cette lacune? Au fait qu'ils ne s'y sont pas habitués lorsqu'ils étaient jeunes. C'est donc le temps pour vous de vous y former. Munissez-vous d'un bon nombre de livres d'histoires intéressantes; vous verrez que peu à peu, en les lisant, votre esprit y prendra goût. C'est en renouvelant souvent cet exercice que vous viendrez à l'aimer, et à y concentrer votre attention.

Que chaque jour, donc, pendant vos vacances vous réserviez un petit moment à cette fin. Ainsi, plus tard, vous n'irez pas augmenter le nombre de ces illettrés, qui n'ont jamais rien lu. Ils ne connaissent autre chose que leur petit domaine, et ne cherchent pas à se mettre en contact avec les innombrables belles choses qui se trouvent en dehors de "ce petit domaine". Vous ne serez pas de ceux-là, j'espère...

Mère-Grand.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE A TABLE

Jouer avec les objets qui se trouvent sur la table.

Frapper avec son couteau ou sa fourchette dans son assiette pour attirer l'attention.

Faire de petites boules avec la mie de pain.

Incliner sa tête pour aller rejoindre son verre ou sa tasse, ou sa cuillère.

Faire voir que l'on aime ce qui est servi, ou faire la grimace sur les mets qui ne sont pas à notre goût.

Humer le breuvage.

Souffler sur sa soupe si elle est trop chaude.

Couper **toute** sa viande avant de commencer à manger. Il faut en couper quelques petits morceaux au fur et à mesure qu'on la mange.

La maîtresse—Quel est le principal usage de la peau de vache?

Lili (7 ans)—De recouvrir la vache, mademoiselle...

LE MATIN

Le matin riant et clair
Blanchit les sombres fantômes;
Les sapins encensent l'air
De leurs suaves arômes.

Des reflets blonds et châtains
Dorent le front des collines;
Les crapauds jouent au lointain
De leurs flûtes cristallines.

Les joncs bruissent sous le vent,
Qui sèche les fleurs mouillées,
Et qui s'accroche, en bravant,
Aux girouettes rouillées.

Les fleurs aux tons opalins,
Etoilent l'immense plaine;
Les ailes d'un vieux moulin
Tournent à perdre l'haleine.

Près du ruisseau musical,
Courant sur les cailloux roses,
Monte un chant dominical,
Doux comme un parfum de roses.

Une humble croix d'airain
Que le soleil illumine
Rappelle ce Dieu souverain
Qui protège et Qui domine.

Voici l'hymne du matin,
L'hymne à la Vierge divine,
Que, dans le clocher voisin,
Chante la cloche argentine!

Apolline SEGUIN.

CORRESPONDANTS DE LA SEMAINE

SASKATCHEWAN

Montmartre—Alma Roy.

MANITOBA

Rathwell (Ecole Lees)—Yvonne Deleurme, Georges et France Bazin.

St-François-Xavier, Man., le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Nous avons acheté 400 poulets, mais malheureusement nous en avons perdu 100. Nous avons aussi des petits dindons blancs et gris.

De ce temps-ci, nous pêchons des poissons dans la rivière, et nous en avons mangé plusieurs. Nous en avons vendu un gros pour 50 sous. Marcel Richard a tendu les lignes lui aussi. Il a une chaloupe et il peut traverser la rivière.

Au revoir, chère Mère-Grand. De votre petit garçon qui vous aime bien,

Gérald REGNIER, Grade V.

• • •

St-François-Xavier, Man., le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

On a bien du plaisir à l'école. On joue à plusieurs jeux. Le soir je vais au Salut. A Pâques mon petit frère Louis a commencé à aller à l'école.

Comment êtes-vous? Moi je suis bien, ainsi que mon petit frère dont je viens de vous parler.

Ma mère doit garder le magasin. Il vient beaucoup d'hommes pour dîner.

Votre amie,

Gisèle REGNIER, Grade II.

• • •

St-François-Xavier, Man., le 2 juin 1942.

Bien chère Mère-Grand,

C'est Pierrette qui vient vous écrire pour la deuxième fois. Nous avons fait un petit concert, le 22 mai. J'étais dans une pièce, je faisais une petite malade. Ma tante Laurette est venue au concert.

J'aimerais bien vous voir, Mère-Grand.

Pierrette CARON, Grade I.

• • •

Rathwell, Man., le 5 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Un après-midi, maman était couchée et je voulais lui faire une surprise. Je regarde sur la bouteille de vanille; je vois: "White Mountain Frosting". Il me fallait le faire avec 2 blancs d'oeufs, trois cuillérées d'eau et ⅞ tasse de sucre. Je l'ai réussi. Je l'ai mis sur le gâteau de maman. Maman et papa l'ont bien aimé.

M. l'abbé D'Eschambault est venu jeudi le 4 juin. Il nous a donné un petit livre. C'est le "Bulletin du T. S. Enfant-Jésus". Je ne l'ai pas tout lu, mais je vais le finir samedi.

Le Père Champagne était avec M. l'abbé. Il a regardé la table de japonais et les deux docteurs qui sont sur le mur.

Bonnes vacances, Mère Grand! Votre petite-fille aimante,

France BAZIN, Grade IV, Ecole Lees.

• • •

Rathwell, Man., le 5 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Quand je reviens de l'école mon petit frère Lucien revient des champs, et alors il commence à raconter ses petites histoires pour me dire qu'il est gros fermier. Vous devriez l'entendre les raconter! C'est comique! Il dit: "Je m'asseois au bout des sillons; je me couche pour dormir et j'attends papa." Mais papa revient, et Lucien dort. Le soir papa n'oublie jamais Lucien parce qu'il en prend bien soin.

Mon petit frère André va avoir un an le 14 de ce mois. Il marche. Il veut toujours suivre papa dans le champ pour travailler.

Les vacances arrivent à grands pas, et on a les examens. Pendant les vacances, il faudra aider à maman à laver, chercher les vaches et les chevaux.

Les légumes que maman a semés poussent très bien dans le jardin, et l'herbe aussi. Tout a bien levé. Bientôt il va falloir que je me mette à arracher l'herbe avec les doigts et la bêche. Ce n'est toujours amusant pour une petite fille.

Bonnes vacances, Mère-Grand. Une petite-fille aimante,

Yvonne DELEURME, Grade IV, Ecole Lees.

• • •

Rathwell, Man., le 5 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

M. l'abbé D'Eschambault est venu nous rendre visite, jeudi, avec le Père Champagne. Pendant que M. l'abbé nous questionnait, le Père examinait les japonais qui étaient sur la table. Il nous dit que l'on aurait dû les remplacer par des chinois. C'est vrai, mais en regardant cette cabane de bambou, on sait qu'une allumette suffit pour bombarder les villages japonais! N'est-ce pas vrai, Mère-Grand?

Elle est vieille comme Hérode, notre histoire des Japonais. Parlons un peu du bouc—cet animal détestable qui mange les oeufs et qui rentre par la fenêtre du poulailler et qui chasse les poules couveuses dehors. Aussi quand nous faisons rentrer le chien par derrière, je vous assure que ses pattes prennent de la vitesse. Là il se rend à l'étable et grimpe dans la grange! Et le chien part. Ensuite pour se venger, quand le chien est parti, il saute dans la crèche des chevaux et les chevaux renâclent et tirent au renard! Quand il y a de l'avoine dans la crèche, il la mange, mais des fois aussi il mange des coups de bâton! Une fois ma petite soeur a pris un bâton, mais avant qu'elle eût le temps de le frapper, il était rendu à la maison...

Chère Mère-Grand, je termine ma lettre en vous disant: "Au revoir". C'est ma dernière lettre, car je finis mes classes cette année.

Affectueusement,

Georges BAZIN, Grade VII, Ecole Lees.

• • •

Montmartre, Sask., le 25 mai 1942.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'aime bien à lire le "Coin des Jeunes" et je voudrais que ma lettre soit publiée dans le journal.

On est cinq enfants dans la famille: il y a deux garçons et trois filles. Les trois filles vont à l'école.

Je suis dans le grade IV et j'ai 10 ans. J'aime bien aller à l'école, et j'aime ma maîtresse; elle s'appelle Mlle Maria Coueslan. Elle vient de Wolseley, Sask.

Au revoir, de votre petite-fille qui ne vous connaît pas,

Alma ROY.

Le sais-tu?



(Par Mère-Grand)

1.—Comment s'appelle la partie de l'oeil qui lui donne une couleur particulière?
2.—Quel est le plus sucré: la saccharine ou le sucre?
3.—Laquelle de ces deux assertions est correcte:
Le soleil tourne autour de la terre
—ou—
La terre tourne autour du soleil?
4.—Qu'est-ce qu'un horticulteur?
5.—Qu'appelle-t-on de "l'encre sympathique"?

Réponses au Questionnaire de la semaine dernière

1.—L'automne.
2.—3: Lincoln, Garfield et McKinley.
3.—Huile de pierre. On trouve le pétrole dans la terre, d'où on l'extrait en creusant des puits.
4.—La chandelle est fabriquée avec du suif ou de la graisse de boeuf et de mouton. Comme la lumière qu'elle donne est fumeuse, on lui substitua au 18e siècle la bougie qui est très blanche et ne répand pas de mauvaise odeur. Elle est faite avec de la stéarine, substance extraite du suif.
5.—Une toge.

Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

CAMILLE, bas

Non, tu ne payeras pas tout, nous voulons payer avec toi.

THERESE, bas

J'aime mieux payer seule, c'est ma fille.

— Non, elle est à nous toutes, répliqua tout bas Camille.

— Quelle est l'étoffe que prennent ces demoiselles?" interrompit la marchande, impatiente de vendre.

Pendant que Camille et Thérèse continuaient leur dispute à voix basse, Madeleine et Elisabeth se dépêchèrent d'acheter tout ce qu'il fallait.

"Adieu, madame Juivet, dirent-elles; envoyez-nous tout cela chez nous, et le plus vite possible, je vous en prie; vous enverrez aussi la note.

— Comment, comment, vous avez déjà tout acheté? s'écrièrent Camille et Thérèse.

— Mais oui; pendant que vous causiez, dit Madeleine d'un air malin, nous avons choisi tout ce qui est nécessaire.

— Il fallait nous demander si cela nous convenait, reprit Camille.

— Certainement, puisque c'est moi qui paye, dit Thérèse.

— Nous payerons aussi, nous payerons aussi, s'écrièrent en choeur les trois autres.

— Pour combien y en a-t-il? demanda Thérèse.

LA MARCHANDE

Pour trente-deux francs, mademoiselle.

— Trente-deux francs! s'écria Thérèse effrayée: mais je n'ai que vingt francs!

CAMILLE

Eh bien! nous payerons le reste.

ELISABETH

Tant mieux, cela fait que nous aurons aussi habillé la petite fille.

MADELEINE, riant.

Nous voilà donc enfin d'accord, grâce à Mme Juivet: ce n'est pas sans peine."

J'avais tout entendu, puisque la porte était restée ouverte; j'étais indigné contre Mme Juivet, qui faisait payer à mes bonnes petites maîtresses le double au moins de ce que valaient ses marchandises. J'espérais que les mamans ne les laisseraient pas faire le marché. Nous retournâmes à la maison; tout le monde fut d'accord en revenant,... grâce à Mme Juivet,... comme avait dit innocemment Madeleine.

Il faisait beau temps; on était assis sur l'herbe devant la maison quand nous arrivâmes. Pierre, Henri, Louis et Jacques avaient pêché dans un des étangs pendant que nous étions au village; ils venaient de rapporter trois beaux poissons et beaucoup de petits. Pendant que Louis et Jacques m'ôtaient mon bât et ma bride, les quatre cousines expliquèrent à leurs mamans ce qu'elles avaient acheté.

"Pour combien d'argent en avez-vous? demanda la maman de Thérèse. Combien te reste-t-il de tes vingt francs, Thérèse?"

Thérèse fut un peu embarrassée; elle rougit légèrement. "Il ne me reste rien, maman, dit-elle.

— Vingt francs pour habiller un enfant de six à sept ans, dit la maman de Camille; mais c'est horriblement cher. Qu'avez-vous donc acheté?"

Thérèse ne savait seulement pas ce que Madeleine et Elisabeth s'étaient dépêchées d'acheter, de sorte qu'elle ne put répondre.

Mais la marchande, arrivant avec son paquet, interrompit la conversation, à la grande joie de Madeleine et d'Elisabeth, qui commençaient à craindre d'avoir acheté des choses trop belles.

"Bonjour, madame Juivet, dit la grand'mère; défaites votre paquet ici sur l'herbe, et faites-nous voir les emplettes de ces demoiselles."

Mme Juivet salua, posa son paquet, le défit, en tira la note, qu'elle présenta à Madeleine, et étala ses marchandises.

Madeleine avait rougi en prenant la note; sa grand'mère la lui prit des mains, et poussa une exclamation de surprise:

"Trente-deux francs pour habiller une petite mendiante!... Madame Juivet, ajouta-t-elle d'un ton sévère, vous avez abusé de l'ignorance de mes petites-filles; vous savez très bien que les étoffes que vous apportez sont beaucoup trop belles et trop chères pour habiller une enfant pauvre; remportez tout cela, et sachez qu'à l'avenir aucun de nous n'achètera rien chez vous.

— Madame, dit Mme Juivet avec une colère retenue, ces demoiselles ont pris ce qu'elles ont voulu; je ne les ai contraintes sur aucun article.

LA GRAND'MERE

Mais vous auriez dû ne leur montrer que des étoffes convenables, et ne pas chercher à leur passer vos vieilles marchandises dont personne ne veut.

MADAME JUIVET

Madame, ces demoiselles ayant pris les étoffes doivent les payer.

— Elles ne payeront rien du tout, et vous allez remporter tout cela, dit la grand'mère avec sévérité. Partez sur-le-champ; j'enverrai ma femme de chambre acheter chez Mme Jourdan ce qui est nécessaire."

Mme Juivet se retira dans une colère effroyable. Je la reconduisis un bout de chemin en brayant d'un air moqueur et en gambadant autour d'elle, ce qui amusa beaucoup les enfants, mais ce qui lui fit grand'peur, car elle se sentait coupable, et elle craignait que je voulusse l'en punir; on me croyait un peu sorcier dans le pays, et tous les méchants me redoutaient.

Les mamans grondèrent les enfants, les cousins se moquèrent d'elles; je restai près d'eux, mangeant de l'herbe, et les regardant sauter, courir, gambader. J'entendis, pendant ce temps, que les papas arrangeaient une partie de chasse pour le lendemain, que Pierre et Henri devaient avoir de petits fusils pour être de la partie, et qu'un jeune voisin de campagne devait y venir aussi.

XV

LA CHASSE

Le lendemain, devait avoir lieu, comme je l'ai dit, l'ouverture de la chasse. Pierre et Henri furent prêts avant tout le monde; c'était leur début; ils avaient leurs fusils en bandoulière, leur carnassière passée sur l'épaule; leurs yeux brillaient de bonheur; ils avaient pris un air fier et batailleur qui semblait dire que tout le gibier du pays devait tomber sous leurs coups. Je les suivais de loin, et je vis les préparatifs de la chasse.

"Pierre, dit Henri d'un air délibéré, quand nos carnassières seront pleines, où mettrons-nous le gibier que nous tuerons?

— C'est précisément à quoi je pensais, répondit Pierre; je demanderai à papa d'emmener Cadichon."

Cette idée ne me plut pas; je savais que les jeunes chasseurs tiraient partout et sur tout, sans s'occuper de ce qui était devant et près d'eux. En visant une perdrix, ils pouvaient m'envoyer leur plomb, et j'attendis avec inquiétude la suite de la proposition.

"Papa, dit Pierre à son père qui arrivait, pouvons-nous emmener Cadichon?

— Pour quoi faire? répondit le papa en riant; tu veux donc chasser à âne, et poursuivre les perdrix à la course! Dans ce cas, il faut d'abord attacher des ailes à Cadichon.

HENRI, contrarié

Mais non, papa, c'est pour porter notre gibier quand nos carnassières seront trop pleines.

LE PAPA, avec surprise et riant

Porter votre gibier! Vous croyez donc, pauvres innocents, que vous allez tuer quelque chose, et même beaucoup de choses?

HENRI, piqué

Certainement, papa; j'ai vingt cartouches dans ma veste, et je tuerai au moins quinze pièces.

LE PAPA

Ah! ah! ah! Elle est bonne, celle-là! Sais-tu ce que vous tuerez, vous deux et votre ami Auguste?

HENRI

Quoi donc, papa?

LE PAPA

Le temps, et rien avec.

HENRI, très piqué

Alors, papa, je ne sais pas pourquoi vous nous avez donné des fusils, et pourquoi vous nous faites aller à la chasse, si vous nous croyez assez sots, assez maladroits pour ne rien tuer.

LE PAPA

C'est pour vous apprendre à chasser, petits nigauds, que je vous fais aller à la chasse. On ne tue jamais rien les premières fois.

La conversation fut interrompue par l'arrivée d'Auguste, prêt aussi à tuer tout ce qu'il rencontrerait. Pierre et Henri étaient encore rouges d'indignation quand Auguste les rejoignit.

PIERRE

Papa croit que nous ne tuerons rien, Auguste; nous lui ferons voir que nous sommes plus adroits qu'il ne le pense.

AUGUSTE

Sois tranquille, nous tuerons plus de gibier qu'eux.

HENRI

Pourquoi plus qu'eux?

AUGUSTE

Parce que nous sommes jeunes, vifs, lestes et adroits, tandis que nos papas sont déjà un peu vieux.

(A suivre)



St-François-Xavier, Man., le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Me voici qui viens vous écrire une autre lettre pour vous dire que j'ai écrit mes examens français et je ne les ai pas trouvés bien durs. Le Père Faure, incapable de venir nous voir avant les examens français, est venu hier, le 1er juin.

L'école a formé un club qui s'appelle le "Bee Club". Les écoliers m'ont élue présidente et à chaque mardi après-midi les officiers du conseil se réunissent.

Maman a commencé son jardin. C'est de l'ouvrage bien dur, spécialement quand il fait chaud. J'ai grillé beaucoup ce printemps et à la maison, on m'appelle la petite "négresse".

Les vacances arrivent et je suis bien contente. C'est la dernière fois que je vous écris jusqu'au mois de septembre.

Je termine ma lettre en vous souhaitant bonnes vacances.

Une élève affectueuse,

Doris HAMELIN, Grade VI.

• • •

St-François-Xavier, Man., le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Je vais vous écrire une petite lettre. Je travaille bien à l'école. Mon petit frère a commencé l'école à Pâques. Il aime bien ça.

Nous avons acheté neuf cents petits poulets jaunes et noirs. C'est moi qui les soigne, quand j'arrive de l'école. On a des petits lapins noirs aussi. On les soigne avec du grain et on leur donne de l'eau.

Raymonde McCAUGHAN, Grade II.

St-François-Xavier, Man., le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Je ne suis plus pensionnaire. Je voyage tous les matins avec "Tit-Joe". Il faut que je me lève de bonne heure parce que nous avons treize milles à faire soir et matin.

Je vais épeler au pique-nique. Si je ne manque pas, papa va me donner une piastre.

Ronald HAMELIN, Grade I.

• • •

St-François-Xavier, Man., le 2 juin 1942.

Chère Mère-Grand,

Il y a à peu près trois semaines je suis allé en chaloupe sur la rivière. Rendu au milieu, j'ai échappé ma rame et je suis resté là, ne pouvant plus avancer. Je ne savais pas quoi faire. Après quelque temps, les garçons du "High School" sont venus me voir et ils m'ont envoyé un bâton pour que je puisse amener la chaloupe sur le bord de la côte. Si j'étais fier de débarquer! J'étais aussi un peu gêné...

Votre petit garçon,

Marcel RICHARD, Grade IV.

• • •

St-François-Xavier, Man., le 2 juin 1942.

Bien chère Mère-Grand,

Nous avons eu de la visite hier. Il nous a demandé des questions sur l'Histoire du Canada et l'Histoire Sainte. Cette semaine, Mère Provinciale va venir nous voir à l'école. Ca fait la 3ème fois que je vous écris.

Fernande RICHARD, Grade III.



L'absolution par radio

Tout le monde sait que la T.S.F. rend de grands services. Elle a permis, par exemple, de retrouver des explorateurs perdus et, de toutes les inventions modernes, elle est peut-être la plus appréciée. Mais, vous n'auriez sans doute pas cru qu'elle pût servir à l'administration des sacrements. C'est pourtant ce qu'on vient d'affirmer en me narrant une petite histoire que je vais, à mon tour, vous raconter.

Cela se passe au printemps. Au phare de L..., qui n'est pas très isolé, mais dont les abords ne sont pas faciles, demeuraient le gardien et sa famille. C'était un caprice de ce brave homme de vouloir passer la rude saison sur son îlot désert, mais il s'y sentait chez lui mieux que partout ailleurs et c'est pourquoi il y vivait toute l'année. D'ailleurs, en temps ordinaire et malgré certaines difficultés, les insulaires pouvaient se rendre à terre de temps à autre pour faire leurs dévotions ou chercher des provisions.

En plus du poste télégraphique du phare il y avait un récepteur passable qui permettait aux résidents d'entendre des discours, de la musique, etc., qui leur procurait une excellente distraction, les tenait en contact avec le monde et ses activités, les empêchait de s'en sentir trop éloignés.

Comme nous l'avons dit, c'était au printemps. Une assez forte secousse de tremblement de terre avait, la semaine précédente, ébranlé la région sans avoir paru toutefois causer de dommages. Le temps s'était beaucoup adouci et depuis plus de trois jours, il pleuvait sans relâche.

Ce soir-là, après avoir fait sa ronde habituelle et constaté que tout semblait dans l'ordre, le gardien vint s'installer dans la salle de famille, au deuxième, où l'on écoutait un concert qui devait être suivi d'une conférence par un prédicateur bien connu.

Au poste CHUT de la Compagnie Internationale de Radiodiffusion, le R.P. X... venait de terminer sa causerie et s'apprêtait à quitter les studios quand on lui apprit qu'un message du phare de L... disait que ses habitants étaient en danger. Une fissure causée probablement par le récent séisme laissait pénétrer l'eau qui montait rapidement. Les pauvres gens ne voyaient aucun moyen de se tirer de cette situation par cette nuit de pluie et de vent, ils imploraient du secours qui peut-être ne pourrait arriver à temps.

Le religieux, que son ministère a habitué d'accourir auprès de ceux qui ont besoin d'assistance, déplore son impuissance à aider ceux-ci. Que faire? On l'assure qu'une équipe de marins expérimentés va tenter de sauver le gardien et sa famille, mais... le pourront-ils sur cette mer démontée?...

Une idée subite s'empare de lui. Retournant au microphone, il dit à son invisible auditoire la détresse dans laquelle se trouvent ces malheureux. Il sollicite pour eux un fervent appel à l'aide divine et pour ceux qui peut-être aussi l'entendent, ceux que la voix de la T.S.F. seule rattache au monde extérieur, gravement il prononce: "Récitez votre acte de contrition, je vais vous donner l'absolution."

Il n'est pas dit si les pauvres habitants angoissés du phare l'entendirent ni si on parvint à les tirer du péril... L'histoire ne va pas plus loin et je ne pourrais vous en garantir l'authenticité, car, lorsqu'on m'en fit le récit, quelqu'un émit devant moi cette réflexion:

"Si jamais l'aventure arrive... elle aura été contée!"

"ARIANE".

Principales abréviations souvent usitées

Messieurs	MM.
Mesdames	Mmes
Monseigneur	Mgr
Monsieur	M.
Nord, Est, Sud, Ouest	N. E. S. O.
Notez bien (nota bene)	N.B.
Notre-Dame	N.-D.
Notre-Seigneur Jésus-Christ	N.-S. J.-C.
Numéro	No
Port dû	P.D.
Port payé	P.P.
Post scriptum	P.S.



17 juin

Agathe Sabourin, St-Jean-Baptiste.
Cécile Espenel, St-Lupicin.
Jeanne Labossière, Ste-Rose.
Aimée Lévêque, Vassar.
Georges Damphousse, St-Joseph.
Maurice Dooley, Grande-Clairière.
Rose Blain, Mattes, Sask.

18 juin

Laurette Vermette, St-Jean-Baptiste.
Phoenix Dodds, St-Lupicin.
Irène Dusablon, Ste-Anne-des-Chênes.

19 juin

Jeannette Bottemly, Lorette.
Léo Marion, St-Jean-Baptiste.
Marie Delorme, St-Joseph.
Irma Nault, Thibaultville.
Ulysse Proulx, Thibaultville.
Annette Dupas, Thibaultville.
Lucille Comeau, La Salle.
Betty Anderson, St-François-Xavier.
Doris Nault, St-Malo.

20 juin

Emile Sabourin, St-Jean-Baptiste.
Mie-Ange Vincent, St-Georges.

21 juin

Gérard Vermette, St-Jean-Baptiste.
Antoine Bourgier, St-Lupicin.
Raymond Robert, La Broquerie.
Thérèse Lansard, Ste-Geneviève.
Jean Doucette, Léoville, Sask.

22 juin

Angélique Goulet, Letellier.
Guy Therrien, Lorette.

23 juin

Lucille Bourrier, St-Lupicin.
Lorraine Riordon, Vassar.
Donat Major, Vassar.
Denis Cenerini, Vassar.
Jean Dorvez, Ste-Geneviève.
Denis Lalonde, St-Victor, Sask.

GESTE CHARMANT

Placées tout près de moi, de manière à ce que je puisse les admirer à tout instant, il y a deux belles fleurs, deux magnifiques tulipes rouges. Je n'ai qu'à étendre la main pour les prendre, les regarder, en contempler la chaude nuance et le velouté des pétales. Dans la monotonie de mes journées de malade, elles constituent un véritable symbole de vie et de beauté.

Elles m'ont été apportées, hier, par une toute petite fille qui n'ignorait pas, disait-elle, combien j'aimais les fleurs. Gentille enfant, au geste charmant et généreux! Elle était d'autant plus heureuse du plaisir qu'elle me causait qu'elle était consciente de la valeur que j'attachais à son don délicat. On l'a sans doute habituée très jeune, à comprendre et à aimer toutes les beautés que la nature nous offre. Ne disait-elle pas, avec des airs étonnés, scandalisés même, qu'il y a des gens qui n'aiment pas les fleurs, qui les détruisent inutilement?

Cela m'a rappelé certaine promenade que je fis, un jour, dans le jardin de l'un de nos grands parcs. Mon amie et moi, nous en avions parcouru toutes les allées, bien lentement, nous arrêtant à tout moment, les yeux éblouis par la richesse, la variété, la beauté des plantes et des fleurs. Cela ne nous empêchait pas de remarquer, en passant, l'indifférence bien visible, parfois même l'ennui, des personnes qui, comme nous, visitaient cet endroit. Si seulement, nous disions-nous, elles pouvaient savoir tout ce dont elles se privent ainsi, toutes les joies et toutes les émotions que, volontairement, elles laissent passer sans essayer de les saisir! Nous nous sentions si riches, nous, de nos impressions, si heureuses de nos sentiments!

Nous ne pouvons, cependant, trop blâmer celles qui passent ainsi dans la vie, les yeux fermés: c'est que personne ne leur a montré comment les ouvrir pour voir. Car c'est toute une éducation, toute une formation à donner, que cette habitude de toujours découvrir le beau côté des choses qui nous entourent.

Imaginez deux personnes qui regardent un paysage: alors que l'une ne verra rien d'autre qu'une belle journée, l'autre posera des yeux ravis sur les arbres au feuillage si vert, faisant ressortir le bleu azuré du firmament, elle s'amusera à suivre les rayons du soleil se jouant entre les branches, elle ne restera pas indifférente au passage des oiseaux, volant en bande ou sautillant ici et là sur les belles pelouses... Rien ne lui échappera: le murmure du vent, le bourdonnement des insectes, le vol lent et irrégulier d'un brillant papillon, le silence mystérieux des sous-bois, le calme reposant des prairies, l'aspect grave et recueilli des montagnes, tout, tout l'enchante, la réjouit, lui donne du bonheur.

Ne trouvez-vous pas, comme moi, que celle-ci est cent fois plus heureuse que l'autre? Pourquoi ne pas profiter de toutes les joies que la divine Providence met à notre portée? Elles nous entourent à profusion, nous n'avons qu'à faire un léger effort pour les saisir, les savourer, et nous oserions les dédaigner? Non, nous ne les refuserons pas, au contraire; laissant de côté tous ces plaisirs frelatés que nous offrent les amusements ordinaires, les soi-disant parties de plaisir, nous nous tournerons vers ces joies toutes pures et saines que nous trouvons dans la contemplation des belles choses de la nature.

MARIE-JOSEPHE.

Courrier de Louise

Q. — Que pensez-vous de la mentalité qu'ont certaines gens au sujet de la justice, de nos jours? A maintes occasions, il y a quelques années, j'ai prêté de l'argent à des personnes qui semblaient être dans le besoin. Je ne leur ai réclamé ce qui m'était dû que rarement, et avec discrétion. Tout récemment, comme j'avais besoin d'argent, je me suis risquée à leur demander de faire remise sur leur emprunt. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre qu'après six ans une dette n'existait plus. Qu'est-ce que ce nouveau commandement de Dieu ou de l'Eglise?—CREANCIERE DECOURAGEE.

R.—Toutes mes sympathies madame... Votre cas n'est pas unique. Un grand nombre de braves gens ont prêté de l'argent qu'elles avaient amassé au prix de multiples sacrifices et privations. Elles croyaient avoir à traiter avec d'honnêtes personnes qui se feraient un point d'honneur de rembourser l'argent dont elles avaient bénéficié. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi.

Il existe une loi qui est loin d'être conforme aux principes de justice tels que la morale chrétienne la conçoit. Cette législation veut qu'après six ans une dette qui n'a pas été réclamée par le créancier, doive être considérée comme n'existant plus. Voilà pour le point de vue légal.

Mais il en est autrement d'après la morale. Aucune loi ne saurait dégager la conscience de celui qui a contracté une dette, s'il demeure dans la possibilité d'en faire la remise. La personne qui a prêté l'argent est la seule qui soit autorisée à relever le débiteur de son obligation.

Plusieurs marchands ont été victimes de cette autre fameuse décision du gouvernement fédéral, appelée "Debt Adjustment", selon laquelle le juge oblige le vendeur à accepter l'arrangement qu'il a préparé sur les représentations de l'acheteur. Dans la crainte de tout perdre, le marchand préfère accepter une somme inférieure à la valeur des objets vendus.

En principe, il est évident que ce compromis ne dégage aucunement le débiteur de son dû. Il est donc obligé, en conscience, lorsque les circonstances le lui permettront, de faire la remise complète de ce qu'il doit. La solution apportée par le "Debt Adjustment Board" vaut seulement dans les cas où il est absolument impossible à celui qui doit de remettre sa dette.

Il est regrettable de constater que certains catholiques mêmes ont la conscience faussée au sujet de la justice. Quoiqu'ayant des dettes considérables, ils continuent néanmoins à vivre dans un état prochain du luxe. Rien ne leur manque: automobile, vêtements de choix, meubles à la dernière mode; bref, ils jouissent de tout le confort que procurent les inventions modernes, alors que le marchand ou celui qui a prêté de l'argent, vit dans la simplicité ou dans une condition qui se rapproche de la gêne.

Il existe pourtant un commandement qui nous oblige à restituer le bien d'autrui... Qu'en font la plupart de nos gens?...

•

Q.—J'ai fait une tache d'encre bleue sur mon manteau vert pâle. J'aimerais savoir comment la faire partir?

R.—Il y a plusieurs méthodes qu'on peut employer pour enlever les taches d'encre. En voici quelques-unes:

1. Faites tremper le tissu taché dans une solution chaude de sel de citron (1 c. à soupe de sel dans une pinte d'eau bouillante); ou bien mettez simplement la partie tachée au-dessus d'un vaisseau, recouvrez la tache avec le sel et versez l'eau bouillante dessus. Répétez si nécessaire.

—ou—

2. Faites tremper la tache d'encre dans le lait sur. S'il reste une tache noire, rincez dans une solution faible de chlorure de chaux.

—ou—

3. Mouillez à l'eau froide, trempez dans une solution bouillante d'acide oxalique (2 c. à thé dans une tasse d'eau) rincez et avez avec une eau savonneuse.

Vous obtiendrez certainement satisfaction de l'une de ces méthodes.

•

Q. — Voudriez-vous me donner un moyen pour reblanchir un chapeau de paille blanc, jauni par le soleil. —UNE QUI VOUDRAIT SAVOIR.

R.—Le meilleur moyen est d'écraser de la craie blanche ordinaire (à tableau) et de passer cette poudre uniformément sur le chapeau, à l'endroit et à l'envers. Vous pouvez vous servir d'une brosse légère pour enlever le surplus de craie qui pourrait adhérer à la paille.

Vous répétez l'opération jusqu'à ce que vous ayez obtenu un blanc uniforme. Ne vous servez d'aucun liquide, car cela endommagerait la paille et la forme de votre chapeau.

Cette préparation de craie broyée se vend toute faite dans plusieurs magasins.

•

Q.—Je suis dans la trentaine, j'ai le teint brun, les yeux bruns, la taille courte et forte. Je dois me marier au début de juillet. Je choisirai probablement une robe-costume d'une couleur qui me va bien. Pensez-vous que les accessoires blancs conviendraient mieux que ceux de la même teinte? Dois-je porter un grand ou un petit chapeau? Quel genre de bouquet dois-je choisir?

Pour le voyage, j'aurai un manteau bleu et un costume avec lequel un chapeau de feutre irait, je suppose? Que me conseillez-vous?

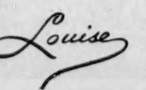
Seriez-vous assez bonne aussi de me donner l'ordre à suivre pour l'entrée à l'église, la cérémonie, etc.—BRUNETTE.

R.—En juillet, aucun accessoire n'est plus de mise que le blanc, surtout si les vêtements sont d'une teinte assez pâle. Une personne de taille courte et assez forte, doit éviter de porter des chapeaux trop larges ou trop petits.

Quant au bouquet de fleurs, on n'en porte que lorsque l'on revêt une robe longue; dans les autres cas un simple "corsage" suffit. Pour le voyage, un chapeau de feutre est tout à fait de bon choix.

La mariée entre à l'église en se tenant à la droite de son père ou de son représentant, et va se placer au prie-Dieu qui lui est assigné. Durant la bénédiction nuptiale, elle donne la main gauche à celui qui devient son époux. Au cours de la messe, elle suit les mouvements ordinaires.

A la sortie, elle marche appuyée au bras gauche de son époux.



Pour Vous, Mesdames

Faites-vous du tennis?

Apportez au choix de votre raquette, un soin méticuleux. Elle ne doit être ni trop lourde ni trop légère, et le manche ni trop gros ni trop mince. Il va sans dire que cela dépend de la main et de la force physique de la joueuse.

L'équilibre est encore plus important que le poids. Normalement, la raquette doit être équilibrée au centre, afin d'éviter de fatiguer le poignet.



Poids de la raquette.

Le poids moyen pour une raquette d'homme varie de 13 1/2 onces à 14; pour celle d'une femme, de 13 à 13 1/2; pour celle d'un enfant d'une dizaine d'années, de 12 1/2 ou 13 onces.

Il est préférable de commencer avec une raquette trop légère que trop lourde.

Sa qualité.

La raquette a ceci de particulier: c'est que plus cher elle coûte, moins longtemps elle dure! Vous me direz qu'il n'y a qu'à la payer bon marché; certes, et c'est ce que je conseille aux débutantes: une raquette un peu grosse et de qualité moyenne fera infiniment plus d'usage qu'une autre très fine et de très bonne qualité.

La raison en est double: une grosse raquette se tend moins facilement et par là même s'use moins vite; d'autre part, son épaisseur lui assure plus longue vie. Il faut cependant rendre justice à celles qui sont fines et très tendues; si leur vie est éphémère, leur élasticité est infiniment supérieure et les joueurs parvenus à une certaine force n'en veulent plus d'autres.

Départ

On ne sait jamais quand on part
Si l'on reviendra dans la vie;
Si l'on recevra tôt ou tard
Ceux à qui l'amitié nous lie.

On ne sait pas si l'au revoir
Que l'on module avec tendresse
Ne trompera pas notre espoir
Comme une menteuse caresse.

On ne sait pas si les baisers
Qu'on alterne avec des sourires
Hélas! ne sont pas les derniers:
Les glas tintent si près des rires.

On ne sait pas . . . et c'est pourquoi . . .
On hésite au seuil de la porte;
On part, mais au fond de soi
C'est tous les siens que l'on emporte.

R. M. P.

Pour juger de l'intelligence de vos enfants

(Petites épreuves à essayer)

Mentalité de un à deux ans

1.—Les yeux de l'enfant suivent la lumière.
2.—Les mains saisissent et manient un bloc.
3.—Un anneau suspendu à la portée de l'enfant est promptement saisi par lui dès qu'il l'aperçoit.
4.—Il exécute les ordres faciles et imite les mouvements faciles.
5.—Il choisira un objet de couleur vive parmi un lot d'objets à couleur terne, de même dimension.

Mentalité de trois ans

1.—Peut toucher et montrer sur des images, un nez, une bouche, des yeux.
2.—Peut répéter, sans se tromper, une phrase de six syllabes.
3.—Peut répéter deux chiffres.
4.—Peut énumérer des objets familiers vus sur une image.
5.—Peut dire son nom de famille.

Mentalité de quatre ans

1.—Reconnait une clé, un couteau, un sou.
2.—Peut répéter trois chiffres, dans leur ordre, après les avoir entendus une fois.
3.—Peut indiquer la plus courte de deux lignes qui ne diffèrent que d'un centimètre.

Mentalité de cinq ans

1.—Fait la différence entre un poids de 3 et 12 onces, de 6 et 15 onces.
2.—Dessine, d'après une copie, un carré qui peut être reconnu comme tel.
3.—Peut répéter: "Son nom est Jean. C'est un bon garçon", et autres phrases du même genre.
4.—Compte quatre sous.
5.—Peut refaire une carte rectangulaire, qui a été coupée en deux triangles, par une ligne diagonale.

Mentalité de six ans

1.—Sait quand c'est le matin et quand c'est l'après-midi.
2.—Peut expliquer et définir les mots fourchette, table, chaise, cheval, maman, trois.
3.—Peut accomplir trois messages qui lui ont été donnés simultanément.
4.—Montre sa main droite, son oreille gauche.
5.—Fait la différence entre des belles figures et d'autres décidément laides ou vulgaires.

Mentalité de sept ans

1.—Compte treize sous.
2.—Décrit les images contenant des objets familiers.
3.—Remarque l'absence des yeux, nez, bouche, bras, sur une image.
4.—Peut dessiner, d'après un modèle, un losange qui peut être reconnu comme tel.
5.—Reconnait et nomme les couleurs: rouge, bleu, vert, jaune.

Mentalité de huit ans

1.—Dit la différence entre le linge et le papier, entre un papillon et une mouche, entre le bois et la vitre, en deux minutes, correctement.
2.—Compte de 1 à 20 en 20 secondes, avec un minimum d'une faute.
3.—Nomme les jours de la semaine, dans leur ordre, dans 10 secondes.
4.—Compte la valeur de six timbres poste, trois de 1 et trois de 2 sous en moins de 15 secondes.
5.—Peut répéter, après les avoir entendus une fois, cinq nombres, dans leur ordre.

Le thé, le café, le sucre

Un appel de M. Donald Gordon à toutes les femmes du Canada

"Rappelez-vous, femmes canadiennes, que vous êtes chargées d'acheter tout ce qui se consomme à la maison. Chacune d'entre vous est devenue en ce moment une fidèle servante de la Couronne, ayant le devoir de faire observer rigoureusement les prescriptions de la loi, en ce qui regarde la consommation du sucre, du thé et du café. Dans une démocratie, les lois sont mises en vigueur grâce à l'appui du public. C'est pourquoi, dans les pays démocratiques, les lois salutaires ont chance de survie, tandis que les lois néfastes tombent bientôt en désuétude.

"Grâce aux restrictions récemment établies, on évitera d'exposer au danger la vie de nombreux marins et le sort de plusieurs navires, en se bornant à importer la quantité strictement nécessaire de produits étrangers. La loi qui les impose est donc excellente, et nous sommes certains qu'elle sera rigoureusement respectée.

"Chacune d'entre nous peut accomplir sa part dans l'effort de guerre. Chacune d'entre nous, même au foyer, peut endosser certaines responsabilités. Prenons garde au gaspillage. N'achetons que le strict nécessaire. N'allons pas entasser les produits de peur d'en manquer, et ne devenons pas des amasseurs. N'oublions pas les hommes qui, par milliers, s'exposent au péril de la mer afin de nous apporter le thé, le café et le sucre ainsi que les autres provisions dont nous avons besoin. Leur vie ne doit pas être exposée plus que de raison. Ne leur demandons pas de nous fournir une quantité plus grande de produits que celle qui nous est absolument nécessaire. N'allons pas contenter nos caprices et nos goûts personnels au risque de leur vie."

A la jeune mariée

L'ART SUPREME

Il est des jeunes femmes qui désirent voir le bonheur prendre place à leur foyer, mais qui, très embarrassées, ne savent comment procéder pour réussir. Elles voudraient lui ouvrir la porte bien grande et le retenir, afin qu'une fois entré, il ne cherche pas à sortir. Il est si rapide, plus fugace que l'eau qui coule!



Recette bienfaisante

Eh bien! qu'elles s'inspirent de la recette suivante, la lisent attentivement, la méditent même, et n'y changent rien si elles veulent lui faire produire tout son effet.

Vous avez des aptitudes culinaires? C'est le moment de les faire valoir, le mari en sera agréablement surpris. Mettez donc dans le même casserole beaucoup de patience et de persévérance.

Vous savez depuis longtemps combien ce sont choses nécessaires. Non seulement dans les cas extraordinaires qui peuvent se présenter rarement dans certaines existences, mais en toutes occasions.

Ce qu'il faut en plus

Seules, elles ne suffisent pas; il faut y ajouter une quantité égale de bonne humeur et de bonne volonté. La première est peut-être plus difficile à obtenir que l'autre.

Je connais cependant une jeune femme qui s'entend à merveille à faire ce mélange et à mettre la quantité exacte qui convient. Lui arrive-t-il, comme à bien d'autres, ce qu'elle appelle un "coup dur", difficulté inattendue, jamais on ne l'entend se plaindre. Elle confiera bien à une amie ses petits ou ses gros ennuis, mais en gardant le calme, la paix et même son bon sourire habituel.

Sa bonne volonté est aussi grande que sa bonne humeur. Elle a frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Avec un admirable doigté, elle sait faire plaisir à chacun, et mettre tous les siens d'accord, sans laisser voir qu'elle sacrifie ses goûts, son choix, à ceux des autres.

Est-ce suffisant?

Ces quatre bonnes qualités introduites dans le mélange suffiront-elles pour assurer le bonheur? Non, ce plat a besoin d'être écumé. Que peut-on enlever à un si bel assortiment? Vous le devinez: trois ennemis qui se glissent souvent à la dérobée et dont il est ensuite fort difficile de se débarrasser. Ils ont nom: égoïsme, paresse et négligence. Certes, personne ne veut les laisser pénétrer chez soi. Cependant, il arrive à certaines heures de lassitude qu'on trouve tout naturel de penser un peu plus à soi, un peu moins aux autres, qui parfois... le méritent.

Non, il faut toujours être sur la brèche, laisser mijoter ces ingrédients sans quitter le foyer, c'est la place d'honneur de la femme.

Conclusion pratique

Comment, une fois écumé, assaisonner ce plat si prometteur? Du sourire et des petits enfants qui seront la joie et la consolation "à deux" dans les "coups durs". Et ainsi faisant, vous aurez accommodé le plat savoureux qu'on appelle le bonheur.

JEANNIE.

VILLE-MARIE

Les origines de Montréal 1642-1665

Par Léon MARCHAL,

Ancien Consul de France à Montréal.

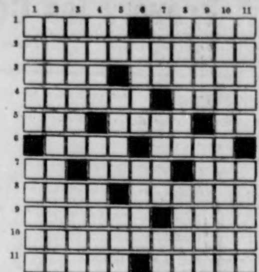
Il vient de paraître aux Editions Beauchemin un bel ouvrage de Léon Marchal, ancien consul de France à Montréal.

Ce livre témoigne de l'intérêt que portait Monsieur Marchal à notre histoire, à nos origines en particulier. Dans une phrase souple et d'une harmonie académique, l'auteur nous fascine, nous porte à dévorer d'un trait ces pages où l'érudition ne le cède en rien à la richesse du style.

Un beau volume, soigneusement illustré par des professeurs du Collège Stanislas de Montréal.

Prix: l'exemplaire, $1.25; par la poste, $1.35.

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1.—Emplette — Cède à quelque chose.
2.—Qui frémit.
3.—Perce — Taillât la tête d'un arbre.
4.—Faculté intellectuelle — Nourriture de nègres.
5.—Orient — Insecte hémiptère — Préfixe privatif.
6.—Esclave de Mahomet — Qui se rapporte aux Incas.
7.—Pronom personnel 1ère pers. — Parties d'une église — Recueil de bons mots.
8.—Le troisième des petits prophètes du canon juif—Doubles plis.
9.—Pèse de nouveau — Interjection, s'emploie pour chasser quelqu'un.
10.—Maintenir au moyen d'entretoises.
11.—Peintre de genre hollandais, né à Leyde — Fermer, boucher.

VERTICALEMENT

1.—Sentiment d'angoisse — Petits amas d'eau dormante.
2.—Cri du corbeau et de la corneille.
3.—Recueille une succession — Choisit entre plusieurs choses.
4.—Habitants — Introduit.
5.—Symbole chimique du titane — Soulèvement de l'eau agitée — Monnaie japonaise.
6.—Légumineuse césalpiniée — Cargaison.
7.—Camp, armée — Maçonnerie de terre argileuse — Dialecte provençal.
8.—Commune de Belgique (Anvers) — Production filiforme.
9.—Greffa une ente sur — Orientaliste et astronome italien né à Turin.
10.—Donner une forme italienne.
11.—Bandelette de linge — Corps céleste.

Solution du problème précédent

R	E	T	R	O	A	C	T	I	F	■
I	D	I	E	S	■	A	U	N	E	E
G	I	T	E	■	A	D	E	N	T	S
O	T	A	■	A	N	A	■	E	U	S
L	E	N	I	T	I	V	E	■	S	A
E	■	E	N	T	E	R	R	E	■	R
U	T	■	D	E	R	E	G	L	A	T
S	E	N	I	L	E	S	■	I	D	A
E	R	I	G	E	S	■	A	R	E	S
S	C	E	N	E	■	T	R	A	N	S
■	E	L	A	S	T	I	C	I	T	E

RECETTES

CREME DE TOMATES

1 boîte tomates
1 gros oignon
1 morceau de beurre
1 tasse d'eau

Mettre au bain-marie; cuire 40 minutes. Epaissir avec 2½ c. à soupe de farine. Ajouter lentement 3 tasses de lait.

• • •

SOUFFLE AU CARAMEL

1 tasse de cassonade
1 chop. lait
⅓ tasse beurre
3 oeufs
1½ c. à thé gélatine

Faire fondre le beurre, ajouter la cassonnade, brunir légèrement. Mettre la gélatine dans le lait froid. Laisser chauffer. Mélanger aux autres ingrédients. Verser cette préparation sur les jaunes d'oeufs battus. Cuire jusqu'à ce que le tout fasse une pâte légère. Ajouter les blancs montés en neige. Laisser prendre.

• • •

TARTE MAGIQUE AU CHOCOLAT

2 carrés de chocolat non sucré, 1⅓ tasse de lait condensé sucré, ½ tasse d'eau, ¼ cuillérée à thé de sel, ½ cuillérée à thé de vanille, et croûte à tarte.

Faire fondre le chocolat dans la partie supérieure d'un bain-marie. Ajouter le lait condensé sucré, et mélanger au-dessus de l'eau bouillante pendant cinq minutes jusqu'à épaississement. Retirer du feu. Ajoutez l'eau et le sel. Bien brasser pour que le mélange soit homogène. Lorsque la préparation est refroidie, ajouter la vanille. Verser dans l'abaisse à tarte. Garnir de crème fouettée, si désiré. Laisser refroidir.

Le monsieur essayait d'entamer la conversation avec la petite soeur de sa bien-aimée.

— Sais-tu qui je suis?

— Oui. Papa dit que vous êtes la dernière chance de ma soeur Clémentine.

• • •

Lui—Lorsque je t'ai mariée, je croyais que tu étais un ange...

Elle—Tu l'as certainement cru, car tu sembles penser que je n'ai pas besoin de robes ni de chapeaux.

Ma Messe Quotidienne

JUIN

21. **4e dim. après la Pentecôte.** Or.: 2e, S. Louis de Gonzague (21 juin); 3, commandée. Credo. Préf. de la Trinité.
22. **Lundi. Saint Paulin.** Messe propre. 2e Or.: commandée.
23. **Mardi. Vigile de S. Jean-Baptiste.** Messe propre. Or.: 2, "Concede"; 3, "Ecclesiae" ou pour le pape; 4, commandée.
24. **Mercredi. Saint Jean-Baptiste.** Messe propre.
25. **Jeudi. Saint Guillaume.** Messe "Os justi". (Messe d'un saint abbé). Or.: 1, au 25 juin; 2, octave de S. Jean-B.; 3, commandée.
26. **Vendredi. Saints Jean et Paul.** Messe propre. Or.: 2, octave de S. Jean-B.; 3, commandée.
27. **Samedi. (a) Vigile des SS. Pierre et Paul.** Messe du 28 juin. Or.: 2, octave de S. Jean-B.; 3, "Concede"; 4, commandée. **(b) Dans l'octave de S. Jean-B.** Messe du 24 juin. Or.: 2, Vigile des SS. Pierre et Paul; 3, "Concede"; 4, commandée. Dernier évangile: de la vigile.

"Il faut croire en Dieu"

Un certain nombre n'ont pas une grande foi. Il faut, cependant, arriver un jour, au Ciel.

Jésus-Christ est venu sur terre. Il a prêché sa doctrine. Il a parlé avec autorité.

"Personne n'a jamais parlé comme cet homme."

Il a appuyé sa prédication par ses oeuvres merveilleuses.

"Si vous ne voulez pas croire à mes paroles (dit Notre-Seigneur Jésus-Christ), croyez à mes actes."

"Mais quelle sorte d'homme est-il? car les vents et les vagues lui obéissent."

Humble ouvrier, il a étonné le monde par sa science.

Non seulement Il a étonné le monde mais il s'est imposé, au point de changer le cours des événements, sur la terre.

Sa vie, sa doctrine, ses actions, ses miracles et sa mort ont prouvé qu'Il est bien le Fils de Dieu.

"Je suis la voie, la vérité et la vie."

Sa doctrine, va-t-elle disparaître?

Non, puisqu'Il est la vie du monde, il est le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La Mode Pratique



Robe légère, pratique, et simple. Elle vous donnera un charme tout particulier.

Style no 2514 pour grandeurs 10, 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 demande 4 verges de tissu de 35 pouces.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français. Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur..........

NOM ....

ADRESSE ....

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Mme W. Walmesly, mère de M. C. R. Walmesly et de Mme Freida Cooper, vient de mourir à l'âge de 83 ans. Cette famille Walmesly, originaire d'Angleterre, était établie dans notre district depuis une trentaine d'années. Le service eut lieu à la cathédrale.

• • •

Deux jeunes Canadiennes, Mlles Jeanne Deausi et Léona Pelletier, viennent de nous quitter pour s'enrôler dans le corps féminin de l'armée.

• • •

La Fête-Dieu a été célébrée à Gravelbourg avec la pompe ordinaire, le reposoir était au couvent. Comme par les années passées, une très grande foule suivait la procession.

Laflèche

Le samedi 6, M. le curé bénissait le mariage de M. Jacob Kovacht avec Mlle Mary Holitzki, originaires de Vibank et de Killaly respectivement, mais employés dans le moment à Woodrow. Mlle Ellen O'Neill et M. Napoléon Leclaire, de Laflèche, servirent de témoins.

• • •

Jeudi après-midi, un groupe nombreux de dames de la paroisse arrivèrent sans s'annoncer au presbytère, les bras chargés de paquets qu'elles offrirent à notre curé de la part de la Ligue Féminine, des Dames de Ste-Anne, des Enfants de Marie et du C. Y.C.

Ces colis, si élégamment enveloppés, contenaient rideaux, draps de lits, taies d'oreillers, serviettes, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc. M. le curé remercia ses généreuses paroissiennes de leurs si utiles cadeaux, puis on fit de la musique et tout en causant l'on savoura un délicieux goûter.

• • •

Le comité exécutif de la Croix-Rouge a eu sa réunion mensuelle à l'hôtel Métropole vendredi soir, sous la présidence du maire M. McLachlan. D'après le rapport de la secrétaire, Mme T. Bourke, nos gens ont donné ce printemps pour la Croix-Rouge, $450.00 en argent, et une centaine de minots de blé.

• • •

M. et Mme Joseph Klein ont eu le chagrin de perdre leur enfant, Marie-Eléonore, décédée vendredi soir, âgée de quelques heures seulement. M. le curé qui avait baptisé l'enfant, officia à l'enterrement, lequel eut lieu samedi à 5 heures p.m.

• • •

Mercredi, 17 juin, est jour de sports à Laflèche, la Chambre de Commerce étant à la tête de l'organisation.

Meyronne

Examens de Français

Aucun élève ne manquait à l'appel et chacun avait à coeur de donner son maximum, premier résultat de l'enseignement dévoué durant toute une année.

M. le curé étant un peu souffrant ne put être premier surveillant comme les années précédentes. A cause du mauvais état des chemins qui empêchèrent les nôtres de se rendre, M. Louis Girardin fut surveillant toute la journée.

Cérémonie de la Fête-Dieu

M. l'abbé Georges Thuot, prêtre, en vacances dans sa famille, remplaçant M. le curé dans son ministère, chanta la grand'messe et porta le Saint-Sacrement dans les rues de notre petit village aux reposoirs de M. Laplante et de M. Van Elslande. La piété était grande et le respect humain banni de l'âme des nôtres.

Lunch organisé par les Dames de l'Autel

Après la messe un lunch fut servi sur le terrain de l'église. Grands et petits le savourèrent de bon coeur et la satisfaction était réciproque.

Partie de balle dans l'après-midi

Sous la sympathique direction de M. l'abbé Thuot, la partie de balle des jeunes gens du village, contre ceux de la campagne, prit une tournure captivante pour les spectateurs. Le sort favorisa les jeunes gens de la campagne. A charge de revanche, nos jeunes du village!

Va-et-vient

M. le curé est allé passer un examen médical à Régina. Nous faisons des voeux pour son rétablissement complet.

Mme E. Roy, qui a passé un mois sous les soins d'un spécialiste de Winnipeg, est de retour chez elle.

M. Arthur Brière, aviateur stationné à Dafoe, Ont., a passé quelques jours dans sa famille.

M. Guy Girardin était en voyage d'affaires à Régina, la semaine dernière.

M. Gérard Monette, soldat à Régina, est en congé dans sa famille.

Dollard

Va-et-vient

Mlle Marguerite Desjardins, de St-Victor, vint en visite chez ses parents, pendant deux semaines.

M. Paul Desjardins, de l'armée, de Victoria, C.-B., vint chez ses parents pour une quinzaine de jours.

M. Wm. Nolin, est à l'hôpital de Shaunavon, pour une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Décès

Le dimanche, 7 juin, s'éteignait en vrai chrétien, un des pionniers de Dollard, M. Damien Dufresne, à l'âge de 79 ans. Le service qui eut lieu mardi, fut célébré par M. l'abbé Dufresne, son fils, ayant comme diacre M. l'abbé Reibel, de Shaunavon, et comme sous-diacre, M. l'abbé Lemay, de cette paroisse.

Mgr Guy, évêque de Gravelbourg, qui venait visiter notre paroisse, et confirmer les enfants, assistait aux funérailles, accompagné de M. l'abbé Morin, de Gravelbourg.

Le R.P. Tourigny, de Lebret, assista également au service. Au choeur, on remarquait MM. les abbés Lussier, de Ponteix, qui dirigeait très habilement le chant; Poulin, de Lac Pelletier, et Beaupré, de Val Marie; M. Paul Bernier, de Shaunavon, et autres. Mme J. Audette, touchait l'orgue. Pendant la messe, Mgr Guy dit quelques paroles encourageantes aux parents du défunt, et lut quelques oraisons.

Une foule nombreuse assistait au service du défunt qui avait été très estimé, non seulement des siens, mais de tous ses amis.

Conduisait le deuil, son fils, M. Alcide Dufresne. La croix était portée par le petit-fils du défunt, M. Albert Dufresne. Les porteurs furent MM. Noé Piquette, neveu du défunt, Delphis Grégoire, Aurèle Arcand, Désiré Audet, Adélard Roy et Wilfrid Auger. M. Damien Dufresne, laisse pour le pleurer, son épouse, ses fils M. l'abbé Dufresne et M. Alcide Dufresne; sa belle-fille, Mme Alcide Du- et Mme Antonio Dufresne, M. et Mme Albert Dufresne, M. Damien Dufresne, M. et Mme Howard Past (née Lucienne Dufresne) et deux arrière-petits-enfants.

A la famille, les paroissiens offrent leurs vives condoléances.

Willow-Bunch

Un des nôtres à l'honneur outre-mer

Quelle joie pour nous d'apprendre la bonne nouvelle que le soldat Gaston Duperrault a été décoré d'un ruban pour grande distinction dans sa conduite outre-mer. Il mérite certainement des félicitations pour son héroïsme et sa bonne volonté.

Le soldat Gaston Duperrault partit pour son entraînement volontaire dans le régiment "South Saskatchewan" le 15 avril 1940, et s'embarqua pour outre-mer le 20 décembre 1940.

Les gens de Willow-Bunch se réjouissent de cet honneur qui leur donne un bel exemple de patriotisme.

Nous espérons qu'il sera parmi nous, ainsi que nos autres braves soldats, dans un avenir rapproché. ginie.

Ouvrage au cimetière

Dimanche dernier, Mgr Kugener demandait des gens de bonne volonté pour travailler à l'embellissement du cimetière. Mercredi, plusieurs personnes y sont venues, entre autres, MM. Narcisse Soucis, Cléophas Champigny, Louis Philippon, syndic, Gabriel Mondor, William Martin, René Granger, Gédéon Boisvert, Walter Caldwell, Wilfrid Benoît, Gérard, Roma et Joseph Lavallée, Jean Granger, M. et Mme Parent.

M. Walter Caldwell fournit gratuitement son tracteur, M. Wilfrid Benoit transporta les outils dans son camion, d'autres fournirent des machines et chevaux, enfin, il se fit un travail considérable.

M. Gédéon Boisvert, ancien régisseur de la Station Expérimentale, nous donna une intéressante démonstration sur la plantation et l'entretien des arbres, en dirigeant les travaux.

Mme F. Bellefleur, présidente de la Société des Dames Catholiques, qui ont la charge de l'entretien du cimetière, nous prie de remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre si généreusement à l'invitation.

Va-et-vient

C'est avec regret que nous annonçons que M. Joseph Beaulne est parti dernièrement pour l'hôpital de Régina. Mme Lamoureux (Evelyn Beaulne) est maintenant en visite chez ses parents.

M. Joseph Dauphinais, employé du P.F.A.A., de Régina, est venu passer la journée de dimanche dernier chez ses parents, M. et Mme A. Dauphinais.

M. Alex. Salaba, de l'aviation canadienne, est en vacance dans sa famille, ces jours-ci.

Mme Francis Bellefleur est en visite chez ses beaux-parents, M. et Mme T. Bellefleur.

Mlle Elisa Briand, institutrice de l'école du village, est partie lundi dernier pour Ponteix, où elle doit passer quelques jours de vacances avant de partir pour Peterborough, Ont., travailler dans les oeuvres de guerre.

Mlle Briand est regrettée de tous. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle entreprise.

Mme Léon Desailly et ses enfants, de Duparquet, P.Q., est en visite chez son père, M. Edmond Lespérance.

CAISSE POPULAIRE

Tous les jeudis, chaque semaine, à 8 h. p.m., réunion d'études et de discussion sur la Caisse Populaire. Tous sont invités.

La dernière réunion porta sur la discussion des règlements provinciaux de la Caisse, s'appliquant à toutes les Caisses incorporées par l'acte de la Saskatchewan de 1937. La matière offrit peu de prise à la discussion, étant donné que ces règlements particuliers ne font surtout que détailler les lois générales régissant les Caisses, et que celles-ci venaient d'être discutées par les intéressés du cercle d'étude local.

Le secrétaire provisoire fait savoir que 48 personnes ont fait des versements à la Caisse. Celle-ci enregistre la somme de $52.50 en date du 12 juin 1942.

La réponse du Régistrateur des Caisses à Régina, à l'envoi par le secrétaire provisoire des formules d'application préliminaire, n'a pas encore été reçue.

Hommage à l'Eglise Catholique

RICHMOND, Va.—"L'Eglise catholique est aujourd'hui, comme elle l'a été depuis des siècles, semblable à un rocher dans un monde qui s'effrite."

Cette affirmation fut faite par M. Colgate Darden, gouverneur non catholique de l'Etat de Virginie.

"Je désire dire, car je puis vous le dire comme venant de quelqu'un du dehors, quel profond respect je ressens pour la grande organisation à laquelle vous avez l'honneur d'appartenir", déclara le gouverneur Darden.

"L'Eglise catholique est aujourd'hui, comme elle l'a été depuis des siècles, semblable à un rocher dans un monde qui s'effrite. Elle offre à l'humanité en tous lieux un sanctuaire où elle peut se réfugier avec un espoir pour l'avenir.

"Elle est l'unique grande organisation, ou certainement l'une des grandes organisations dans l'histoire du monde, qui a une portée internationnale. Ses croyances profondes dépassent les frontières politiques. Elle fait appel aux personnes dignes et bien pensantes en tous lieux, et il ne me fait aucun doute que—quand viendra le jour de la paix—votre grande Eglise jouera un rôle magnifique pour redonner à ceux qui sont épuisés et fatigués l'occasion si ardemment désirée pour une vie plus belle, plus pure et meilleure.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Encore une année scolaire de terminée. C'est pour nous un devoir en même temps qu'une joie de vous écrire un mot avant de quitter.

Nos finissants sont déjà partis. Comme toujours, les adieux de "ceux qui ne reviendront pas" ne manquèrent pas de nous toucher vivement. Aux pieds de la Vierge qu'ils ont si bien priée, ils sont allés ensemble dire les sentiments qui les animaient; puis eut lieu la bénédiction du Très Saint-Sacrement comme pour sceller au pied de l'autel et leur passé et leur avenir.

Humbles témoins de leur piété, de leur application à l'étude et de leur entraînement au jeu nous les regardions comme ne devant jamais partir, mais ils sont partis. Le cours classique est un peu comme une pièce de théâtre où chaçun joue son rôle et disparaît. Nos philosophes viennent de jouer le leur. Nous les remercions vivement des services rendus aux jeunes et de leur franche cordialité durant le temps passé au milieu de nous.

Puisse la Vierge qu'ils ont si ardemment priée, les bénir dans leurs carrières respectives. Le Collège Mathieu gardera d'eux un inviolable souvenir.

• • •

Nous tenons aussi à remercier les Pères du Collège pour tout le bien réalisé parmi nous et pour nous. Supérieur, directeurs spirituels et professeurs, tous se sont dévoués corps et âme pour meubler nos intelligences de connaissances nouvelles et orner nos coeurs des plus solides vertus. Que le ciel, souvent l'unique spectateur de leur obscur dévouement, soit lui-même la récompense de leur abnégation et de leur zèle.

• • •

Nous vous remercions, chers lecteurs, de l'intérêt que vous avez mis à suivre nos activités dans cette page que le journal "La Liberté" laisse à notre disposition. Cette ardeur à lire nos humbles écrits témoigne hautement que vous avez à coeur les intérêts du Collège et les progrès réalisés par ceux qui l'habitent.

Nous vous reviendrons l'automne prochain, quand le repos aura refait nos forces et la chaude affection du foyer familial imprimé dans nos coeurs un nouveau courage et de nouvelles ambitions.

Les RHETORICIENS.

L'attitude des catholiques du Canada

(Suite de la première page)

Les femmes dans les industries

18. Faut-il aussi exprimer l'inquiétude que Nous causent les mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer au travail de l'usine ou à d'autres occupations peu séantes à leur sexe? Sa Sainteté le Pape Pie XII le rappelait récemment: **c'est dans les liens de la famille que reposent la force et la gloire d'une nation, une nation ne peut subsister avec des familles disloquées** (2). Il est grandement à craindre que la dislocation de nos familles ne désaxe aussi toute la vie sociale de notre pays.

La propagande communiste

19. Nous mettons enfin une fois de plus en garde contre la propagande du communisme athée tous ceux qui ont autorité pour l'enrayer. Combien ne serait-il pas regrettable que la vaillante résistance du peuple russe à ses agresseurs dut, par le relâchement des lois qui nous protègent contre les menées subversives des Sans-Dieu, livrer demain notre pays aux discordes et aux luttes de classes que le communisme fomente sourdement. Notre victoire ne serait alors qu'une halte dans la marche vers la révolution; aux coûteux sacrifices de la guerre succéderait l'effroi de la sédition, plus redoutable encore que la guerre; et après avoir guerroyé pour le nom chrétien, nous serions à la merci des ennemis du nom de Dieu lui-même.

• • •

La nécessité de la prière

20. Il n'est pas nécessaire d'observer, Nos très chers frères, que ces hautes vertus civiques et militaires ne nous seront point possibles sans le secours du ciel que pourra nous obtenir la prière: **Hi in curribus et hi equis: nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus** (Ps. 19, 8): les uns mettent leur confiance dans leurs chars, les autres dans leurs chevaux; quant à nous, c'est le nom de Dieu que nous invoquerons.

21. C'est, en effet, la puissance de Dieu qui assure les définitives victoires. Renouvelons donc tous en nous cette profonde conviction. Nous la recommandons à tous nos valeureux soldats des armées de terre, de mer et des airs. Que notre guerre ainsi se spiritualise, que le glaive par lequel on veuille vaincre soit le **glaive de l'esprit**, selon l'invitation qui nous en a été faite par les nations alliées d'Europe.

Mériter la victoire

22. Employons-nous donc tous à mériter d'abord la victoire par nos prières et par notre fidélité religieuse. Que surtout nos militaires, marins et aviateurs, fassent chaque jour à cette fin au moins une prière, par exemple le **Pater** et l'**Ave**, avec les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition. Qu'ils ne rougissent pas de porter sur eux un signe extérieur de leur foi, médaille, scapulaire, chapelet. Qu'ils profitent du ministère de leurs aumôniers pour mettre ordre à leur conscience et se purifier par la grâce du Sacrement de Pénitence. Qu'ils ne manquent pas, chaque fois que l'occasion leur en est donnée, d'assister au saint Sacrifice de la Messe. Et qu'enfin, ils reçoivent le Pain des forts par la communion sacramentelle. Nous les exhortons à communier une fois chaque mois, le dimanche, pour mieux célébrer le jour du Seigneur.

23. Et c'est une recommandation que Nous voulons faire à tous Nos fidèles, de consacrer spécialement une prière quotidienne et une communion mensuelle, le premier vendredi en particulier, si cela leur est possible, à l'intention de la victoire et de la paix.

24. Ah! oui, prions. Prions pour ces chers enfants du Canada, nos fils, nos frères, nos concitoyens dont un nombre considérable sont tombés déjà dans les combats, et qui constituent l'avant-guerre de notre protection et de notre défense. Prions aussi pour nos gouvernants chargés de nous conduire à la victoire, mais aussi aux triomphes plus difficiles encore de la paix véritable et des reconstructions sociales de l'après-guerre. Car, il ne suffit point de regarder nos ennemis, il faut nous regarder aussi nous-mêmes. Il faut nous rappeler que de vaincre ceux qui nous combattent serait vain, si, après avoir triomphé, l'on ne parvenait à établir dans nos sociétés plus de justice et d'équité, un respect plus entier de tous les droits, une meilleure répartition des richesses, une éducation intellectuelle, morale et religieuse plus achevée et mieux assurée au plus grand nombre.

25. Apprécions bien l'avantage que nous avons, au moins, si nous sauvons du totalitarisme les droits de la personne humaine, de pouvoir améliorer nos institutions civiles, en nous inspirant des saines doctrines de la sociologie chrétienne et, de rebâtir demain sur notre sol une société où la religion, le droit et l'équité affermiront la paix véritable dans l'ordre de la justice et de la charité. Alors nos sacrifices d'aujourd'hui les plus coûteux et les plus sanglants n'auront été vains ni devant Dieu ni devant les hommes.

• • •

Consécration au Christ-Roi

26. Afin d'attirer sur notre patrie, sur ses chefs et sur tous ses fils, la protection et l'assistance du Très-Haut, Nous avons résolu de consacrer solennellement le Canada au Christ-Roi, Souverain universel à qui appartient la domination du monde, **a mari usque ad mare** (Ps. 71, 8). Puisse cette consécration hâter sur notre peuple et sur tous les peuples de la terre l'avènement du règne du Christ, **règne de vérité et de vie, règne de sainteté et de grâce, règne de justice, d'amour et de paix.** (Préface de la Messe du Christ Roi).

27. Nous prononcerons Nous-mêmes, chacun pour son diocèse, le dimanche quatorze juin, solennité de la fête du Sacré-Coeur, en présence du Très Saint-Sacrement exposé, la consécration au Christ Roi; les Curés et les Recteurs d'églises ou d'oratoires la prononceront pour leur paroisse ou leur communauté; et Nous recommandons à tous les chefs de famille de la réciter aussi dans leur foyer.

28. Sera Notre présente Lettre pastorale collective lue dans toutes les églises paroissiales et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Québec, au Palais cardinalice, sous Notre seing et sous le contreseing du Chancelier de l'Archevêché de Québec, en la fête de la Très Sainte Trinité, le trente et unième jour du mois de mai, l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-deux.

(Cette lettre porte la signature de tous les évêques du Canada.)

(2) Discours radiophonique du 13 mai 1942.

LES MARCHES

aux Abattoirs de Saint-Boniface
15 juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$12.75—$13.25
Bons	$11.50—$12.50
Moyens	$10.00—$11.25
Ordinaires	$9.00—$9.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$12.75—$13.25
Bons	$11.50—$12.50
Moyens	$10.00—$11.25
Ordinaires	$9.00—$9.50
Génisses—	
De choix	$11.75—$12.50
Bonnes	$10.50—$11.50
Moyennes	$9.00—$10.00
Ordinaires	$8.00—$8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$13.00—$13.50
Bons	$11.50—$12.00
Moyens	$10.00—$11.00
Vaches—	
Bonnes	$8.75—$9.50
Moyennes	$6.75—$8.50
Ordinaires	$4.50—$6.50
Taureaux—	
Bons	$8.50—$9.25
Moyens	$7.00—$8.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$9.50—$10.50
Ordinaires	$8.00—$9.25
Moyennes	$7.00—$7.75
Vaches laitières	$70.00—$115.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$8.50—$9.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$11.50—$13.00
Ordinaires et moyens	$6.50—$11.00
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$14.00—$14.25
B2—Déduction par tête	.50—2.50
B3—Déduction par tête	$14.00—$14.25
C1—Déduction par tête	1.50
C2—Déduction par tête	$2.00—$2.50
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	2.50
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	$2.50
Pesants—Déd. par 100 liv.	1.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$14.00—$14.00
Ordinaires	$8.00—$11.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.50—$4.00
Bons pesants	$5.00—$6.00
Ordinaires	$2.50—$3.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina
13 juin

Porcs—Prix, vivants	
Légers, engraissés.	$10.00—$10.50
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$12.00—$12.50
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$8.50—$9.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$12.00—$12.50
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$8.50—$9.50
Génisses—	
De choix	$11.00—$11.25
Bonnes	$9.50—$10.50
Moyennes	$8.50—$9.00

PRODUITS du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.32¼
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.25
Grade A, moyen, la douz.	.24
Grade B, la douz.	.20
Grade C, la douz.	.17

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Vieilles poules, 3 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.

Poulets—	
Nourris au lait—	
au-dessus de 5 liv.	.20
de 4 à 5 liv.	.19
au-dessous de 4 liv.	.17
Grade A, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Nourris au lait—	
Grade B, au-dessus de 5 liv.	.18
de 4 à 5 liv.	.17
au-dessous de 4 liv.	.15
Grade B, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 5 sous au-dessous des prix de ceux "nourris au lait, B".	
Poules—	
Grade A, au-dessus de 5 liv.	.16
Grade A, de 4 à 5 liv.	.15
Grade A, au-dessous de 4 liv.	.13
Grade B, 2 sous au-dessous des prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 3 sous au-dessous des prix pour grade B.	

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Décès de M. J.-E. Bernard

M. Joseph-Ernest Bernard, citoyen de Prince-Albert et ancien résidant de Debden, est décédé dernièrement à l'hôpital de la Sainte-Famille, à l'âge de 51 ans. Le défunt est né à Québec. Il vécut 24 ans en Saskatchewan. Il était un vétéran de la grande guerre.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale du Sacré-Coeur. M. le curé J.-A. Boucher chanta le service. Un grand nombre de paroissiens assistaient à la cérémonie. La Légion canadienne était représentée. Les associations du Saint Nom de Jésus, dont le défunt était membre, et des Scouts, étaient bien représentées.

Les porteurs furent: MM. Archie Davey, A. Fortin, R. Fordham et Jules Vander-Stichelem.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, deux filles, Bernadette et Esther; six fils, François, Delphis, Paul-André, Jean-Marie, Emery et Rosaire; deux soeurs, Mme F. Boulet, de Dunrea, Man.; la Révérende Soeur St-Dominique, de la congrégation des Soeurs Oblates de St-Boniface, Man.; un frère, Alyer, de Giroux-ville, Alta.

Nous prions la famille d'accepter nos sincères condoléances.

• • •

Mme Bernard remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies et qui lui ont aidé dans cette douloureuse épreuve, tout particulièrement M. l'abbé Boucher, le Dr Miller, le personnel de l'hôpital et "Hamilton's Funeral Home", tous ceux qui ont prêté leurs autos ou donné des bouquets spirituels et des fleurs.

Val Marie

Le soldat Roland Syrenne, de la caserne de Lévis, Québec, est en vacance chez ses parents pour une dizaine de jours.

• • •

L'officier pilote Emile J. Dunand a débarqué en Angleterre le mois dernier, après une traversée assez calme, mais froide.

• • •

Joseph Laniel a vendu sa propriété au village et est retourné dans la province de Québec.

• • •

Le petit Roger Leblanc est joyeux d'annoncer la naissance d'un frère qui reçut au baptême le nom de Paul.

• • •

Pierre Cornet est l'heureux père d'une fille, née à Gravelbourg.

• • •

Mlle Marie Tanter, étudiante garde-malade à Sudbury, Ont., visite ses parents et sa soeur, Mme G. Anderson.

• • •

M. Pierre-M. Denniel, mécanicien dans une usine à Sudbury, faisait, la semaine dernière, une courte visite aux siens.

Wauchope

Le mariage de Mlle Marie-Octavie-Angelina Gervais, fille de M. Joseph Gervais et de feu Marie-Ange Mailhot, de Wauchope, avec M. Joseph-Jean-Baptiste Clemens, fils de M. Jacob Clemens, de Manor, Sask., et d'Elizabeth Dingenen, a été célébré le 8 juin dernier en l'église de St-François Régis. M. le curé A. Giguère leur donna la bénédiction nuptiale. Etaient témoins, Anthony Clemens et Edna Gervais. Les jeunes époux résideront dans le district de Manor.

• • •

Mme M. Huybrecht a quitté Wauchope pour aller habiter avec sa famille à Winnipeg.

• • •

Lucien Laval était en visite chez ses parents, M. et Mme H. Laval, la semaine dernière.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour demoiselles sera donnée au Couvent de l'Enfant-Jésus, North Battleford, Sask., du 2 au 5 juillet. Prédicateur: R. P. N. Feist, O.M.I. Frais: $3.00.

S'adresser à la Révérende Soeur Supérieure.

Saint-Victor

Le dimanche 7 juin, un camion rempli de jeunes de la place se rendait à Scout Lake pour un tournoi de balle, organisé par le "Junior Grain Club", de Scout Lake. Plusieurs de nos petits Canadiens français font partie de ce club, et avec honneur. Bravo!

• • •

Avec M. le curé Latendresse, dimanche après-midi, nos religieuses sont allées rendre visite aux religieuses de Lisieux.

• • •

Le samedi 6 juin eurent lieu à l'école du village les examens annuels français de l'A.C.F.C. Les surveillants étaient Mlles Claire Lalonde, Marie Jaspar et M. Victor Ducharme. Nos jeunes en attendent maintenant les résultats...

• • •

M. l'abbé Roger Ducharme a terminé sa 2e année d'études théologiques au Séminaire de Gravelbourg, le samedi 6 juin, et est arrivé le même jour chez ses parents, pour ses vacances.

• • •

Le matin de la Fête-Dieu une dizaine de petits enfants, purs comme des anges, ont fait leur première communion.

• • •

Le R. P. Joyal, O.M.I., visiteur des écoles françaises de la Saskatchewan, viendra donner une séance de vues parlantes le dimanche 14 juin. Ne manquez pas d'y venir.

Baptême

A M. et Mme Léo Beauregard, un garçon, né le 31 mai, baptisé sous les noms de Joseph-Paul-Renaud. Parrain et marraine, M. Télesphore Sylvestre et Mlle Emilina Beauregard.

Wolseley

Mariage Muller-Tourigny

Le 26 mai, M. Camille Muller, de Notre-Dame de Lourdes, Man., conduisait à l'autel Mlle Marie-Rose Tourigny, de cette paroisse.

M. Henri Tourigny accompagnait sa fille, et M. Eloi Tourigny, le marié. Mlle Gabrielle Tourigny, soeur de la mariée, agissait comme fille d'honneur, et M. Paul Pierret, de Storthoaks, Sask., était garçon d'honneur.

Mme Antonio Béliveau touchait l'orgue. Le choeur de chant, sous la direction de M. Albey Dureault, exécuta avec succès les cantiques durant la messe nuptiale. M. Laurent Noëls chanta l'Ave Maria.

Le mariage fut béni par M. l'abbé H. Poirier.

Une réception eut lieu chez le père de la mariée. Mlles Antoinette Tourigny et Lillian Béliveau servaient.

Les invités furent MM. les H. Poirier et Miasere, de Qu'Appelle, M. et Mme Eloi Tourigny et M. Olivier Bonneville, de Wolseley.

Durant la soirée, les nouveaux époux reçurent de beaux cadeaux offerts par leurs nombreux parents et amis de Wolseley et de Montmartre. Les Enfants de Marie offrirent à la mariée une jolie statue de Marie et lurent une adresse touchante. MM. Paul Beauchemin et Pierret égayaient la veillée par des chansons choisies.

Le 29 mai, les heureux mariés partirent en voyage de noces pour Notre-Dame de Lourdes, où ils demeureront.

Nos meilleurs voeux de longue vie et de bonheur les accompagnent.

Parmi les visiteurs éloignés, on remarquait: M. et Mme Paul Beauchemin, M. et Mme Adélard Rioux, M. et Mme Léger O'Shaughnessy, M. Artel O'Shaughnessy, M. et Mme Willie O'Shaughnessy, tous de Montmartre, ainsi que M. et Mme Aurèle Legrand, de Qu'Appelle.

Saint Isidore de Bellevue

Mariage

Le 8 juin, M. le curé bénissait le mariage de Pierre Gareau avec Mlle Marie-Ange Gaudet. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères, MM. Rosario Gareau et Hector Gaudet. Les garçons et filles d'honneur étaient M. Henri Gaudet et Mlle Laurence Gareau, M. Laurent Gareau et Mlle Anita Gaudet. Le dîner fut servi chez M. Hector Gaudet et le souper chez M. Rosario Gareau. Aux nouveaux époux nos meilleurs voeux de bonheur.

Baptêmes

Marie-Michelle-Laurence, enfant d'Emile Topping et de Louisa Chamberland. Perrain, Gérard Chamberland; marraine, Mlle Laurence Gareau.

Anne-Marie-Bernadette, enfant d'Alfred Gaudet et d'Alexina Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Gaudet.

Lac Pelletier

M. et Mme Aimé Tessier, de Elrose, sont de nouveau parmi nous pour quelque temps.

• • •

M. le curé Beaupré, de Val Marie, était dernièrement de passage au presbytère.

• • •

M. David Monette est revenu de l'hôpital, mais n'est pas encore trop bien.

• • •

Le vendredi 12, M. et Mme David Monette célébraient leur 25ème anniversaire de mariage. Un cadeau leur fut présenté et le dimanche 14, une soirée eut lieu en leur honneur.

• • •

M. Cléophas Rémillard, soldat volontaire, est en vacances au Lac pour quelques jours. Il est stationné en Nouvelle-Ecosse.

• • •

Mme Laverdière, de Wolseley, est en visite depuis quelque temps chez Mme Ignace Dumesnil et Mme Victor Perron.

Storthoaks

La majorité de nos fermiers ont fini leurs semences, et les pluies abondantes que nous avons eues dernièrement ne tarderont pas à faire pousser le grain.

Va-et-vient

Mlle Henriette Paradis s'arrêta quelques jours chez ses parents, M. et Mme Albert Paradis, en route pour la province de Québec, où elle a été appelée pour le service de son pays.

• • •

Mlle Béatrice Raymond, coiffeuse à Qu'Appelle, est revenue chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Raymond.

• • •

M. et Mme Gilbert Paradis, stationnés à Moose Jaw, où M. Paradis fait son service militaire, étaient en visite dernièrement chez leurs nombreux parents.

• • •

M. André Chicoine, employé dans une usine de munitions à Longueil, P.Q., est revenu chez ses parents, M. et Mme Adélard Chicoine, après avoir reçu son appel au service militaire.

• • •

M. Aimé Gauthier, barbier, nous quittait le jour de l'Ascension pour répondre à l'appel du service militaire. Nous lui souhaitons bonne chance.

• • •

M. et Mme Eric Taylor, de Gainsborough, et M. Robert Raymond, soldat volontaire, stationné à Régina, vinrent rendre visite à leurs parents, M. et Mme Vital Raymond.

• • •

M. Armand Bourget, soldat volontaire, vint aussi passer une fin de semaine chez son épouse.

• • •

M. Clément Bédard nous est revenu après une longue promenade.

• • •

M. Médéric Dubois, de Régina, était en promenade chez M. et Mme Edouard Paradis.

• • •

Mme Joseph Chicoine et sa fille, Mme Jean Paradis, nous quittèrent dernièrement pour aller rendre visite à leurs nombreux parents dans la province de Québec.

• • •

Mlle Sara Raymond nous quittait la semaine dernière pour se rendre à Ottawa où elle fera partie du service civil.

• • •

Mlle Gabrielle Tourigny, institutrice, se rendit à Wolseley pour assister au mariage de sa soeur. M. Paul Pierret la conduisit.

• • •

M. et Mme Auguste Garand, de Dunrea, Man., accompagnés de leur fille et de deux de leurs fils, rendirent visite à M. Jean-Baptiste Garand, et à M. et Mme Camille Beaulieu.

• • •

M. Théodore Toupin, employé dans une usine de guerre à Ste-Thérèse, P.Q., est en congé chez ses parents, M. et Mme Félix Toupin.

Nos malades

M. Albert Chicoine est revenu chez lui après un séjour prolongé au Sanatorium de Fort Qu'Appelle. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

• • •

M. Philippe Paradis se rendit à l'hôpital de St-Boniface pour un examen médical.

• • •

M. Lucien Paradis, alla aussi conduire son père M. Albert Paradis, au même hôpital, pour suivre des traitements. Nous lui souhaitons un prompt retour dans sa famille.

Congrès régional d'instituteurs bilingues tenu à Willow-Bunch

LE 10 JUIN 1942

Le mercredi 10 juin, avait lieu dans le grand parloir du Couvent des Filles de la Croix, à Willow-Bunch, une réunion des instituteurs bilingues de la région. Le comité régional de Willow-Bunch s'était fait l'organisateur de cette soirée de discussion suscitée par le R. P. A. Joyal, O.M.I., en vue de préparer le prochain congrès général de Saskatoon, et de préparer en commun plusieurs résolutions.

M. Sylvio Grégoire, président du C.P. pour Willow-Bunch, présidait en compagnie de M. l'abbé D. Dugas, aumônier du Comité paroissial de Willow-Bunch.

Assistaient à cette soirée d'études, 11 institutrices, dont 6 religieuses et 1 future normalienne de l'entrée de juillet; plusieurs membres du clergé et des représentants du comité paroissial, ainsi que les commissaires de l'école de Willow-Bunch.

Liste des présences

Religieuses, institutrices et normaliennes: Sr Agnès St-Charles, Fille de la Croix, supérieure du Couvent de Willow-Bunch; Sr Gabrielle-Madeleine, Fille de la Croix, principale du Couvent de Willow-Bunch; Sr Agnès-Joséphine, Fille de la Croix, institutrice du Couvent de Willow-Bunch; Sr Eléonore, Fille de la Croix, institutrice du Couvent de Willow-Bunch; Mère St-Zacharie, Religieuse de Jésus-Marie, supérieure du Couvent de St-Victor; Mère Ste-Angèle de Merici, Religieuse de Jésus-Marie, institutrice du Couvent de St-Victor; Mlle Aline Champigny, institutrice à l'école de Willow-Bunch; Mlle Mary-Ellen Morin, institutrice à l'école de Willow-Bunch; Mlle Thérèse Balthazar, institutrice à l'école de Willow-Bunch; Mlle Thérèse Lemée, institutrice à l'école Grace, Willow-Bunch; Mlle Bernadette Beaulne, institutrice à l'école de St-Victor; Mlle Noëlla Mondor, normalienne de Willow-Bunch; Mlle Thérèse Couture, grade XII, de Fife Lake; Mlle Jeanne Thomasset, grade XI, de Fife Lake; Mlle Madeleine Le Ruyet, grade XI, d'Assiniboia; R. P. Albert Joyal, O.M.I., visiteur des écoles; R. P. Elie Savoie, O.M.I., préfet des études au Collège de Gravelbourg; M. l'abbé Lionel Mondor, vicaire à la cathédrale de Gravelbourg; M. l'abbé Dominique Dugas, vicaire à Willow-Bunch; M. Sylvio Sylvestre, président du C.P. et chef de région de l'A.C.F.C. de Willow-Bunch; Mme J.-S. Duperreault, vice-présidente; Mlle Marie-Jeanne Mathieu, secrétaire; Hida Lauzière, Commissaire de l'école de Willow-Bunch; Emile Bouffard, Commissaire de l'école de Willow-Bunch; Wilfrid Benoit, Commissaire de l'école de Willow-Bunch; Roger Ducharme, séminariste de St-Victor; Roger Lemieux, séminariste de Willow-Bunch; Arthur Marchildon, séminariste de Zenon Park.

Il y a eu de franches et amicales discussions sur l'organisation des instituteurs bilingues en association professionnelle et sur l'organisation de cours postscolaires à l'usage des instituteurs. Un programme musical fourni par M. l'abbé Ducharme et Mlle Marie-Jeanne Mathieu égaya la réunion.

Les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité et signées par toutes les personnes présentes:

(1) **Organisation des instituteurs bilingues en association professionnelle.**

1. **Proposé** par le R. P. A. Joyal, O.M.I., et **secondé** par Soeur Agnès St-Charles, Fille de la Croix: Etant donné que l'union fait la force, il serait désirable que nos instituteurs et institutrices bilingues s'organisent en association pour fin de promotion de la profession et de ses membres, ainsi que pour le perfectionnement de l'éducation religieuse, sociale et nationale.
2. **Proposé** par Soeur Agnès St-Charles, Fille de la Croix, et **secondé** par Mlle Aline Champigny, institutrice: d'envisager la possibilité de fonder une Caisse Populaire dans la dite Association des Instituteurs bilingues de la Saskatchewan.
3. **Proposé** par M. l'abbé D. Dugas et **secondé** par Soeur Agnès St-Charles, supérieure du Couvent de Willow-Bunch: de considérer le perfectionnement du bureau actuel de placement d'instituteurs bilingues situé à Vonda.

(2) **Organisation des Cours Postscolaires:**

1. **Proposé** par Mlle Claire Lemieux, institutrice, et **secondé** par Mlle Thérèse Balthazar, institutrice: Etant donné les erreurs et insinuations tendancieuses qui se glissent dans l'enseignement officiel **proposition est faite** que des cours soient donnés à l'Ecole Normale de Moose Jaw (selon le précédent établi l'an dernier) relevant ses erreurs et fausses insinuations. Des cours postscolaires par correspondance continueraient le travail pendant l'année. Ces cours affecteraient les manuels d'Histoire du Canada, d'Histoire Générale et de Littérature et ils seraient le complément indispensable des manuels officiels.
2. **Proposé** par Soeur Agnès St-Charles, et **secondé** par Mlle Aline Champigny: Que ladite association des Instituteurs bilingues demande aux autorités le maintien d'un professeur à l'Ecole Normale de Moose Jaw, qui donnerait ces cours indiqués dans la proposition 1.

En marge du programme du Congrès, et vu la présence de nombreuses personnes intéressées,

Proposé par M. l'abbé Dugas et **secondé** par M. Emile Bouffard: Que le bureau de placement dont il est question dans la section (1), 3, élargisse ses cadres pour devenir un Bureau de Placement Général des Professionnels bilingues de la province de Saskatchewan.

M. Sylvio Grégoire, chef de région, termina la réunion par un mot de remerciement au clergé, aux religieuses, aux maîtresses, et en particulier aux religieuses Filles de la Croix de Willow-Bunch pour avoir prêté leur beau couvent pour la circonstance. Les délégués furent ensuite invités à un goûter qu'avaient su préparer les religieuses du Couvent de Willow-Bunch.

Nous essayerons de donner plus tard aux lecteurs un compte rendu plus détaillé des discussions et des résolutions. En attendant, nous prions les comités régionaux ainsi que les comités paroissiaux de la province de bien vouloir considérer favorablement les résolutions énoncées plus haut, afin que le Congrès général de Saskatchewan nous trouve les uns et les autres bien préparés pour entreprendre une action féconde en résultats.

Le Comité régional de Willow-Bunch.

En Ontario

Rainy River

Visite pastorale et ordination

S. Exc. Mgr Cabana fit sa première visite pastorale dans notre paroisse les 7, 8 et 9 juin. Arrivé le samedi après-midi, il fit son entrée solennelle dans l'église paroissiale à 7 h. 30. Son Excellence administra le sacrement de Confirmation à un groupe nombreux d'enfants et à cinq adultes. M. D. Sullivan et Mme F. Galliker remplirent les fonctions de parrain et de marraine. M. l'abbé A. Moreau, de Pinewood, assista Son Excellence, avec M. le curé, à la bénédiction du Saint-Sacrement qui termina la cérémonie.

Les petits enfants firent leur première communion le lendemain, dimanche, à la messe basse. La grand'messe fut célébrée par Mgr l'Archevêque-Coadjuteur qui conféra, en même temps, l'ordre du sous-diaconat à M. l'abbé Lucien Turcot. Une nombreuse assistance était présente à cette belle cérémonie. Après la messe, Son Excellence présenta à Pat Gorman la récompense "Ad altare Dei", en reconnaissance de ses 250 heures de service à l'autel. Monseigneur fit remarquer aux fidèles que les cérémonies de la visite pastorale s'étaient déroulées dans un ordre parfait. Il loua aussi le travail accompli dans la paroisse par les religieuses.

Dans la soirée, Son Excellence porta le Saint-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu. Le reposoir avait été érigé à l'entrée du couvent des religieuses. Monseigneur était assisté de M. l'abbé Swanson et de M. le curé.

Lundi, Son Excellence visita l'école séparée et le couvent et, dans la soirée, il assista à un concert. Il nous quitta laissant le souvenir d'une visite mémorable.

JEAN DUNAND DECEDE

VICHY.—Jean Dunand, fameux artiste français qui a introduit en France la peinture sur laques japonaises, est décédé, hier.

AVIS SPECIAL AUX COMMISSAIRES D'ECOLES

Toutes les annonces concernant les demandes pour institutrices, imprimées dans un cadre, seront publiées au prix minimum de $1.00 par insertion.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue et catholique pour le 24 août, pour l'école Ferland, No 3409. 21 élèves. Salaire, $900. S'adresser à **M. Antonio Chabot, sec.-trés., D. S. Ferland, No 3409, Ferland, Sask.**

ON DEMANDE — Institutrice bilingue, compétente, pour l'école Treasure No 2785. Salaire, $700.00 avec boni pour bon enseignement. Ouverture des classes le 12 août. S'adresser à **M. Henri Tinant, secrétaire, Arborfield, Sask.**

ON DEMANDE

Une institutrice catholique bilingue, pour l'école St-Isidore, no 4832. Salaire, $700.00. S'adresser à **M. Jacques Gaudet, sec., St-Isidore de Bellevue, Sask.**

ON DEMANDE

Deux institutrices bilingues, dont l'une expérimentée, pour l'école Bellevue, No 4916. Bonne résidence. Ouverture des classes, le 20 août. S'adresser à **M. Adrien E. Gaudet, secrétaire, St-Isidore de Bellevue, Sask.**

INSTITUTRICE DEMANDEE

Pour l'école St-Thomas, No 865, pour enseigner aux élèves des grades V à X. Salaire, $850.00.

Institutrice pour enseigner aux élèves des grades I à IV. Salaire, $800.00. S'adresser à **M. Arthur Chicoine, secrétaire, Storthoaks, Sask.**

CANADIENS FRANCAIS QUI ONT BOMBARDE EMDEN

LONDRES.—Au nombre des pilotes qui ont participé au raid britannique sur Emden, samedi soir, on remarque les sergents de section L.-J. Nadeau, de Cornwall, Ontario, et R.-A. Gorieu, de Domremy, Saskatchewan.

JUS D'ORANGE POUR LES JEUNES ANGLAIS

LONDRES.—Le ministre britannique de l'alimentation, lord Woolton, a annoncé que tous les enfants anglais recevront une ration spéciale de jus d'orange frais, fourni par les Etats-Unis.

Lord Woolton a ajouté que, cette année, 2,000 tonnes de sirop noir ordinaire seront à la disposition des invalides et des enfants les plus âgés.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Pierre-Jolys

Mme PIERRE GAGNE

Une nouvelle et cruelle épreuve vient de frapper la famille de M. Pierre Gagné, quatre fois déjà visitée par la mort en ces quatre dernières années.

Le 1er juin, Mme Pierre Gagné décédait pieusement, assistée des ferventes prières de son mari et de ses quatorze enfants. Le bon Dieu, ayant jugé dignement accomplie la tâche de cette mère si profondément chrétienne, voulut la rappeler à Lui, tout en laissant bien vivace chez ses enfants, le souvenir de ses derniers et précieux moments, semblables à sa vie de parfaite fidélité au devoir et d'inlassable dévouement.

Mme Pierre Gagné, née Eugénie Joubert, fille de M. François-Xavier Joubert et de Rosalie Tétreault, naquit à St-Pierre-Jolys le 11 juillet 1881. Elle étudia au couvent des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à St-Pierre-Jolys. Le 21 novembre 1899, elle épousa M. Pierre Gagné, de St-Pierre. Le bon Dieu se plut à marquer de ses prédilections ce foyer chrétien, où déjà il s'est choisi deux prêtres et une religieuse.

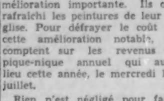
La défunte laisse dans le deuil son mari, M. Pierre Gagné, son vieux père, M. F.-X. Joubert, âgé de 89 ans, deux soeurs, Soeur Marie-Alexandre, de l'Académie Ste-Marie, et Soeur Marie du Bon Pasteur, M.O., supérieure à l'école industrielle de Lestock, Sask.; trois frères, MM. Xaxier, Louis et Ambroise Joubert; quatorze enfants: Joseph, de St-Georges; Soeur M.-Pierre-Joseph (Adélira), de Ste-Agathe; M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de Haywood; Mme Emile Roy (Thérèse), d'Otterburne; Mme Georges Fréchette (Antoinette), de St-Pierre; Marie-Louise et Louis, de St-Pierre; le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., du Scolasticat de Lebret, Sask.; Mme Joseph Fisette (Marie-Josèphe), de La Broquerie; Olivier et Lucien, de St-Pierre; Pierre et Gérard, élèves au Collège de St-Boniface, ainsi que 21 petits-enfants.

Une nombreuse assistance au service funèbre témoignait de l'estime et de la profonde sympathie des paroissiens pour la famille éprouvée.

Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., fit la levée du corps.

La messe fut chantée par M. l'abbé J.-M. Gagné, assisté des RR. PP. Hilaire Gagné et Charles Comeau, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Servaient au choeur: Pierre et Gérard Gagné, Victor et Yves Joubert, fils et neveux de la défunte.

Assistaient aux funérailles: S. Exc. Mgr A. Béliveau, Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., Mgr M.



Mme PIERRE GAGNE

Kessler, P.A., vicaire général du diocèse de Winnipeg, M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre, le T. R. P. Léonard, O.C.C.R., prieur de la Trappe de St-Norbert, le T. R. P. M. Lavigne, provincial des Pères Oblats, le R. P. M. Caron, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, le R. P. Hilarion, O.F.M.; MM. les abbés J. Radaz, C. Paillé, M. Mireault, S. Caron, L. Primeau, A. Laurin, C. Poitras, L. Roy, U. Forest, Picton et Boulet; les RR. PP. A. Bernier et J. Sabourin, S.J.; RR. PP. Paul Piché, Méthé, Baillargeon, P. Aubin, W. Sicotte, T. Paradis, O.M.I.; RR. PP. Poulin et Lalonde, C.S.V.

M. Xavier Joubert conduisait le deuil. Six neveux de la défunte portaient le cercueil: MM. Joseph et Léon Gagné, Hilaire Gratton, Jean-Marie, Augustin et Hector Joubert.

Mme Pierre Gagné laisse après elle le souvenir d'une vie toute de travail et de sacrifice, d'une âme droite, sincère et forte dans ses convictions; un souvenir qui ne sera pas oublié de ceux qui l'ont connue ou qui ont vécu près d'elle.

A la famille profondément affligée, nous offrons l'assurance de notre cordiale sympathie.

• • •

M. François Vinet

Le jeudi, 21 mai, la paroisse de St-Pierre voyait l'un de ses pionniers s'éteindre doucement et partir pour un monde meilleur. M. François Vinet, âgé de 86 ans, avait joui d'une santé robuste pendant toute sa vie. Malheureusement, l'hiver dernier, une maladie incurable le frappa. Il souffrit patiemment et ce ne fut pas sans regret qu'il se vit obligé de quitter ce qu'il avait de plus cher sur cette terre: sa famille nombreuse, sa paroisse et ses amis.

Le service funèbre et l'enterrement eurent lieu le samedi 23 mai. Le Père Jean Lambert, O.M.I., petit-fils de M. Vinet, célébrait, assisté du R.P. W. Sicotte, O.M.I., comme diacre, et de M. l'abbé O. Bouvet, sous-diacre.

M. Vinet laisse plusieurs enfants: M. l'abbé Lucien Vinet, aumônier militaire dans l'aviation; Alfred, de Fitzsimmons, Alta; Mme Henri Lambert, (Antoinette), de St-Pierre; Eugène, de Vassar; Adélard, de Sunstrum, Ont.; Mme C. Gélinas (Anastasie) de St-Pierre; Mme H. Lavergne (Joséphine) de Long Beach, Calif; Mme A. Benoît, (Hortense), de Winnipeg; Mme Roland Mercier, (Aurore), de Montréal.

Thibaultville

Dimanche, lundi et mardi, Quarante-Heures dans notre paroisse. Nombreux sont les paroissiens qui se sont approchés de la table sainte. Le R. P. de l'Etoile était de passage à cette occasion.

• • •

Les paroissiens de Thibaultville, animés de cet esprit de progrès qui leur a fait restaurer la salle paroissiale et le presbytère à l'automne de 1939, bâtir une école en 1940, tailler sur la forêt un terrain d'amusement en 1941, viennent d'ajouter une autre amélioration importante. Ils ont rafraichi les peintures de leur église. Pour défrayer le coût de cette amélioration notable, ils comptent sur les revenus du pique-nique annuel qui aura lieu cette année, le mercredi 1er juillet.

Rien n'est négligé pour faire de ce pique-nique le plus intéressant de la province. En plus des attractions ordinaires, balle-au-camp, etc., il y aura course de chevaux, course de bicyclettes de Lorette à Thibaultville, concours de gigues sous la direction expérimentée du populaire artiste de la radio, Andy Desjarlais, et sous la présidence de M. Lépine, président de l'Union nationale métisse. On sait que c'est par esprit de coopération que nous avons changé la date de notre pique-nique qui a coutume de coïncider avec celui de l'Union Nationale, du moins au cours des 6 dernières années.

Qu'on n'oublie pas le pique-nique de Thibaultville, le mercredi 1er juillet. Rien qu'à voir l'affiche, on s'aperçoit que la chose en vaut la peine.

• • •

Un concours d'embellissement de nos maisons est organisé dans la paroisse. Il commence à porter des fruits. De nombreux paroissiens vont enfin mettre à exécution un projet déjà vieux, celui de peinturer leur maison et planter des fleurs.

Grande-Clairière

La paroisse de Grande Clairière vient de perdre un de ses plus vieux pionniers dans la personne de M. Arthur Darnault. Il rendit son âme à Dieu le mardi 9 juin, âgé de 86 ans et 11 mois, après deux semaines de dures souffrances, endurées avec une grande résignation chrétienne.

Il vint du Loire-et-Cher (France) en 1890. Il s'établit tout d'abord à St-Laurent, mais n'y fit qu'un court séjour. Il alla ensuite à Grande-Clairière où il demeura presque le reste de sa vie.

Il laisse pour le pleurer, sa fille, Madeleine, qui demeurait avec lui; son gendre, M. V. Delalleau et ses deux petits-enfants, Joseph Delalleau, aviateur à Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, et Marie, de Laurier.

Le jeudi 11 courant, eurent lieu ses funérailles, auxquelles assistait un grand nombre de paroissiens.

Les porteurs étaient M. Jean Lamouline, Léon Moreau, Charles Delalleau, Jules Lamouline, Henri Hardy et Jean Vinck.

Laurier

La campagne de la Croix-Rouge étant terminée, le comité local est heureux de dire un grand merci à tous ceux qui y ont généreusement contribué. Il a envoyé au Quartier Général à Winnipeg la jolie somme de $245.00.

• • •

La procession de la Fête-Dieu fut comme chaque année une belle manifestation d'amour et de reconnaissance envers la Sainte-Eucharistie. On se rendit jusque chez M. Henri Deremiens où un magnifique reposoir était dressé. La procession en très bon ordre, la Croix en tête, suivie de nos petits croisés costumés pour la circonstance, des enfants, Enfants de Marie, Dames de Ste-Anne, la Ligue du Sacré-Coeur et Messieurs entourant leur bannière respective, ensuite venaient les fleuristes précédant le Saint-Sacrement.

• • •

M. Henri Bougearel accompagné de M. Caron, de Mmes Klein, Etsell et Desprès ont rendu visite à M. le curé, mercredi dernier. M. Bourgearel et Mme Klein quittent Winnipeg pour leur nouveau poste à la Légation Française, à Ottawa.

GENEVE.—De nouvelles routes vont être construites entre Genève et Saint-Gall et entre Bâle et Chiasso.

Otterburne

Le R. P. Hilarion, franciscain, a prêché durant la semaine de la Fête-Dieu, les exercices de la retraite paroissiale. Malgré les travaux des champs encore inachevés, les paroissiens se sont montrés assidus aux offices, et ont suivi les divers exercices avec piété.

Le dimanche de la Solennité de la Fête-Dieu, Mgr W.-L. Jubinville nous fit l'honneur de venir présider la procession et de porter le Très Saint-Sacrement.

• • •

Léon Dumont, qui a revêtu il y a quelque temps l'uniforme kaki aux casernes de la rue Osborne, prenait son premier congé dans sa famille, le dimanche de la Fête-Dieu.

• • •

M. et Mme Théodule Besner, de Saint-Clet, comté de Soulanges, dans la province de Québec, ont passé une couple de semaines chez leur fille, Mme Camille Carrière. Ils ont continué leur route vers la Colombie, où ils visiteront d'autres parents.

Ste-Rose-du-Lac

Première Communion

Le dimanche de la Sainte Trinité, trente-deux de nos petits enfants ont fait leur première communion. La plupart des parents ont accompagné leurs enfants à la table sainte. C'est un spectacle toujours touchant, toujours nouveau qui fait bénir la mémoire du saint pape Pie X qui a remis en honneur dans l'Eglise la communion des petits enfants.

Après la messe, les premiers communiants se consacrèrent au Sacré-Coeur et à la Sainte Vierge et furent reçus dans la Confrérie du scapulaire du Mont Carmel. On leur distribua ensuite une image-souvenir de première communion. Daigne le bon Maître les garder contre la contagion du siècle et les conserver parfaits chrétiens!

Célébration de la Fête-Dieu

Dimanche dernier, après la grand'messe, il y eut procession solennelle du Très Saint-Sacrement. La température était idéale. Le reposoir magnifiquement décoré et entouré d'anges-adorateurs, était à la résidence de M. Emile Langevin. On avait aussi orné les routes et pavoisé les résidences. Portaient le dais MM. L. Delorme, J. Hurst, A. Knockaert, C. Tucker, E. Béasse, A. Huls, H. Michaud et A. Normand. On a remarqué la bonne tenue et la piété des paroissiens de Ste-Rose auxquels étaient venus se joindre plusieurs catholiques de nos deux missions de Methley et d'Ochre River.

Cette procession clôturait nos Quarante-Heures. A l'ouverture, le premier vendredi du mois, il y eut grand'messe solennelle chantée par le R.P. Curé, assisté par M. Desjardins, curé de McCreary et le R.P. de Rocquigny, vicaire à Ste-Rose, comme diacre et sous-diacre. Les sermons furent donnés, en français, par le R.P. Antoine des Pères Capucins de Toutes-Aides, et en anglais par M. Desjardins. Etaient aussi présents M. Pierquin, V. F., curé de Laurier, le R.P. Masséo, O.C., curé de Toutes-Aides, M. Vachon, curé de Ste-Amélie, et le frère Mansuet, O. C.

Dans l'après-midi, les prêtres du doyenné se réunirent au presbytère pour leur conférence, sous la présidence de M. le Vicaire Forain.

Mariage

Le 6 juin, M. Emile Lacouette, de Dauphin, conduisait à l'autel Mlle Isabelle Bilous, de notre paroisse. Le R.P. de Rocquigny leur donna la bénédiction nuptiale. Aux nouveaux mariés, nos voeux de bonheur.

Letellier

Baptême

Marie-Cécile, enfant d'Alphonse Gentes et de Simonne Côté, née le 7, baptisée le 14. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Côté, de St-Malo, grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Joseph Goulet.

• • •

Mlle Victoria Gagnon, de Vancouver, C.-B., de passage chez M. Peter Fraser.

Bel exemple de coopération à Dunrea

Un de nos bons paroissiens étant tombé malade au moment des semences, a été retenu au lit pendant quelque temps et fut même obligé de passer quelques jours à l'hôpital de St-Boniface. Sans demander avis au patient, les gens se sont organisés pour lui venir en aide. Dès le lendemain, dix tracteurs et douze chevaux étaient à l'oeuvre. Deux jours ont suffi pour ensemencer tout son terrain. Bravo, fermiers de Dunrea!

• • •

Mme A. Lacroix, de St-Boniface, est venue rendre visite à ses amis de Dunrea, et est repartie enchantée de son voyage.

Saint-Eustache

Oui, nous avons eu une belle procession du Saint-Sacrement. Sans doute ce ne fut pas grandiose comme les processions et les manifestations de Montréal et de Québec, ni même comme celles de Saint-Boniface, mais ce fut aussi bien et mieux que dans la plupart des centres français du Manitoba. Honneur à tous ceux et à toutes celles qui ont préparé les décorations du parcours de la procession et du reposoir! Honneur à ceux et celles qui ont préparé l'arc de triomphe! Que les bénédictions célestes se répandent sur chacun de ceux qui ont pieusement suivi la procession!

• • •

Mgr le curé est seul depuis le 6 avril dernier. Son vicaire, M. l'abbé Lorenzo Paulhus, est aux Etats-Unis, chez le frère de notre curé, M. l'abbé J. Ludger Bastien, curé de l'église du Sacré-Coeur d'Oakwood, Grafton, dans le Dakota-Nord. Quand M. le vicaire reviendra-t-il? Nous n'en savons rien. Tout ce que nous avons appris, c'est le retour de M. le curé d'Oakwood dans sa paroisse, et son rétablissement presque complet des différentes interventions chirurgicales qu'il eut à subir à la fameuse clinique des docteurs Mayo, à Rochester, Minnesota.

• • •

Voici maintenant le tableau d'honneur de nos différentes écoles. Ecole des religieuses: **Religion:** Laurette Lachance, Charles Halpin, Claudette et Florence Beaudin. **Français:** Lauria Godin, André Lachance, Amanda Beaudin et Gérard Lussier.

Ecole Baie St-Paul Est—**Français:** Yvette Allard et Annette Desjardins. **Religion:** Benoit Desjardins, Eva St-Germain.

Ecole Baie St-Paul Ouest—**Catéchisme:** Betty Tanguay et Lucille Sénécal. **Français:** Betty Tanguay, Viola Tanguay et Lucille Sénécal.

Ecole Chabot—**Religion:** Germaine Girard, Bruno Chabot, Berthe Arnal et Berthe Girard. **Français:** Germaine Girard et Bruno Chabot.

Fisher Branch

Notre dernière partie de cartes, organisée par les Dames de Ste-Anne, au profit de l'église, a donné un bon résultat. Merci à tous ceux qui ont contribué à en faire un succès.

Visiteurs

M. et Mme Guillaume Carrière, de St-Boniface, accompagnés de leurs quatre enfants, étaient en visite chez M. Joseph Bernier, en congé de fin de semaine, à l'occasion de la Fête-Dieu.

Dauphin

Mariage Lamoureux-Montpetit

Le mariage de Mlle Joséphine Montpetit, fille de M. et Mme A. Montpetit, de Dauphin, avec M. Wilfrid Lamoureux, de l'aviation, fils de M. H. Lamoureux, de Fort Saskatchewan, Alta, et de feu Mme Lamoureux, fut célébré le jeudi 21 mai, dans l'église St-Viateur.

La messe nuptiale fut chantée par M. l'abbé Davis, qui avait comme assistant à l'autel, M. Paul Montpetit, frère de la mariée.

Mme I. Winters touchait l'orgue. Mme W. R. Graves, cousine de la mariée, chanta l'"Ave Maria" de Millard, et l'"Ave Verum" de Bardel. Durant la communion, M. Albert Graves joua l'"Agnus Dei" et le "Sub Tuum", sur le violon.

La mariée était accompagnée de son père. Mlle Ida Blanchette, de St-Boniface, cousine de la mariée, était fille d'honneur, tandis que M. R. H. Pugsley, de l'aviation, agissait comme garçon d'honneur.

L'huissier était M R. Limoges, beau-frère de la mariée.

Une réception eut lieu le soir chez les parents de la mariée, à laquelle 40 invités assistaient.

Saint-Laurent

Tableau d'honneur au Couvent MAI 1942

Grade XI—Pierre Cyr, George Hobson.

Grades IX et X—Eveline Devlin, Irène Dubois.

Grade VIII — Jean Guiboche, Rita Dubois.

Grade VII — Robert Connelly, May Cyr.

Grade VI—Germaine Boucher, Henriette Colliou.

Grade V—Jeannette Guiboche, Louis Colliou.

Grade IV—Christiane Abgrall, Nestor Mykytiuk.

Grade III — Claudette Coutu, Eva Lavallée.

Grade II—Nora Gaudry, Cecilia Connelly.

Grade I—Lilliane Abgrall, Simone Chartrand.

Cours préparatoire — Dorothée Guiboche, Laurette Richard.

Pacte d'aide mutuelle entre les Etats-Unis et la Russie

WASHINGTON. — Les Etats-Unis et la Russie soviétique ont signé un pacte d'aide mutuelle, quelques heures après qu'on eut annoncé qu'au cours d'un récent voyage de M. Molotov à Washington, le ministre des Affaires étrangères soviétique et M. Roosevelt s'étaient entendus sur la tâche urgente de créer un second front en Europe en 1942, et sur la tâche de préparer l'établissement d'un monde meilleur pour l'avenir.

En même temps que cette déclaration, Londres annonçait la conclusion entre l'Angleterre et la Russie d'un pacte d'aide mutuelle pour vingt ans.

C'est quelques heures après ces déclarations, que l'ambassadeur soviétique à Washington, M. Maxim Litvinoff, et le secrétaire d'Etat étatsunien, M. Cordell Hull, ont signé au nom de leurs pays respectifs un pacte d'aide mutuelle qui supprime le signe de piastre dans l'aide des Etats-Unis à la Russie, et dans lequel les deux pays s'engagent à coopérer avec l'Angleterre, la Chine et les autres pays alliés, à créer un monde meilleur pour l'avenir.

L'accord signé par MM. Hull et Litvinoff est, quant aux dispositions essentielles, semblable aux accords de prêt-location déjà conclus entre l'Angleterre, les Etats-Unis et la Chine. Mais il va plus loin en ce qu'il insiste sur l'importance de l'aide apportée sur les champs de bataille, par comparaison avec l'aide sous forme d'argent, de navires, de chars, d'avions ou de matières premières indispensables.

On a ajouté au document une note signée par M. Hull, et qui confirme que le nouvel accord remplace et rend inopérants les accords antérieurs en vertu desquels le gouvernement soviétique acceptait un prêt de $1,000,000,000 et d'autres crédits additionnels pour un montant non spécifié, et s'engageait à en commencer le remboursement cinq ans après la guerre.

Le nouvel accord stipule que pour déterminer les termes précis d'un règlement, on attendra jusqu'à ce que l'ampleur de l'aide soit connue, et que l'on y tiendra amplement compte de l'aide apportée à la Russie par les Etats-Unis.

Dans un communiqué publié par le secrétariat d'Etat, au sujet de la signature du pacte, on signale le fait que les Etats-Unis enverront des approvisionnements à la Russie en quantité croissante, mais que, d'autre part, l'Union soviétique enverra aux Etats-Unis tout ce qu'elle est en mesure de lui fournir.

Le communiqué ajoute: Mais quelque considérable que cette aide puisse devenir, elle sera faible en comparaison avec la contribution magnifique apportée par les forces armées de l'Union soviétique à la défaite de l'ennemi commun.

En d'autres termes, le règlement final après la guerre pourrait montrer les Etats-Unis comme fortement redevables à l'Union soviétique, même après qu'on aura pris en considération les quantités immenses de matériel de guerre qui auront été envoyées en Russie.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Notre français

Il ne sied pas à un fils de famille d'aller raconter à tout venant (et encore moins aux coureurs de potins) les vulgarités ou les disgrâces intimes de sa famille. On en veut toujours à celui-là; même les gens qui trouvent leurs fielleux plaisir à découvrir et à colporter ce genre de nouvelles ne respectent pas celui qui les renseigne.

Pourtant voilà ce que j'ai fait. La courte liste d'expressions manitobaines (?) parues la semaine passée dans le "Coin du Collège" illustre le français bâtard que nous parlons. Illustration seulement, non anthologie complète.

Pareille exposition d'une tare intime était inopportune, diront certains. Ne pas en parler ne guérira rien, voilà qui est sûr. Avouons que cela fournit des armes au bobard francophobe du "Parisian French". Nos concitoyens anglais seraient vraiment mal venus de nous reprocher notre français souillé d'expressions Anglo-saxonnes: ils en sont responsables. Le strict respect de nos droits à l'école, et à la radio aurait dégagé leur responsabilité: elle reste engagée.

Rejeter tout le blâme sur leur compte, cependant, serait injuste. Nous avons notre part de culpabilité, et la regarder en face ne nuira à personne.

Faut-il expliquer cette défaillance par le respect humain? Il en est pour qui cette honteuse réponse est la seule bonne, mais ceux-là sont les moins nombreux. Cette minorité d'ailleurs en serait là, même avec une éducation toute française, un poste de radio et moult journaux uniquement français.

Mais les autres, alors, pourquoi? La véritable cause? L'ignorance. On ne sait pas. La radio, le journal vous diront: strike, foul ball, left jab, mais qui comprendra "prise, but, abat, filet?" Encore sont-ce là les plus usuels des termes français. A tel point que ceux qui emploient des termes de sport français paraissent ridicules.

Sont-ils coupables, ceux qui usent d'expressions incorrectes? Comment pourraient-ils l'être? Leur ignorance n'est qu'une conséquence. Où donc auraient-ils pu apprendre mieux? Voyons nos ressources.

Le foyer, l'école, le journal, la radio, les cercles d'étude ou de sport, organisés sur des bases françaises, voilà qui pourrait réagir. De ceux-là, combien disposons-nous?

Les foyers manitobains—surtout ceux qui se sont fondés depuis une dizaine d'années—peuvent-ils conserver pure notre langue? Poser la question, c'est la résoudre, et on sait dans quel sens, hélas! On ne sait pas, on n'a pas le temps, on ne s'y intéresse pas, et parfois, on s'en moque.

L'école? Le français qu'on y enseigne, est bien souvent strictement scolaire. Les enfants y apprennent à écrire un français correct qu'ils laissent entre les quatre murs de la classe. Une fois dans la rue, dans la cour, ils émailleront leur français—quand ils le parleront!—d'anglicismes aussi savoureux (?) que ceux dont on a donné des spécimens ici même. Ils ne savent pas mieux? A qui la faute? Ils n'y pensent pas? A qui la faute? Ils s'en moquent? Encore une fois, à qui la faute?

La radio? N'insistons pas.

Le journal? La désavantageuse position de notre périodique français limite malheureusement sa magnifique influence. Trop souvent d'ailleurs la concurrence terrible des grands journaux d'expression anglo-saxonne, des revues américaines, des fameux "comics" détruit au fur et à mesure chez un grand nombre ce qu'il édifie.

Des cercles, des associations—exception faite de l'Association d'Education—depuis la disparition de l'A.C.J.C. je n'en connais pas qui mène campagne en faveur du bon parler. Si nous n'en avons pas, pouvons-nous nous payer le luxe de nous en passer longtemps.

Le mal est là, grandissant. Ce n'est pas en se fermant les yeux, en se bouchant les oreilles et en se taisant qu'on le guérira.

Et pour dire brutalement ma pensée: si c'est pour léguer à nos descendants le français miteux que trop d'entre nous parlent, que nous nous battons . . . franchement, à quoi bon?

Clément FLUET,
Philosophie.

Réflexions en face du cheval allemand

Franchement, la vie est dure! Surtout la tienne, pauvre cheval allemand. Tout le monde est sur ton dos. Ce que tu en as emmagasiné de coups de tête et de coup de pieds depuis six mois!

Lorsque je vois sur le tableau de la Récréation: ATHLETES: 3 h. 30, je sympathise avec toi, crois-moi. "3 h. 30": c'est l'heure de ton supplice. Les Athlètes du Collège, tes bourreaux. Ils sont onze: Philippe, les deux Fernand, Hubert, Marcel, Gilbert, Lucien Ernest, Robert, Félix, Victor.

Je les revois. On commence par te passer deux bouts de tuyaux à travers le corps et puis on te mène à l'herbe. Et ça y est... Ils sont là, les onze, nerveux, trépignants, à dix pieds de ta carcasse résignée. Pirouettes, culbutes, deux mains, une main, pas de main, tout y passe...

Plusieurs parmi eux font bien les choses. Ils te montent sur le dos avec une délicatesse! une vraie caresse, quoi! Félix, Gilbert, Hubert, les deux Fernand, quelle souplesse, quelle élégance! On dirait des oiseaux aux ailes déployées te frôlant à peine au passage.

Mais voilà que les choses se gâtent. Lucien, Ernest, Robert: trois qui valent leur pesant d'or et leur pesant tout court. Un saut sur le tremplin, un essai de vol, mais atterrissage forcé sur ton pauvre dos, de vrais bombardiers en panne.

Et le petit Philippe, celui-là, tu es son idée fixe, sa faiblesse. Tout le long de la journée, il se tient à tes côtés, t'admire, te dévore des yeux, te caresse. Un jour, on lui demande: "quels sont tes deux meilleurs amis"? Réponse: "Gilbert St-Laurent et le cheval allemand.": Et puis, Philippe, il paraît que ça sent le Grec. Ça veut dire: "Qui aime les animaux":

Si tu savais, pauvre cheval allemand, toutes les balivernes que l'on sert, pour grossir le nombre de tes bourreaux ou pour le maintenir. Athlétisme: école d'endurance, de courage. Triomphe de la volonté sur l'imagination et sur la sensibilité. Un bon athlète n'est pas celui qui jamais ne rate son coup ni ne se blesse, mais celui qui malgré les échecs et les bobos, recommence et recommence, et patati et patata . . .

Et après chaque exercice, pour avaler la pilule et les principes: distribution de biscuits.

Eh bien, patience, mon pauvre cheval. Quand je serai grand, je fonderai la Société Protectrice des chevaux allemands.

Wilbrod THEBERGE.

SAINT-BONIFACE

OFFICIEL

A nos chers diocésains de Saint-Boniface

Les Souverains Pontifes ont encouragé, dans ces derniers siècles, les évêques à procurer à leurs diocésains des maisons de retraites fermées. Pie XI, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, recommandait à tous les catholiques de l'univers les fécondes et opportunes retraites fermées avec les récollections ou oeuvres annexes. Notre loi diocésaine insiste sur les retraites fermées. Depuis le 24 mai dernier, le diocèse compte dans la ville de Saint-Boniface, une maison destinée successivement aux retraites d'hommes et de femmes. Cette oeuvre est paroissiale et diocésaine, puisqu'elle est pour tous les catholiques et toutes les paroisses et missions de notre diocèse. Nous invitons donc tous nos diocésains à venir chaque année y réparer leurs forces physiques et spirituelles. En agissant ainsi ils obéiront à la voix du Pape, de l'archevêque et de leurs curés.

✠GEORGES CABANA,
Archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

A la Cathédrale

Sacré-Coeur

Dimanche dernier on a célébré à la Cathédrale la fête du Sacré-Coeur. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Lavoie, curé. On a fait à l'intérieur de l'église la procession et on a lu l'acte de consécration au Sacré-Coeur.

Pour le Collège

On a lancé dimanche dernier l'appel et la campagne en faveur du Collège. Comme on le sait, il doit se faire une battue à travers tout le diocèse en faveur de l'Oeuvre des Bourses encore cette année. A St-Boniface, la perception se fait par les Anciens Elèves, sous la direction de leur Président général, M. Roland Couture, avec l'appui d'un comité local. On veut passer par toutes les maisons et recueillir les offrandes des paroissiens à l'endroit de cette oeuvre d'une nécessité absolue.

Pour Monseigneur Langevin

Mardi matin, à 9 h., il y a eu messe chantée par S. Exc. Mgr Cabana pour le repos de l'âme de Monseigneur Langevin. Un bon nombre de prêtres étaient présents à cette cérémonie. Il y a 27 ans que Monseigneur Langevin est décédé.

Ordinations

Le 29 juin prochain il y aura une cérémonie d'ordination dans la cathédrale de St-Boniface. Deux jésuites de la province, les RR. PP. Oscar Boily et Amédée Dupas, recevront la prêtrise des mains de Monseigneur Cabana. M. l'abbé Lucien Turcot sera fait diacre et MM. Edouard Fontaine et Louis Morin seront faits sous-diacres. M. Arthur Barnabé recevra les deux derniers ordres mineurs.

A l'Archevêché

De passage à l'Archevêché, les RR. PP. Dussault et Piché, dominicains, qui ont prêché la retraite à St-Pierre-Jolys. Aussi, le R. P. Lemieux, O.M.I., en route pour Edmonton, où il doit prêcher des retraites. Ce dernier est le cousin de M. l'abbé Décosse, secrétaire.

• • •

Le mardi 29 juin, le R. P. Zimmerman, qui a été longtemps curé de Ladywood et a fait du ministère auprès des Polonais du diocèse, célébrera à Ladywood son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. Il y aura messe et cérémonie officielle de la part des paroissiens. Nos meilleurs voeux à ce bon et zélé missionnaire.

• • •

S. Exc. Mgr Cabana et plusieurs prêtres de l'Archevêché sont allés assister au Congrès régional de Somerset dimanche dernier.

A l'Hôtel de Ville

Il est fortement question que le C.P.R. achète de la ville un certain nombre d'acres afin d'avoir son entrée industrielle dans la ville. Cela éviterait certains frais à la compagnie et serait un avantage nouveau pour les industries.

• • •

La construction, qui demeure l'une des bases du travail, montre une certaine activité. En effet, les compagnies Swift et Canada Packers agrandissent de plus en plus leurs industries; l'hôpital de St-Boniface est à faire d'importantes et coûteuses améliorations intérieures qui le placeront au premier rang des hôpitaux modernes. La construction de nouvelles résidences se continue. Cependant, des grandes compagnies de bois ont avisé que devant faire passer les contrats de guerre en premier lieu, elles doivent refuser pour quelque temps, au moins, les demandes pour d'autres fins.

PETITE NOTE

Le mariage du caporal Claude F. Vermander, du district militaire No 10 R.C.S., second fils de M. et Mme Arthur Vermander, avec Mlle Françoise Blain, fille aînée de M. et Mme J.-A. Blain, aura lieu à la cathédrale le samedi 27 juin, à 10 heures et quart. Après la cérémonie, il y aura réception à la salle du Cercle Ouvrier.

GRAND PIQUE-NIQUE LE 20 JUIN

Le "Canadian Unity Council" qui est la Fédération des groupes ethniques du Manitoba a organisé un grand pique-nique pour le samedi 20 juin au parc KILDONAN, nord de Winnipeg, rue Main. 21 nations seront représentées. De 3 h.30 à 5 h.30, un programme de jeux et sports variés sera donné. Il y aura souper. (Ceux qui viendront au pique-nique sont priés d'apporter leur panier). Des rafraîchissements seront en vente sur le terrain. Durant la soirée des chants nationaux et des danses seront exécutés par les différents groupes. On peut donc s'attendre à ce que les Français feront acte de présence et montreront les talents que notre nationalité possède. Ce sera aussi l'occasion de montrer et prouver que, même en ces temps difficiles, ils sont Français avant tout et fiers de l'être.

Un bon service de tramways est assuré pour aller au parc. (Prenez le numéro 26). Section B.

Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser à

M. C. Buffet, 302 Edifice McIntyre, téléphone 97 125, ou à M. Pierre Chaballier, 460, rue St-Jean-Baptiste.

(Communiqué)

Organisation de Gaulle

Il y aura jeudi soir 18, à l'hôtel de ville, assemblée ordinaire mensuelle. Il est question, avec l'organisation de St-Vital, d'organiser une fête champêtre. Communication officielle a été reçue qu'un "Tag Day" au profit du Général de Gaulle pourrait avoir lieu le samedi 25 juillet.

Retraites fermées

19-20-21 juin—Pour hommes qui travaillent en ville. Prédicateur: M. l'abbé L. Blais, prêtre.
25-29 juin — Pour jeunes filles. Prédicateur: R. P. L. Péalapra, O.M.I.
2-6 juillet — Pour jeunes gens. Prédicateur: R. P. D. Jubinville, O.M.I.
9-13 juillet—Pour hommes. Prédicateur: M. l'abbé L. Blais, prêtre.
16-20 juillet—Pour femmes. Prédicateur: M. L. Blais, prêtre.
24-28 juillet—Pour jeunes filles. Prédicateur: R. P. Hilarion, O.F.M.
31 juillet au 4 août—Pour jeunes filles qui travaillent en ville. Prédicateur: R. P. Léo Lafrenière, O.M.I.

On recevra avec reconnaissance, une offrande de $3.00 pour femmes ou filles; de $3.50 pour hommes et jeunes gens.

Ces retraites commencent le soir, vers 7 h. 30 de la première date, et se terminent le matin de la dernière.

Maison de Retraites Fermées, 680, rue Collège, St-Boniface, Man. Tél. 201 422.

DE L'ORGE DANS LE PAIN

BERNE — Vu les difficultés croissantes auxquelles se heurte le ravitaillement de la Suisse en céréales panifiables, les autorités de la Confédération ont ordonné aux meuniers d'incorporer 10 p.c. d'orge dans la farine.

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE EN SUISSE

BERNE—Les autorités suisses ont ordonné le rationnement de la viande à partir du 1er mars 1942. La ration a été fixée à 2 kg. par personne et par mois, y compris les os. Le mercredi et le vendredi restent en outre jours sans viande.

Décès

Mme JEAN VERNE

St-Boniface n'a pas encore oublié la mort tragique du sergent Jean Verne, tué par un bandit qu'il poursuivait. Sa veuve et plusieurs enfants en bas âge lui survécurent. Mme Verne (née Evangéline Lavallée) est morte subitement à St-Boniface la semaine dernière, laissant pour pleurer sa perte, ses enfants en bas âge. Cette pénible nouvelle a vivement attristé notre population.

Le service a eu lieu lundi matin de cette semaine à 9 heures, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

LA CHORALE

Le 7 juin, dimanche de la Fête-Dieu, après la messe solennelle dans le local des répétitions, eut lieu l'élection du nouveau comité pour l'année 1942-42 des membres de la chorale de la Cathédrale de St-Boniface.

Le vice-président, H. Dubé, en l'absence du président, C. Biron, présida et ouvrit l'assemblée. M. Dubé excusa le président et l'assemblée exprima ses regrets d'apprendre que M. Biron avait dû aller à l'hôpital et qu'il était convalescent. Tous souhaitent le revoir parmi nous encore. Nous lui exprimons nos remerciements pour tout le dévouement dont il a fait preuve, en assurant le succès des piques-niques et des autres fêtes intimes de la chorale.

L'assemblée nomma W. Raymond président des élections, et S. Tremblay et L. Bélanger, scrutateurs.

Les candidats élus aux postes de président, vice-président, secrétaire-trésorier et conseillers furent les sept suivants: MM. H. Dubé, A. Savoie, H. Boisselle, A. Beaulieu, E. Ritchot, W. Raymond et H. Jordens. A cause d'empêchement à remplir n'importe lequel de ces postes, W. Raymond demanda de retirer son nom parmi ceux des candidats aspirants.

Le résultat des votes donnés par l'assemblée composée des membres présents fut comme suit: Président, M. A. Savoie; vice-président, M. H. Boisselle; secrétaire-trésorier, M. H. Jordens; conseiller, M. H. Dubé.

Le nouveau président exprima en quelques paroles sa surprise et ses remerciements pour la confiance que nous lui témoignons, et il promit de rendre son terme aussi fructueux que possible.

Depuis que M. A. Savoie est avec nous, nous avons en lui un membre dévoué en tout et prêt à tout sacrifice pour assurer le succès de la chorale en général.

M. Marius Benoist, directeur de le chorale, fut présent à l'élection.

M. W. Raymond proposa un vote de remerciement au comité sortant de charge; ce vote fut secondé à l'unanimité par toute l'assemblée. Durant ces derniers temps, M. Lucien Trudeau ne put participer aux activités de la chorale dont il est un membre fidèle depuis bien des années. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il se remet doucement de la maladie qu'il a subie durant le mois écoulé et nous souhaitons que bientôt M. Trudeau sera de retour parmi nous.

Le nouveau comité commencera à entrer en fonction le 17 juin, quand il se réunira chez M. Marius Benoist pour discuter où aura lieu le pique-nique cet été.

H. JORDENS,
secrétaire-trésorier.

MARIAGE

VINET—DUGAL

Mardi dernier, M. l'abbé Marcel Dugal célébra en la cathédrale de St-Boniface, le mariage de sa soeur, Madeleine-Françoise, fille de Mme Emile Dugal et de feu M. Dugal, avec M. J. Roland Vinet, de Montréal, fils de M. Jean-Baptiste Vinet, de Valleyfield, et de feu Mme Vinet.

Mme Dugal, mère de la mariée, toucha l'orgue durant la cérémonie nuptiale.

La mariée était accompagnée de son frère, M. Paul Dugal.

Une réception eut lieu ensuite à Winnipeg, après laquelle M. et Mme Vinet partirent pour un voyage au Lac des Bois. A leur retour, ils seront les hôtes de Mme Dugal, mère de Mme Vinet, avant de partir pour Montréal où ils résideront.

BAPTEMES

Le 7 juin — Marie-Yvonne-Jeannette, née le 5 juin, fille de Raoul Laurendeau et de Dianna Pilon. Parrain, Charles Sewald; marraine, Alice Loriault.

Le 7 juin — Marie-Gail-Irène, née le 25 mai, fille de Ferdinand Nys et de Juliette Blain. Parrain, Albert Blain; marraine, Irène Pambrun.

Le 7 juin—Marie-Victoria-Denise, née le 24 mai, fille de René Laplume et de Lena Kryminski. Parrain, Wilfrid Grégoire; marraine, Maria Proulx.

LYON, France.—La Compagnie Nationale des chemins de fer français, rapporte Radio-Lyon, a informé le public qu'elle ne pourra pas maintenir ses services d'été tels qu'ils avaient été annoncés. Des trains devront être supprimés purement et simplement; d'autres ne pourront être maintenus qu'un certain nombre de jours par semaine. Les voyageurs trouveront tous renseignements utiles dans les gares.

Le Congrès de l'A.C.F.C. en Saskatchewan

(Suite de la première page)

Nous demandons donc aux comités paroissiaux et aux commissions scolaires d'accomplir ce travail au plus tôt, en réunion conjointe si possible, et de désigner celui ou ceux de leurs délégués qui devra se faire leur avocat au Congrès.

3—Comme on le sait, chaque délégué doit venir au Congrès muni de **lettres de créances** dûment signées et estampillées par les président et secrétaire locaux. Sur présentation de telles lettres, fournies gratuitement en temps opportun par le secrétariat, les délégués reçoivent l'insigne qui leur permet de prendre pleine part active au Congrès.

Les Statuts des Associations établissent quel est le nombre de délégués auquel a droit chaque centre. Il sera évidemment loisible au Congrès siégeant de décider s'il y a lieu de faire exception aux prescriptions des Statuts pour les cas particuliers. Conséquemment, qu'on assure tout d'abord une bonne représentation. Ceux qu'il ne sera pas possible d'accepter comme délégués officiels seront les bienvenus à titre de visiteurs et gagneront à coup sûr d'être venus au Congrès.

4—Nous demandons aux commissions scolaires de faire un effort tout spécial pour **payer leur contribution** d'ici au Congrès. Cela allégera singulièrement la tâche des préposés aux incriptions, le matin du Congrès.

5—Nous insistons de nouveau au sujet de la **représentation féminine** au Congrès. En publiant le programme, la semaine prochaine, nous donnerons toutes les raisons que nous avons d'agir de la sorte. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'annoncer la participation d'une conférencière de l'Est que tous nos centres connaissent, Mlle Eveline Le Blanc, et notre intention de profiter largement du Congrès de Saskatoon pour tenter de populariser les cercles d'études féminins.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.,
Vonda, Sask.

Impressions de retraite fermée

Vous avez peut-être déjà eu, ou vous avez présentement l'idée de faire une retraite fermée. Mettez au plus tôt votre projet à exécution, car c'est une excellente chose. Le diable n'aime pas cela, sans doute, car toujours il vous fera trouver mille-et-un prétextes, pour remettre ce projet à plus tard, et que de mérites perdus pendant ce temps!

Trois jours vous paraîtront peut-être longs; ne craignez rien, les menus (spirituels) sont si variés et si bien préparés qu'il ne reste aucune place pour l'ennui; et cela tout en vous reposant physiquement de vos occupations ordinaires, dans le calme et la douce paix d'une vie toute en Dieu, où vous vous retrempez dans le bain spirituel dont toute âme a besoin. Méditations, sainte messe, actions de grâces, conférences, visites au Saint-Sacrement, à la Ste-Vierge chemins de croix, adoration, salut, récréations, lectures appropriées choisies avec soin par les dirigeants qui ne sont pas des novices en la matière.

Chacun a sa chambre propre et confortable, et d'excellents repas sont servis.

Toutes les catégories de personnes sont appelées à suivre ces saints exercices; les jeunes y trouveront profit pour orienter leur vie chrétienne et amasser des trésors pour la vie à venir; les plus âgés seront puissamment aidés à sanctifier les dernières années qui leur restent à vivre, et à ne point perdre et gaspiller d'immenses sources de mérites pour l'éternité. Nous l'oublions trop souvent.

Négliger de faire sa retraite quand on le peut est certainement une erreur, car c'est se priver volontairement des grâces qui passent et qui ne reviendront peut-être pas pour vous.

M. A. C.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Tortilla Flat	II
Saboteur	II
Great Man's Lady	II
Call Out the Marines	III
Mystery Ship	II
North of the Rockies	I

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Belle manifestation de foi au Congrès Eucharistique de Somerset

(Suite de la première page)

Heures saintes et procession

L'après-midi de la journée fut consacrée entièrement à la prière. Trois heures saintes prêchées dans les trois langues, par les prédicateurs déjà nommés, remplirent trois fois la belle église de Somerset d'une pieuse foule de chrétiens auxquels se mêlèrent même quelques protestants. L'heure française, la plus nombreuse, réunit une foule de 900 personnes, environ, qui débordait jusque dans la sacristie.

Une procession grandiose termina la journée. Le Saint-Sacrement porté par S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur passa dans les rues pavoisées du village accompagné de prières et de chants. La fanfare de Bruxelles, en grande tenue, suivait le dais. Plusieurs maisons situées sur le parcours de la procession avaient été ornées de banderoles, de drapeaux et d'images. Les RR.PP. J.-A. Poulin, C.S.V., et P. Piché, O.M.I., accompagnaient Mgr l'archevêque. Le dais était porté par MM. D. Girouard, A. Pererault, E. Landry, Z. Landry, A. Lafrenière, R. Décosse, C. Champagne et F. Gilbert.

Des arcs de triomphe et un reposoir richement décorés avaient été élevés sur le parcours par les diverses paroisses du doyenné. Le défilé dura environ une heure et quart. Un grand nombre de bannières et de drapeaux ajoutaient à l'ensemble un caractère particulièrement imposant. Prirent part à la procession les enfants des écoles, les Enfants de Marie, les jeunes filles, les Révérendes Soeurs Chanoinesses, les Soeurs de St-Joseph et les Ursulines, toutes venues des paroisses environnantes, ainsi que les Soeurs Grises, dont la R. Soeur Trottier, enfant de la paroisse, les Dames de Ste-Anne, les groupes d'Action Catholique: étudiants, Croisés et Jacistes, les membres du clergé, les enfants de choeur, les chantres, la fanfare de Bruxelles ainsi que deux groupes très nombreux d'hommes et de femmes.

Consécration au Christ-Roi, intentions et résolutions

Au retour de la procession, S.E. Mgr l'archevêque lut, au reposoir extérieur, un acte de consécration solennelle de tout le diocèse de St-Boniface au Christ-Roi. Cet acte de consécration devait être fait, ce même jour, par tous les évêques du Canada. Une traduction de cette prière fut ensuite lue en anglais et en flamand.

M. le curé Senez lut ensuite en français les intentions et les résolutions du Congrès, reproduites ci-dessous, ce qui fut fait également dans les deux autres langues. S.E. Mgr Cabana parla ensuite en français et en anglais pour engager tous les catholiques du doyenné à être fidèles aux leçons du Congrès et aux récentes directives du Saint-Père recommandant la prière et la pénitence. Le Congrès se termina par le chant du Credo et du Te Deum et par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Intentions et Résolutions du Congrès

Intentions:
1. Restaurer le Christ dans l'individu, dans la famille, dans la société.
2. Fidélité absolue aux directives du Saint-Père au point de vue social et catholique.
3. La paix dans le monde.

Résolutions:

Nous, curés et paroissiens du district du vicariat de Swan Lake, promettons solennellement:

En tant qu'individus: 1 — de pratiquer la confession et la communion fréquentes; 2—de sanctifier les dimanches et les fêtes d'obligation par l'assistance à la Sainte Messe et aux offices paroissiaux.

Dans la famille: d'avoir en notre possession et de lire le texte de l'Evangile; de vivre l'Evangile en mettant en pratique les principes chrétiens et la morale catholique, en faisant régner dans la famille le respect et la fidélité conjugale, l'autorité des parents et l'obéissance des enfants.

Dans la société: de promouvoir la justice et la charité.

2. Nous faisons nôtres les paroles des Archevêques et évêques du Canada, dans l'intention d'accomplir nos devoirs envers le Souverain Pontife: devoirs d'amour, de soumission, de prière et, pour les accomplir d'une manière pratique, nous promettons de militer dans les mouvements d'Action Catholique.

3. Pour la paix dans le monde. Nous jugeons fort opportunes les paroles exprimées par tout l'Episcopat canadien dans la "Lettre pastorale collective" du 31 mai, 1942.

Nous promettons de prier le ciel d'exaucer ce voeu exprimé par nos évêques:

"La paix véritable devra assurer, Dieu aidant, de longues années de tranquillité et de prospérité publiques dans un ordre chrétien renouvelé: c'est-à-dire, une organisation telle de la communauté civile et internationale, sur les bases inébranlables de l'Evangile, que l'individu, la famille et la nation puissent y épanouir librement leurs aptitudes et leurs aspirations, et l'humanité entière retrouver dans la vie sociale non pas une entrave mais un soutien et une aide pour atteindre à ses destinées éternelles."

Comités d'organisation et de direction

De nombreux comités, sans omettre Messieurs les curés des diverses paroisses ainsi que les religieuses dévouées et maints ouvriers qui restèrent dans l'ombre, furent chargés, sous la haute direction de MM. les abbés L. Senez, curé de Somerset, et S. Caron, secrétaire général des congrès eucharistiques, de la préparation et de la direction du Congrès.

Comité de construction: MM. Alex Perreault, président, C. Touchette, Z. Landry, E. Landry, E. Payette, X. Rondeau., L. Trudel, J.-E. Labossière, G. Payette, U. Dupras, R. Leduc.

Comité de décoration: D. Girouard, président, O. Rondeau, P. Parent, N. Moreau, P. Boyer, L. Labelle, C.-E. Champagne, W. Conrad, J. Rheault, W. Décosse, Lorenzo Girouard, A. Lafrenière, A. Payette.

Service d'ordre et huissiers: A. Cadoreth, L.-H. Compain, P. Cusson, W. Conrad, P. Thévenot, P. Lafrenière;—E. Bessette, L. Girouard, J.-A. Rheault, R. Léduc, A. Leduc, A. Lafrenière.

Membres du Clergé

En plus des membres du clergé déjà mentionnés, étaient présents MM. les abbés B. Diedrichs, vicaire forain de Swan Lake, C. Paillé, A. Couture, G. Couture, J. Picod, J. M. Comte, S. Nivon, J. Bellavance, A. Décosse, H. Heynen, A. Boulet, A. Brunet, J.-M. Gagné, G. de Ruyck, L. Bédard, Les RR.PP. Rémi, O.C.R., Ephrem, O.C.R., Vincent, O.C.R., Athanase O.C.R., F. Faure, S.J., Cournoyer, O.M.I., H. Fry, O.M.I., A. Champagne, C.R.I.C., R. Beauregard, C.R.I.C.

Les dames et les demoiselles la paroisse, sous la direction de Mme Perreault, servirent le diner et le souper à S.E. Mgr l'archevêque-coadjuteur, aux membres du clergé et aux religieuses, dans la salle paroissiale. M. le curé de Somerset et Mgr l'archevêque-coadjuteur les remercièrent très chaleureusement pour leur si délicate bienveillance.

DEPUTE FRANCAIS DECEDE

VICHY.—On annonce la mort de M. Ginet, député de l'Isère.

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Journal hebdomadaire Fondé en 1913

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd.
Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis $2.50; Europe $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXX Numéro 7

EN SASKATCHEWAN

Le Congrès de l'Association franco-catholique

Depuis quelques semaines, notre journal annonce sous diverses formes, la tenue en Saskatchewan d'un Congrès général des Associations franco-catholiques. La guerre rend indubitablement ces ralliements annuels plus difficiles. Voilà pourquoi l'exécutif des Associations nationales a différé, ces dernières années, la convocation de tous les chefs de file qui constituent l'élément vital de notre organisme national. Mais, étant donné que le conflit se prolonge et qu'il est impossible d'en prévoir la fin prochaine, les membres de l'exécutif ont jugé opportun de réunir les représentants de nos associations disséminés dans toutes les paroisses pour retremper les énergies, corriger ou prévenir les défections, et susciter de nouvelles et puissantes initiatives selon les besoins et les dangers de l'heure.

L'Association franco-catholique de la Saskatchewan, à l'instar des associations-soeurs des autres provinces de l'Ouest, est née d'une double pensée : pensée religieuse et nationale ; elle a vécu depuis plus d'un quart de siècle une vie abondante qui s'est manifestée par des oeuvres toutes orientées vers la préservation de notre idéal religieux et national. Durant toutes ces années, elle a coalisé toutes les forces éparses, que représentent les nombreux groupements franco-canadiens disséminés ça et là sur un immense territoire et souvent séparés par des distances énormes. C'est par la prise de contact que constituent les Congrès qu'elle a réussi à cimenter en un tout solide les forces de survivance que représente chaque centre franco-canadien.

Le Congrès est donc l'expression d'un vouloir vivre unanime ; c'est une marche en avant ; une préparation de l'avenir. L'avenir sera ce que l'union des forces présentes aura su le faire. Et cette union efficace s'effectuera par le Congrès, cette retraite nationale ou chacun se retrempe dans une atmosphère de chaud, vibrant et sain patriotisme. C'est au sein de ces ralliements patriotiques que sont nées les oeuvres qui nous ont permis de conserver intact le dépôt sacré de l'héritage ancestral.

A l'heure actuelle, cet héritage est battu en brèche par un individualisme malsain qui désagrège les organismes les mieux constitués, individualisme grossier tout d'abord qui développe un engouement pour la possession exclusive des biens matériels ; mais aussi individualisme d'un autre ordre, celui de l'esprit et du coeur, et qui se trahit par le mépris des principes et des vérités de la civilisation chrétienne. A la faveur du désarroi général, des théories et des systèmes ont surgi et ont rencontré une foule d'adeptes pour les répandre de par le monde. Notre province a été fortement sollicitée par les prédicants de l'erreur sous diverses formules plus ou moins confuses.

Toujours au guet, l'Association franco-catholique a vite découvert le danger. L'ignorance est une terre propice aux ferments mauvais. Voilà pourquoi elle désire prendre des moyens préventifs. Elle recommande, comme mesure sociale, la formation de caisses populaires pour le relèvement économique de notre groupe. Au Congrès prochain, il en sera question. Elle étudiera aussi d'une façon très sérieuse l'initiative déjà en marche en Saskatchewan, l'enseignement postscolaire, c'est-à-dire l'éducation des adultes. L'une des questions les plus importantes au programme sera sans doute la formation des cercles d'études dans chaque paroisse. Nous ne voulons pas analyser ici tout le programme du Congrès. Nous mentionnons quelques articles pour montrer à nos lecteurs l'importance du prochain ralliement national à Saskatoon, les 1er et 2 juillet.

Comme nous l'avons dit plus haut, le but du Congrès est la préparation de l'avenir. Il veut et doit faire oeuvre de semeur. Mais pour qu'il réussisse, il faut que des représentants de toutes nos paroisses, hommes et femmes, y assistent en grand nombre. Conscients de leur tâche patriotique, nous avons le ferme espoir que tous les centres de la province enverront des délégations bien organisées à ces assises nationales. Nous savons déjà que la vieille province du Québec sera représentée par des personnes distinguées. Les associations des provinces de l'Ouest suivront par leurs délégués les délibérations. De sorte que tout l'élément français du Canada s'intéressera de près au travail que nous voulons nous tailler pour l'avenir. Notre groupe s'efforcera donc de répondre fidèlement à l'appel et de prouver à nos distingués visiteurs qu'ils veulent être leurs dignes émules dans l'oeuvre de survivance française et qu'ils entendent poursuivre avec courage dans la plus parfaite cohésion de leurs forces la noble tâche entreprise par les pionniers de la civilisation française dans l'Ouest.

Le choix des délégués

Le succès d'une oeuvre ne se mesure non pas tant à l'éclat extérieur de ses démonstrations qu'au nombre et à la valeur des énergies qu'il saura faire concourir vers un même but. D'où la nécessité de faire un choix sérieux des délégués. Car c'est par eux que nous provoquerons de telles énergies et que nous les ferons concourir vers les buts pratiques que se propose d'obtenir le Congrès. Il ne manque pas de ces âmes nobles et passionnées pour notre idéal. Sachons dans chaque paroisse les découvrir, cueillons parmi elles, celles qui doivent préparer l'avenir, que nous voulons beau et grand pour les fils d'une race généreuse.

Joseph VALOIS, O.M.I.

M. T. T. SHIELDS A WINNIPEG

Nos lecteurs ont sans doute déjà appris par les journaux anglais que, la semaine dernière, le révérend T. T. Shields, animateur de la "Protestant League", avait adressé la parole à Winnipeg, à un auditoire assez limité et fort peu intéressé à ses déclarations.

Le révérend Shields — pour ceux qui l'ignoreraient — est un ministre protestant de l'église baptiste de Toronto, qui s'est donné pour mission de "soustraire l'Empire britannique et particulièrement le Canada à l'influence néfaste de l'Eglise Catholique Romaine". Pour faire accepter une si grossière erreur à ses adeptes, il n'hésite pas à faire appel aux mensonges les plus invraisemblables, genre de ceux qui trouvèrent naissance en Angleterre au temps de la "réforme" protestante. Le monde a évolué depuis et ne gobe plus aussi facilement comme des vérités toutes les attaques contre l'Eglise catholique. Le pasteur (quelle ironie) ignore ce phénomène. Aussi est-il en retard de quelques siècles. C'est dire que son influence se limite à quelques poires prêtes à tout avaler, pourvu que ce soit dirigé contre Rome.

Il y a tout de même lieu d'exprimer quelque surprise de ce que les autorités fédérales n'aient pas encore cru bon de mettre à la raison ce ministre qui, par ses invectives vénimeuses insulte la population catholique et française du Canada en un temps où on lui demande tant de sacrifices pour la poursuite de la guerre.

A deux reprises déjà, la **Winnipeg Free Press**, à qui l'on ne peut reprocher une trop grande condescendance à notre égard, a demandé au ministre de la Justice de sévir contre ce colporteur de grossiers mensonges.

Au mois de mai dernier, elle écrivait, après avoir résumé les dernières élucubrations du pasteur Shields: "Ces déclarations "ne contiennent pas un atome de "vérité: elles sont séditieuses à "tous égards. Elles détruisent "l'unité nationale et nuisent à "la campagne de recrutement. En "un temps où le gouvernement "poursuit en cour de justice et "met en prison des citoyens obs- "curs et inoffensifs parce qu'ils "ont tenu dans les tavernes des "propos préjudiciables à la pour- "suite de la guerre, le moral de "la nation serait relevé, si les "autorités poursuivaient Shields "en cours de justice et lui faisait "ravaler des accusations pour "lesquelles il ne peut fournir "aucune preuve."

Au lendemain du cirque qu'a présidé le Docteur Shields à Winnipeg, la semaine dernière, le grand journal libéral renouvelait de nouveau la demande que le gouvernement prenne des mesures contre ce perturbateur. "Nous renouvelons la suggestion "que nous avons faite en mai "dernier, comme résultat du dis- "cours prononcé à Winnipeg par "M. Shields. Des mesures éner- "giques prises contre un homme "que l'on peut considérer à juste "titre comme semant la zizanie "et la haine dans un pays qui se "bat pour sauver sa vie dans une "guerre difficile, serait universel- "lement acclamées comme étant "le rôle propre d'un gouverne- "ment en temps de guerre."

Il existe cependant un danger de mettre ce voeu à exécution: ce serait attribuer à M. Shields le titre de "martyr", ce qu'il ne mérite certainement pas. Donc, ne lui donnons pas trop de publicité.

SUR QUELQUES DECLARATIONS DU DOCTEUR DAFOE

Le Docteur Allan Roy Dafoe, jusqu'à il y a quelques mois le médecin personnel des jumelles Dionne, s'est rendu à Winnipeg, jeudi dernier, pour y prononcer une conférence devant les membres du "Lions Club".

On comprend que le docteur Dafoe ait été froissé de ce qu'il a été obligé de céder le poste qui lui attirait tant d'honneur à l'un de ses confrères. On s'explique moins bien les sottes remarques qu'il a faites aux reporters à son arrivée à Winnipeg.

Au sujet des célèbres petites filles Dionne, il a exprimé son regret de ce qu'elles ne parlent pas encore l'anglais, quoiqu'âgées de 8 ans. De plus, elles auraient, paraît-il, perdu, depuis son départ, évidemment, le sens de l'humour...

Parlant des relations entre Anglais et Canadiens français au Canada, le Docteur Dafoe attribue tout le trouble aux mauvais chefs plutôt qu'au peuple lui-même. Selon "l'illustre docteur", nous manquons d'éducation: "Ils "sont un peuple bon et hospita- "lier, mais ils n'ont pas d'éduca- "tion. Ils agissent par ce qu'on "leur dit, alors que pouvons-nous "faire?"

Si les nôtres ne peuvent obtenir un emploi en dehors du Québec, c'est qu'ils ne savent pas l'Anglais, dit encore le Docteur Dafoe. Il eut peut-être été bon de lui demander si c'était encore pour cette raison que le gouvernement fédéral avait jugé opportun de nommer un Anglais unilingue contrôleur des camionneurs de la province de Québec, bien que 4,300 camionneurs sur 5,100 fussent français.

Le Docteur Dafoe peut être un excellent médecin de campagne, mais il a encore beaucoup à apprendre quand il s'agit de tact et de discrétion. Nous lui suggérons d'essayer d'acquérir l'un et l'autre.

POPULATION SUISSE

GENEVE — D'après les premiers résultats du recensement de la population suisse opéré le 1er décembre 1941, la Suisse compte 4,256,000 habitants, soit 190,000 de plus qu'en 1930. On constate un mouvement migratoire assez important à l'intérieur du pays. La population des campagnes a eu tendance à émigrer dans les villes, qui bénéficient à elles seules des 2/3 de l'accroissement global de la population.

Les cadets chinois à l'entraînement



Le premier cadet officier de Lakefield de nationalité chinoise, le sous lieutenant Thomas HOAN, de Hamilton, explique ici à son amie, Mlle Jessie LEE, ce en quoi consiste son travail.

Aux abords de la Saint-Jean-Baptiste -- Octave Crémazie

Par NOEL BERNIER

Au temps de notre jeunesse, les orateurs de la Saint-Jean-Baptiste parsemaient de citations de Crémazie les discours qu'ils prononçaient dans les bocages, et qu'on faisait alterner avec la fanfare jouant **Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux, doux, doux...**

Aujourd'hui on cite un peu moins Crémazie, mais il était alors par excellence celui qu'on appelait le "barde national". Voici que par un curieux retour des choses, l'attention paraît se porter de nouveau vers sa pathétique figure.

Pourquoi écrivons-nous le mot "pathétique"? Les anciens le savent; les jeunes, moins peut-être.

Au milieu du siècle dernier, vers 1855, les trois frères Crémazie tenaient une maison de librairie à Québec. Au fond du magasin se trouvait un bureau rempli de bouquins, où se rassemblaient pour causer littérature les "intellectuels" de l'époque: Garneau, Ferland, Chauveau, Cauchon, Taché, Gérin-Lajoie, Pamphile Lemay. Octave Crémazie fit avec ses amis tellement de littérature dans le petit bureau, qu'il en négligea son commerce; du reste, il n'avait pas l'âme marchande pour deux sous. Vint un moment où il se trouva dans une impasse financière. Crémazie eut alors la maladresse de commettre ce qu'on est convenu d'appeler en affaires une irrégularité. Il dut quitter hâtivement la ville, gagna New-York, prit un paquebot pour la France. En France, il se dissimula sous le nom de Jules Fontaine.

Effrayé de sa situation, isolé, en terre étrangère, ébranlé dans sa santé, le pauvre Crémazie connut toutes les angoisses. Une compatissante famille française vint à la rescousse du poète en détresse: M. Hector Bossange amena Crémazie à son château de Champagne, lui ouvrit sa bibliothèque, lui procura même de l'emploi; madame Bossange, une Canadienne,—de la belle famille Fabre de Montréal — entoura l'exilé de prévenances maternelles. Quand on lit les détails de cette intervention des Bossange, on éprouve pour eux des sentiments de gratitude.

Parmi les rares Canadiens qui dans ce temps-là faisaient le voyage d'Europe, quelques-uns visitèrent Crémazie; cela lui raccommodait un peu le coeur. L'un de ces visiteurs fut l'abbé Raymond Casgrain, qui, en 1874, séjourna plusieurs mois en France et consola le poète en de longues rencontres. Voici le récit que l'abbé Casgrain fit de leurs adieux:

"La veille de mon départ, après une dernière soirée chez Crémazie, je voulus prétexter l'heure matinale du train pour abréger des adieux que je redoutais; mais bien avant six heures du matin, il était là m'attendant devant le portique de l'hôtel. Nous montâmes en voiture; il ne me dit presque rien durant le trajet à la gare du chemin de fer du Nord.

— "Je vais aller prendre mon billet de passage, lui dis-je en arrivant, et je tâcherai de revenir vous dire adieu." Il me comprit, me serra la main à me la briser: de grosses larmes tombaient de ses yeux."

Crémazie mourut au Havre, le 16 janvier 1879, dans une hôtellerie où il logeait depuis quelques mois. Le maître de la maison avait été bon pour lui, et pour la fin, lui avait procuré prêtre et médecin. Quelques jours après les funérailles, il écrivit au frère du poète: "Je me suis fait un devoir, avec M. Regnault, de lui fournir un petit convoi digne de lui: quarante personnes environ pour l'escorter jusqu'à sa dernière demeure."

•

Octave Crémazie avait trente-sept ans lorsqu'il entra dans cette sombre tragédie de l'exil. Sa carrière fut donc interrompue en pleine jeunesse. On peut conjecturer ce qu'il aurait pu devenir avec les années de maturité, car il était d'érudition étonnante: ce sauvageon canadien-français sorti de la brousse qui persista longtemps après la Conquête, avait trouvé le moyen d'apprendre les littératures anglaise, allemande, espagnole, italienne, en plus de la littérature française; il connaissait Sophocle et Juvénal, il connaissait les poètes arabes et scandinaves, il avait même étudié le sanscrit! Il put donc légitimement donner à la jeunesse canadienne-française de son temps le conseil de **sucer la moelle des lions plutôt que celle des lièvres.**

Nous avons eu depuis un demi-siècle, des rimeurs canadiens nantis d'un vocabulaire plus varié que celui de Crémazie; la joaillerie du vers a peut-être chez eux plus de reflet que chez lui. Nous avons pourtant cette impression que la poésie de ce précurseur est encore ce que "nos gens" aiment le mieux comme sonorité patriotique. L'instinct populaire le veut tel: le chantre des aspirations nationales. Aussi, lorsque le sculpteur Hébert voulut faire un bas-relief pour le monument Crémazie du Carré Saint-Louis de Montréal, il crut à la fois caractériser la pensée dominante de l'homme et définir l'hommage du public en coulant dans le bronze **la mort du soldat de Carillon.**

On ne saurait prétendre pourtant que le **Drapeau de Carillon** soit un chef-d'oeuvre. Crémazie lui-même a dit: ... "ce qui a fait la fortune de ce petit poème, c'est l'idée, car pour la forme, il ne vaut pas cher." N'empêche qu'on s'arrête toujours devant le monument du Carré Saint-Louis pour regarder ce soldat tombé à la renverse, qui tient dans ses mains tragiques le "drapeau blanc" en lambeaux—le drapeau de la France perdue. Hébert a compris l'âme de Crémazie, comme Crémazie avait compris l'âme de son peuple.

•

Si Crémazie était sévère pour lui-même, il se savait cependant poète. Il savait, par exemple, que sa **Promenade des Trois Morts** et son morceau sur **les Morts** renferment des strophes dignes des maîtres.

La Promenade des Trois Morts est une oeuvre d'imagination qui procède du même esprit que **La Danse macabre** de Saint-Saens. Il y a un réalisme cru dans cette musique et dans cette poésie; mais c'est tout de même de la belle musique et de la belle poésie.

Que si on veut lire ici au moins quelques vers de Crémazie, nous donnons ces passages que nous extrayons de son poème sur **Les Morts:**

Quand le doux rossignol a quitté les bocages,
Quand le ciel gris d'automne, amassant ses nuages,
Prépare le linceul que l'hiver doit jeter
Sur les champs refroidis, il est un jour austère
Où nos coeurs, oubliant les vains soins de la terre,
Sur ceux qui ne sont plus aiment à méditer.

O morts! dans vos tombeaux vous dormez solitaires,
Et vous ne portez plus le fardeau des misères
Du monde où nous vivons.
Pour vous le ciel n'a plus d'étoiles ni d'orages;
Le printemps, de parfums; l'horizon, de nuages;
Le soleil, de rayons.
. . . .
Hélas! ce souvenir que l'amitié vous donne
Dans le coeur meurt avant que le corps abandonne
Ses vêtements de deuil,
Et l'oubli des vivants, pesant sur votre tombe,
Sur vos os décharnés plus lourdement retombe
Que le plomb du cercueil!

Et ces mots déchirants, écrits en France, sans doute:

Priez pour l'exilé, qui, loin de sa patrie,
Expira sans entendre une parole amie;
Isolé dans sa vie; isolé dans sa mort.
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère!
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort?

Si nobles soient-ils, les vers que nous venons de citer sont lugubres en juin, alors que les lilas et la verdure nous font une fête. Nous finissons par quelques strophes des **Mille-Iles!** vous y apercevrez un poete gracieux et souriant:

Si j'étais la douce hirondelle
Qui vole en chantant dans les airs,
Quand viendrait engourdir mon aile
Le vent glacé de nos hivers

Fuyant ces plages refroidies
Où la neige tombe à flocons,
Sur des rives plus attiédies
J'irais redire mes chansons
. . . .
Mais quand, dans des flots de lumière
Viendrait le printemps embaumé
Etendre, en chantant, sur la terre
Son manteau vert et parfumé

Avec les chansons printanières,
Avec le soleil matinal
Avec les fraîches primevères
Je reviendrais au sol natal

J'écouterais, quand du rivage
Mille voix s'élèvent en choeur,
Ce que la fleur dit au nuage,
Ce que le flot dit à la fleur.

L'attitude des catholiques du Canada dans la présente guerre

Voici le texte de la lettre pastorale collective et mandement de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, et de Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques, Evêques et autres Ordinaires du Canada, au sujet de l'attitude des catholiques du Canada dans la présente guerre:

Nous, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires du Canada,

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et aux fidèles de Nos diocèses, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

(N.B.—Les sous-titres sont de nous.)

Nos très chers frères,

1. Les récents développements de la guerre semblent devoir reporter à une plus lointaine échéance la réalisation de Nos espoirs d'une légitime victoire, et par elle d'une paix juste et durable. Les périls se rapprochent de nous, ils deviennent de jour en jour plus menaçants. Dès le début de la guerre, Nous vous avons, chacun en particulier, rappelé les principes qui doivent vous guider comme citoyens de notre chère patrie canadienne. Nous sentons aujourd'hui le besoin de vous ouvrir Nos coeurs et de vous exprimer, d'un même accord et d'une même voix, Notre commune pensée sur cette grave question.

La paix qu'il faut souhaiter

2. Sa Sainteté le Pape Pie XII n'a cessé d'exhorter les peuples à la concorde dans le respect des droits de Dieu et de la conscience chrétienne. Il multiplie ses écrits et ses discours, Il offre chaque jour ses prières et ses pénitences pour ramener la paix dans le monde. Tous Nos efforts tendent aussi vers ce même but: non pas une paix apparente et purement extérieure, qui, par la cessation momentanée des hostilités armées, laisserait s'imposer la domination de la violence, l'impunité de la négation de Dieu et la consommation d'iniquités sociales de toutes sortes; mais une paix véritable, fruit de la justice et de la charité, un ordre international sage et fort, où les droits de la personne humaine non moins que le bien commun des peuples et de l'humanité seront solidement garantis contre les entreprises de l'orgueil et de la cupidité.

3. Une mauvaise paix, une fausse paix ne ferait que semer de nouvelles guerres et de plus cruelles souffrances. La paix véritable devra assurer, Dieu aidant, de longues années de tranquillité et de prospérité publiques dans un ordre chrétien renouvelé: c'est-à-dire, une organisation telle de la communauté civile et internationale, sur les bases inébranlables de l'Evangile, que l'individu, la famille et la nation puissent y épanouir librement leurs aptitudes et leurs aspirations, et l'humanité tout entière retrouver dans la vie sociale non pas une entrave mais un soutien et une aide pour atteindre à ses destinées éternelles.

4. Voilà bien pourquoi, Nos très chers frères, vous n'avez pas hésité devant les sacrifices de toute sorte que la vertu de force commande aux peuples engagés dans une juste guerre.

Le nazisme païen

5. Pour peu, en effet, que, à la lumière de l'Encyclique **Mit brennender Sorge**, du Pape Pie XI, et au témoignage du vénérable Episcopat allemand, on examine les doctrines et les visées antichrétiennes qui animent le nazisme, et pour peu qu'on ouvre les yeux sur ses oeuvres de persécution et de destruction dans les contrées soumises à son joug néfaste, on ne peut s'empêcher de saisir à quelles extrémités de barbarie, d'abjection et d'irréligion l'asservissement universel qu'il rêve et qu'il poursuit réduirait un jour les nations de la terre.

6. C'est donc sans étonnement, mais c'est avec une joie sincère et profonde, que Nous vous avons vus, Nos très chers frères, dès les premières heures du conflit, répondre si généreusement à l'attente de votre pays. Et ce sera, en vérité, une page glorieuse de notre histoire, que cet effort de dévouement, de vaillance et d'héroïsme que la présente guerre aura suscité chez notre peuple.

Générosité des catholiques

7. Vous avez pris un rang d'honneur, Nos très chers frères, parmi vos concitoyens de toute classe et de toute confession religieuse, au sein de cette levée ardente et généreuse. Et pour vous dire Notre fierté, volontiers Nous emprunterons les paroles mêmes que Sa Sainteté le Pape Pie XII adressait au monde le 29 juin: **"Comme vous Nous sentons Notre coeur se serrer à la pensée de ce tourbillon de maux, de souffrances et d'angoisses qui s'abat aujourd'hui sur le monde. Mais dans l'obscurité de la tempête, il ne manque certes pas de spectacles réconfortants qui ouvrent Nos coeurs à de grandes et saintes attentes. Valeur magnanime dans la défense des fondements de la civilisation chrétienne et espoirs confiants dans leur triomphe. Amour très fort de la patrie. Actes héroïques de vertu. Ames de choix prêtes et promptes à tous les sacrifices. Dévouements généreux. Large réveil de foi et de piété"** (1).

Nos soldats

8. Cet esprit de sacrifice et de dévouement trouve sa plus haute expression, il faut le reconnaître, chez ceux qui vaillamment s'enrôlent dans les armées, sur terre, sur mer ou dans les airs. Une dette de gratitude nous oblige envers nos compatriotes dont le courage et la bravoure auront si admirablement servi le pays et l'humanité. Leur triomphe sur eux-mêmes est un gage de notre victoire finale; leur loyauté honore notre nation; leur fidélité au devoir est le boulevard de notre liberté. De jour en jour, on a lieu de s'enorgueillir davantage de leur constance, de leur courage devant les obstacles et dans les combats. Ils se montrent dignes du passé de notre jeune et valeureux pays. Dans leur volonté de vaincre ou de mourir, la force des héros fait battre leur coeur. Et les liens sacrés qui les attachent à tout ce qui leur est cher sont autant de motifs d'accomplir dignement leur rôle de défenseurs de notre liberté. Qu'en face du danger, ils se redisent avec Judas Machabée: **"Si notre heure est venue, mourons bravement pour nos frères, et ne laissons pas se ternir notre gloire"** (1 Mac. 9, 10). Qu'ils se souviennent que quiconque, soldat, marin, aviateur, civil, donne sa vie pour ses frères, s'il le fait dans des dispositions de foi et par le zèle de la justice, atteint le plus haut degré de la charité.

9. Prions donc tous pour que nos soldats, purifiant leurs intentions et remplis de ces sentiments, continuent de se montrer fiers, intrépides et héroïques. Songeons combien ils éprouvent de tristesse au souvenir des êtres chers qu'ils ont laissés parmi nous, songeons à la douleur des blessés, à l'agonie des victimes. Il faut que par les mérites de nos prières et de nos sacrifices, nous les soutenions au moins spirituellement.

Le devoir de tous

10. Et, puisque ce ne sont pas seulement les combattants eux-mêmes qui dans la guerre moderne assurent la protection et procurent le triomphe d'un pays puisque, contre la guerre que préconisent nos ennemis, c'est aussi l'effort commun de tout le peuple qui doit se dresser, sachons aussi soutenir matériellement nos guerriers, soit par notre travail dans l'industrie ou l'agriculture, soit par notre dévouement aux services auxiliaires. Bien plus, notre participation aux emprunts de guerre, notre fidélité à accepter les diverses mesures d'épargne et de rationnement, notre soumission aux mille contraintes qu'exigent la production, la défense civile et les nécessaires rétablissements d'après-guerre, seront tout autant de moyens efficaces de nous dévouer au salut public. D'ailleurs vous l'avez compris et pratiqué de grand coeur.

11. Ajoutons ici que, à la pensée de tant de peuples plongés entièrement dans la douleur et les privations, nous devons bénir le Seigneur de nous avoir jusqu'ici épargnés miséricordieusement.

• • •

Soyons fidèles à Dieu

12. Mais, Nos très chers frères, qu'il Nous soit permis de vous le recommander très fortement, n'attirons pas la colère du Seigneur par notre légèreté, notre soif du plaisir, notre cupidité. Au contraire, calmons le courroux du Ciel, en rentrant en nous-mêmes et en pensant à nos fautes, et réparons-les par un véritable esprit de pénitence. Plus nos vies individuelles porteront l'empreinte éclatante d'un christianisme éclairé et agissant, plus les chefs politiques eux-mêmes, Nous voulons l'espérer, se laisseront guider par les principes chrétiens et verront à les appliquer en toute conscience dans les divers champs où ils exercent, en ces heures difficiles, la direction du pays.

13. Sauvons l'avenir de notre peuple par la plus parfaite fidélité à la règle des moeurs chrétiennes. Ceux que le devoir a appelés aux camps d'entraînement doivent se rappeler qu'un héroïsme plus haut encore que celui des batailles leur est demandé, celui d'être dignes du nom chrétien et de demeurer fidèles à leurs épouses, à leurs foyers, à leurs familles, celui de ne point profiter des loisirs qui leur seraient accordés, pour trahir leur sang en même temps que leur conscience et gaspiller, au service de plaisirs infâmes, les forces qu'ils doivent au service de leur Dieu et de leur patrie.

Coutumes païennes

14. Et comment ne pas protester hautement ici contre certaines pratiques abominables qui voudraient s'infiltrer dans nos moeurs comme à la faveur de la guerre? Nous voulons dire la recrudescence du vice commercialisé et ces méthodes anticonceptionnelles que des théoriciens sans conscience sont venus prôner impudemment jusque dans les rangs de l'armée.

L'alcoolisme

15. Nous jetons aussi un cri d'alarme contre certains abus lamentables en matière d'alcoolisme. Les chiffres des comptes publics sont à ce sujet plus tristement révélateurs encore que trop de faits qui se passent chaque jour sous nos yeux. Aussi croyons-Nous devoir à ce propos recommander instamment aux autorités publiques et aux chefs militaires d'user de toute leur puissance pour réprimer des désordres si funestes au bien commun et si préjudiciables à une prompte victoire. Car il serait vain d'espérer être une nation forte et virile en son caractère autant que dans sa chair et ses muscles, sans cette maitrise de soi que seul l'esprit de sacrifice, de renoncement et de discipline est capable de maintenir.

Le blasphème

16. Encore avons-Nous lieu de Nous affliger de l'habitude que prennent parfois nos militaires de blasphémer ou de profaner le nom de Dieu. Les officiers se doivent de réprimer un attentat si odieux à toutes les lois divines et humaines.

Respect dû au jour du Seigneur

17. Nous croyons également de Notre devoir d'attirer l'attention des autorités concernées sur le respect dû au jour du Seigneur. L'extrême urgence des mesures de défense et des moyens de combat peut, de quelque façon, justifier la continuation ce jour-là de certains travaux serviles; mais il répugnerait à la conscience chrétienne que des motifs de lucre s'insinuent sous le couvert de la nécessité. Et le bien supérieur de la nation exige qu'aux travailleurs soient garantis opportunément, le dimanche, un minimum de repos corporel et la facilité de remplir leurs devoirs religieux et de recevoir l'enseignement moral, aliment nécessaire et réconfort de leur âme.

(Suite à la septième page)

(1) **Acta Apostolicae Sedis, XXXIII, 1941, p. 320-321.**

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 10 juin

Les dépêches soviétiques affirment que les défenseurs de Sébastopol n'ont pas cédé une seule ligne de défense aux Allemands, quoique la bataille se fasse d'heure en heure plus intense.

Le haut commandement chinois annonce que la ville de Chuhsien tient toujours

Jeudi 11 juin

Le haut commandement allemand réclame aujourd'hui la prise de Bir Hacheim, ancre sud de la ligne de défense anglaise en Libye.

Les armées et les escadrilles allemandes augmentent leur pression sur toute l'étendue du front russe.

La Grande Bretagne et la Russie ont signé un traité d'assistance mutuelle de vingt ans.

Vendredi 12 juin

Les Russes rapportent que leurs troupes ont réussi, après avoir repoussé pendant une semaine les attaques incessantes des Allemands contre Sébastopol, à contre-attaquer et améliorer quelques-unes de leurs positions.

Une grande bataille se livre actuellement dans le voisinage de Harmat à trente milles au sud-est de Tobrouk.

Les Etats-Unis ont annoncé hier la perte du porte-avions étatsunien Lexington, à la suite de la bataille dans la mer du Corail.

Samedi 13 juin

Le département de la Marine, à Washington, a annoncé que les Japonais sont débarqués à Attu dans les Aléoutiennes et qu'ils ont engagé des vaisseaux de guerre dans le port de Kiska, mais qu'ils ont été repoussés.

Dimanche 14 juin

Du Caire, en Egypte, on rapporte que de violents combats ont lieu entre les troupes axistes et celles de nations unies. Tobrouk serait dangereusement menacée.

Des avions de la R.A.F. ont attaqué un convoi axiste, près de la côte de la Hollande et ont coulé deux de leurs vaisseaux.

Lundi 15 juin

D'après une dépêche de Berlin, les troupes axistes auraient réussi à traverser la rivière Donets en plusieurs endroits.

Au Caire, la situation s'aggrave pour les troupes alliées qui ont dû battre en retraite en plusieurs endroits.

Mardi 16 juin

Les troupes impériales se sont retirées du sud de El Gazala devant l'avance allemande.

De Rome on annonce que pas moins de 30 vaisseaux des nations unies ont été coulés dans la Méditerranée depuis dimanche matin.

La radio russe annonce que les Allemands sont à préparer une offensive formidable contre Kharkov; plus de 500,000 hommes prendraient part à l'attaque.

Hitler persécute toutes les religions dans le Reich

La situation actuelle des catholiques dans le Reich.

NEW-YORK—Bien qu'il semble y avoir présentement une espèce de trêve, il ne faut pas oublier qu'Adolf Hitler persécute tout aussi bien la religion catholique que la luthérienne, en Allemagne.

Aussi, les dignitaires des deux confessions ne sont-ils pas le moindrement dupes, vient d'écrire un correspondant de la Presse associée.

Ils savent bien, entre autres chose qu'Alfred Rosenberg a préparé un mémoire secret (on en possède des copies) dans lequel il demande, en substance, qu'après la victoire de l'Allemagne, nul de ceux qui persisteront dans leur foi chrétienne auront accès au fonctionnarisme, pas même aux emplois de messager et de femme de journée.

Et, en attendant, voici de quelle façon on traite les chrétiens, dans le Reich.

On ne permet ni aux prêtres ni aux ministres de visiter les malades dans les hôpitaux et autres institutions administrées par l'Etat.

Même les plus importantes des fêtes religieuses, si elles tombent un autre jour que le dimanche, sont supprimées "à cause de la guerre". Et les fidèles craignent que les Nazis ne consentiront jamais à en permettre l'observance, une fois la paix revenue.

Les prêtres et les religieux n'ont plus la permission de se livrer à l'enseignement religieux, dans les écoles.

Les jardins de l'enfance, catholiques et protestants, où les ouvrières menaient leurs petits, durant le jour, ont été supprimés; il n'y a plus que les **kindergartens** nazis pour tout le monde.

La presse religieuse n'existe à peu près plus. On a dit à ses directeurs que la disette de papier-journal ne permettait plus la parution d'organes ecclésiastiques.

Au cours de l'an passé, la Gestapo s'est emparée de nombreuses propriétés des ordres religieux; notamment celles des jésuites, des franciscains et des bénédictins.

Les prêtres, les religieuses et les frères durent vider les lieux en n'emportant que les effets personnels.

Mais, selon l'immortelle leçon que comporte l'histoire de l'Eglise "le sang des martyrs est une semence de chrétiens." L'arrestation en masse des prêtres et leur internement n'a pas tué la religion, en Allemagne; loin de là, car il y a plus de monde que jamais dans les églises.

Somme toute, les chrétiens de toutes les croyances sont tous aussi décidés à lutter contre l'Eglise d'Etat que le sont les Nazis de supprimer tout vestige de christianisme.

En uniforme pour vous protéger

Le soldat canadien, maintenant reconnu comme l'un des plus importants chainons de la machine de guerre du Canada bien qu'il ait joué jusqu'ici un rôle moins brillant que ses frères de la Marine et de l'Aviation, recevra l'hommage du Canada tout entier durant la Semaine de l'Armée, qui sera observée du 29 juin au 5 juillet.

PETIT COURRIER D'EUROPE

NORVEGE

La Gestapo anéantit un village entier

WASHINGTON.—La légation norvégienne à Washington vient d'apprendre que les Allemands ont rasé entièrement le village de Tellevaag, sur l'île de Sotra, pour venger la mort de deux agents de la Gestapo. Le drame eut lieu alors que deux jeunes Norvégiens, revenus d'une mission secrète en Angleterre, furent surpris, endormis dans une maison du village. Ils avaient été dénoncés par un traître, et vingt-trois agents de la Gestapo cernèrent la maison. L'un des jeunes gens fut tué durant son sommeil, mais l'autre abattit deux Allemands avant d'être assassiné à son tour. La légation déclare que par vengeance, les nazis exécutèrent dix-huit otages, envoyèrent toute la population mâle du village (soixante hommes) au camp de concentration et brûlèrent les soixante maisons de Tellevaag.

SUISSE

La Suisse n'aime pas les nazis

BERNE.—Les autorités ont suspendu pour quatre mois les journaux suisses pronazis, appelés "Die Front" et "Der Grenzbote", à cause de leur attitude "pas suffisamment neutre" et trop sympathique envers le Reich.

HOLLANDE

L'Ordre nouveau pris sur le vif

LONDRES. — Voici quelques traits de la vie en Hollande occupée. Des Allemands font fortune en trafiquant sur les mégots: ils achètent tous les bouts de çigares ou de cigarettes ramassés par les pauvres hères mourant de faim. Ils les broient et les triturent, les transforment en cigarettes "neuves" qu'ils revendent au prix de $1.25 le paquet de vingt. Les Hollandais, privés de tabac, les achètent sans méfiance. Les nouveaux décrets nazis défendent aux orchestres hollandais de jouer des compositions d'Anglo-Saxons: les bibliothèques circulantes n'ont pas le droit de posséder des livres écrits par des Anglais ou des Américains; les magasins ne peuvent vendre de matériel écossais, particulièrement les plaids à carreaux.

ITALIE

Les fascistes rapinent trop!

GENEVE.—Les pots de vin et les vols des deniers publics sont devenus si communs en Italie, que la direction du Parti a ordonné une purge des membres coupables de "conduite contraire à l'éthique de la guerre". En termes moins pompeux, les fascistes relevant d'un département de l'Etat ne peuvent plus faire de commerce. Ils se servaient de leur prestige pour voler sur une grande échelle.

ALLEMAGNE

Plus de wagons-restaurants dans le Reich

STOCKHOLM.—Depuis le premier juin, les chemins de fer allemands n'ont plus de wagons-restaurants. Cette mesure a été prise par économie: les voyageurs mangeront leurs rations d'ersatz sur leurs genoux. Ces wagons-restaurants serviront à d'autres usages, à cause de la rareté du matériel roulant. Il reste encore quelques wagons-dortoirs sur les rails germaniques, mais uniquement pour les officiers de l'armée. Les voyageurs ordinaires doivent dormir pliés en deux sur des banquettes.

ANGLETERRE

L'Allemagne entend de Londres les propres paroles de son maitre

LONDRES. — Alors qu'Hitler hurlait des menaces envers la Grande-Bretagne deux jours avant la fameuse "bataille d'Angleterre" de 1940, la B.B.C. enregistra soigneusement sur disque ses injures. Le poste de radio les a fait entendre dans son émission sur ondes courtes destinée à l'Allemagne. Parmi les phrases de ce discours hystérique, on discerne nettement celle-ci: "Nous saurons arrêter les sales bombardements de ces pirates nocturnes, aussi vrai que Dieu me viendra en aide." Au cours de ce même programme, la B.B.C. a resservi aux Allemands ces paroles de Goëring, prononcées le 9 septembre 1939: "Je verrai personnellement a ce qu'aucun ennemi ne laisse tomber de bombes sur le sol allemand."

LIBYE

"Envoyez d'autres Italiens", disent les Français libres

LE CAIRE, Egypte.—Les Français libres, défenseurs de l'oasis de Bir Hacheim, attaquée plusieurs fois sans succès par les effectifs axistes, viennent d'envoyer ce message ironique: "Nous avons battu trois nouveaux bataillons italiens; veuillez en envoyer encore."

RUSSIE

Un ordre du jour

LONDRES.—Les discours russes sur le champ de bataille sont laconiques, et les mots n'y sont pas oiseux. On vient d'apprendre ceux qu'écoutèrent avant la bataille de Kharkov les soldats de Moscou, les mineurs du bassin du Denetz, les Georgiens au teint bistré, les Ouzbegs d'Asie centrale, les bateliers de la Volga à la haute stature et les Ukrainiens se battant sur leur propre sol: "Nous sommes entrés dans une nouvelle période de la guerre—une période de libération de la saleté nazie sur les champs russes. En avant, camarades, dans la bataille décisive et impitoyable!" On sait le reste.

LA SUEDE IMPORTERA DES VINS DE FRANCE

STOCHOLM, Suède.—La Suède reprendra bientôt à importer des vins et liqueurs de France, à la suite d'un accord commercial intervenu entre les deux pays. L'accord a exigé des négociations de six mois.

D'après cet accord, la France et la Suède échangeront des marchandises pour une valeur de $2,500,000 chacune. Les vins et spiritueux figurent dans ce montant pour $1,000,000. La Suède enverra à la France du fer, des machines, des vivres, etc. Les envois se feront sous la surveillance de l'Etat, mais par des entreprises privées.

L'Angleterre invitée à se retirer de l'Inde

BOMBAY. — Le pandit Jawaharlal Nehru, chef du parti du Congrès pan-hindou, a publiquement endossé, la semaine dernière l'appel récent de Mohandas-K. Gandhi à la Grande-Bretagne de se retirer de l'Inde immédiatement dans l'intérêt des deux pays et il a de plus déclaré que les Indiens "n'aimeraient pas voir une armée américaine envahir leur pays."

"Les puissances de l'Axe sont les ennemis de l'Inde mais le gouvernement britannique est aussi notre ennemi, dit-il après une journée de conférences avec Gandhi à Wardha. Nous combattrons le gouvernement britannique jusqu'à ce que l'Inde soit libre et nous résisterons aussi à l'agression si les ennemis envahissent l'Inde".

Entre-temps, à New-Delhi, le conseil exécutif du vice-roi a décidé d'appliquer au maximum l'expansion de l'industrie de guerre tel que recommandé par la mission américaine de techniciens dirigée par Henry-P. Grady, qui est depuis retourné à Washington.

Le conseil a institué un comité des ressources de guerre comprenant lord Linlithgow, vice-roi, le général sir Archibald Wavell, commandant des forces britanniques aux Indes, et les membres du conseil délégués aux finances, approvisionnements, commerce et communications. Ses décisions devront être respectées par toutes les autorités indiennes.

La France n'est pas à blâmer

(Suite de la première page)

"Vichy n'a pas aidé militairement les nazis"

"Il me semble que l'Amérique devrait continuer de baser sa politique diplomatique et autre sur l'unique objectif de ruiner l'effort de l'axe pour asservir le monde. Avec cette fin essentielle en vue aussi bien qu'en considération de la traditionnelle amitié entre l'Amérique et la France, les Américains devraient donner toute l'assistance possible au peuple français pourvu, toujours, que cette assistance ne bénéficie aucunement aux puissances de l'axe.

"Le maintien de nos relations diplomatiques a permis de tenir le gouvernement de la France au courant de l'attitude des Etats-Unis envers les actes projetés de temps à autre par les puissances de l'axe et, autant que je sache, à l'exception de l'accord franco-japonais sur l'Indochine, nulle action positive, depuis l'armistice, n'a encore été prise par le gouvernement de Vichy pour assister militairement les puissances de l'axe."

Pétain fait de son mieux

Le peuple de France craint que la victoire des Alliés ne soit trop lente à venir. Les petits enfants, les bébés ont faim. Les mères sont inquiètes. Le moral de la nation s'affaisse. Voilà ce qu'a révélé encore Leahy.

Il a ajouté que Pétain fait tout ce qu'il peut, et que l'histoire proclamera qu'il a travaillé de son mieux pour son pays dans une situation presque impossible.

Pétain refuserait de se laisser intimider. Il montre une étrange vitalité pour son âge. Il est actif, son esprit est agile, il cause bien et avec force, enfin il a un bon appétit, bien qu'il soit âgé de 86 ans. Il semble être de 20 ans plus jeune.

Les Français détestent et surtout méprisent profondément Laval, et croient que celui-ci tombera sous le poids de sa propre ignominie, lorsque les Allemands ne le soutiendront plus.

Le R. P. A. Naessens, O.M.I., est décédé

Le jeudi 4 juin, est décédé à Edmonton, Alberta, le R.P. Albert Naessens, O.M.I. Originaire de Belgique, le Père Naessens vint au Canada en 1883; il fit ses études de rhétorique à l'Université d'Ottawa et son noviciat à Tewksbury, Mass. Il y prononça ses premiers voeux le 16 juillet 1885. Ordonné prêtre le 15 juin 1889 par Mgr Duhamel, il se rendit à Prince-Albert, Sask., où il laissa un souvenir durable. Il fut ensuite principal de l'Ecole indienne de Saint-Joseph, puis fit un court séjour en Belgique. Revenu à l'école Saint-Joseph, il y demeura pendant cinq ans encore, et devint ensuite curé de la paroisse de St-Joachim d'Edmonton. En 1914 il devint économe provincial, poste qu'il occupa jusqu'en 1936; alors qu'il devint supérieur et économe de la maison de Saint-Albert. Un premier service funèbre eut lieu en l'église St-Joachim et un deuxième à Saint-Albert.

Le R.P. Naessens repose maintenant dans le cimetière des Oblats à Saint-Albert.

MORT DE CHARLES SEIGNOBOS

PARIS.—De Saint-Brieux on annonce la mort de Charles Seignobos, célèbre historien, à l'âge de 88 ans.

Radio française

CBK, Watrous, Sask.

(540 klcs)

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 17 juin au 24 juin.

N.B.—Les indications se rapportent à l'heure centrale.

MERCREDI 17 JUIN

A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal (CBK).
7.30—Canadian Grenadier Guards.

JEUDI 18 JUIN

A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un Homme et son péché.
6.00—"Pour plus ample information".
6.37—Radio-journal (CBK).

VENDREDI 19 JUIN

A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—Un Homme et son péché.
6.37—Radio-journal (CBK).

SAMEDI 20 JUIN

A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—La Chanson française à CBK.
11.00—Je me souviens.

DIMANCHE 21 JUIN

A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
11.00—François Rozet, diseur.

LUNDI 22 JUIN

A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—Un Homme et son péché.
6.37—Radio-journal.

MARDI 23 JUIN

A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—Un Homme et son péché.
6.00—"Pour plus ample information".
6.37—Radio-journal (CBK).

• • •

CBFY, Verchères, P.Q.

(Ondes courtes)

Le poste CBFY à Montréal diffuse sur la bande de 25 mètres, sur une fréquence de 11,705 kilocycles ou de 11,7 mégacycles.

De 11 h. du matin à 11 h. du soir.

MERCREDI 17 JUIN

11.00—Jeunesse Dorée. Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Quelles nouvelles?
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Jeanne Taschereau-Dumais et Henri Mailloux.
2.00—Musique variée.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la Musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du Thé.
4.15—Fémina (Mme Pierre Casgrain)
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45— Intermède
6.00—"La Pension Velder".
6.15—"Un Homme et son péché."
6.30—Nouvelles françaises de la BBC
6.45—"Monsieur Balthazar".
7.00—Marius, Olive et Cie.
7.30—Canadian Grenadier Guards.
8.00—Le Répertoire des Vacances.
8.30—"Curtain Memories".
9.00—Radio-journal.
9.15—"Jean-Baptiste en guerre".
9.45—Relais de Winnipeg.
10.15—Trio vocal NBC).
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

JEUDI 18 JUIN

A.M.
11.00—"Jeunesse Dorée". Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Airs d'opéras.
2.00—Music-hall.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Programme musical.
4.00—L'Heure du Thé.
4.15—Fémina. (Mme Pierre Casgrain)
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—Radio-Canada ce soir...
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—"La Pension Velder".
6.15—Deux pianos.
6.30—Pour plus ample information.
6.45—Monsieur Balthazar.
7.00—A communiquer du studio.
7.30—"Sur les Boulevards".
8.00—Maitland Farmer, organiste.
8.30—Mexicana.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'orchestre de Toronto.
10.15—Clyde Lucas et son orchestre.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

VENDREDI 19 JUIN

11.00—"Jeunesse Dorée". Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Lubka Kolessa, pianiste.
2.00—Music-hall.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada ce soir...
5.10—Chronique Sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante.
5.45—Intermède.
6.00—"La Pension Velder".
6.15—"Un Homme et son péché".
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—"Monsieur Balthazar".
7.00—"Je me souviens".
7.30—Relais du MBS.
8.00—"L'Heure de la Valse".
8.30—"The Cosmopolitans". (Toronto)
9.00—Radio-journal.
9.15—Le Quatuor à cordes.
9.45—Cette semaine à Londres.
10.15—L'orchestre de Jack Coffee.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

SAMEDI 20 JUIN

11.00—Groupe instrumental.
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Chansonnettes.
12.15—Radio-journal.
12.30—Les pianistes Al et Lee Reiser.
12.45—Joan Brooks, chanteuse.
1.00—"Fantasy in Melody" (NBC).
1.30—Intermède.
1.35—Elwood Gary, chanteur.
1.45—"Here's to You" (NBC).
2.00—"Music for Listeners".
2.15—Programme musical.
2.30—Intermède.
2.35—L'orchestre de Lou Breeze.
3.00—Airs d'opéras.
4.00—L'orchestre de Charlie Spivak.
4.30—L'orchestre d'Erskine Hawkins
5.00—Reginald Dixon, organiste.
5.15—Radio-journal.
5.30—Chronique sportive.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Programme musical.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Chronique parlementaire.
7.00—Concert intime.
7.30—La Mine d'or.
8.00—L'Orchestre de la NBC.
8.45—L'Orchestre de l'Hôtel La Salle
9.00—Radio-journal.
9.15—Luigi Romanelli et orchestre.
9.30—Don Turner et son orchestre.
10.00—Carmen Cavallero.
10.15—Musique de danse (NBC).
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

DIMANCHE 21 JUIN

11.00—Les Services de l'armée.
11.15—Bulletin de nouvelles.
11.30—Relais du music-hall.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Relais du music-hall.
P.M.
12.30—"Modern Music" (NBC).
12.45—Intermezzo.
1.00—L'Orchestre de Sammy Kaye.
1.30—Programme musical.
2.00—Orchestre de Léopold Spitalny.
2.15—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.30—Airs d'opéra.
4.00—Les maîtres de la musique.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—Orchestre de Mart Kenney.
5.30—Radio-journal.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Programme musical.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Une Semaine de Guerre.
7.00—Orchestre de Tommy Dorsey.
7.30—Vieilles mélodies.
8.00—Les plus belles lettres...
8.30—L'Album de Musique Familière
9.00—Radio-journal.
9.15—L'Heure des variétés.
10.00—Musique variée.
10.15—L'orchestre de Glen Gray.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

LUNDI 22 JUIN 1942

11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles.
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Sylvia Kilsey et Mild. Goodman.
2.00—Programme musical.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Programme musical.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante. . .
5.45—Intermède.
6.00—La Pension Velder.
6.15—Un Homme et son péché.
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—Monsieur Balthazar.
7.00—Intermède.
7.05—Sérénade pour cordes.
7.30—Orchestre de Maurice Meerte.
8.00—"Serenata".
8.30—Le Chant du Monde.
9.00—Radio-journal.
9.15—Geneviève Davis-Lebel.
9.30—L'orchestre de Don Turner.
10.00—Orchestre de Carmen Caballero.
10.15—Musique de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

MARDI 23 JUIN

11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—La Métairie Rancourt.
1.00—Programme musical.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Programme musical.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—La Voix des crèches.
6.00—La Pension Velder
6.15—Pour plus ample information.
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—Monsieur Balthazar.
7.00—Les Secrets du Dr Mornanges.
7.30—Ici, l'on chante (Québec).
8.00—La St-Jean-Baptiste.
8.30—François Rozet, diseur.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'orchestre à cordes.
9.45—Les chefs-d'oeuvre du piano.
10.15—L'orchestre de Lou Breeze.
10.30—Poèmes symphoniques
10.55—Bulletin de nouvelles.

OTTAWA — Le jour des nations alliées au Canada sera observé samedi le 4 juillet, alors qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ce fut le dimanche 14 juin.

L'unité de la France se refait

(Suite de la première page)

La France est encore forte

"La seconde vérité méconnue en juin 1940 par l'ennemi," ajoute le général de Gaulle, "c'est que la France n'est point du tout la nation décadente qu'il voulait imaginer. Certes la France avait été plongée dans une crise où fleurissaient parmi ses dirigeants politiques et militaires la médiocrité, la routine, et l'abus. Mais sous cette écume passagère vivait toujours une grande nation que l'oppression, loin de l'abattre, ne pouvait que redresser".

Troisième vérité

En terminant, le chef de la France combattante déclare que la troisième vérité, c'est qu'une pareille guerre ne pouvait être limitée. Il s'est créé, siècle après siècle, entre les peuples du monde, une solidarité de pensées et d'intérêts, un idéal commun de liberté et de justice qui devaient nécessairement faire de la lutte une lutte mondiale. Dès lors, l'écrasement final de ceux qui croyaient imposer par la force leur domination matérielle et morale est certain tôt ou tard. L'ennemi et les traîtres ont dû s'apercevoir que leurs calculs de juin 1940 quant à l'asservissement total de la France et de son empire, à l'effondrement de l'Empire britannique, à la neutralité russe, à l'isolement de l'Amérique, n'étaient que d'absurdes et colossales erreurs. Mais au terme de la guerre des peuples, ce sont les peuples eux-mêmes qui feront payer ces erreurs.

VICHY.—Guy La Chambre, ancien ministre dans la Troisième République, a demandé à être libéré de prison à cause de sa mauvaise santé mais la Cour suprême de Riom a rejeté sa requête, annoncent les journaux de Paris.

VOLUME XXX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 JUIN 1942 — NUMERO 7



LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DIEU ET MON DROIT! — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE!

Belle manifestation de foi au Congrès Eucharistique de Somerset

[Par notre envoyé spécial]

Plusieurs milliers de personnes assistent à la messe en plein air et prennent part à la procession. Sermons et prières dans trois langues. Intentions et résolutions du Congrès.

Le Congrès Eucharistique Régional du doyenné de Swan Lake s'est terminé le dimanche 14 juin, par un ralliement général de toutes les paroisses du doyenné à Somerset. En plus des paroisses du doyenné: Swan Lake, Somerset, Mariapolis, Bruxelles et Saint-Alphonse, plusieurs autres paroisses de la province avaient des représentants au Congrès: Saint-Léon, Notre-Dame de Lourdes, Sainte-Agathe, Saint-Norbert, Saint-Boniface, Fort Garry, Saint-Jean-Baptiste, le Sacré-Coeur de Winnipeg, Saint-Claude, Saint-Lupicin et Dunrea. S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur, présida les imposantes cérémonies qui se déroulèrent pendant le courant de la journée.

Messe en plein air

Un reposoir élevé arborant les couleurs papales et surmonté d'un grand ostensoir d'or, oeuvre de M. Perreault, avait été érigé sur un terrain attenant à l'église. A 10h.30, le cortège pontifical quitta l'église pour se rendre au reposoir où 3000 personnes environ, assises ou debout, assistèrent à la messe avec grand recueillement.

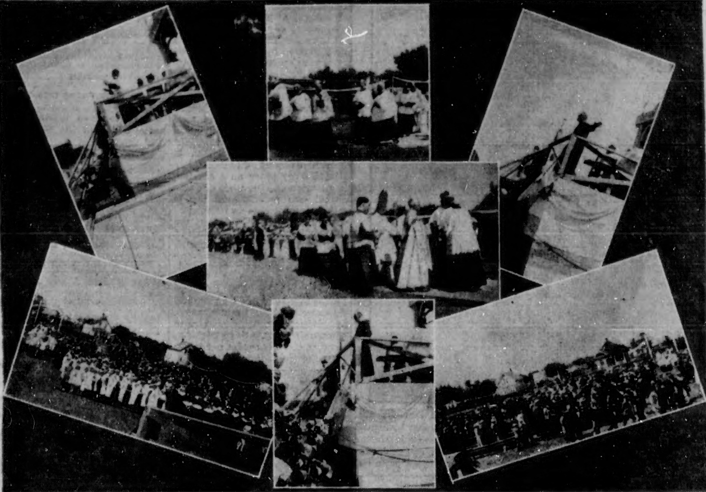
Mgr l'archevêque-coadjuteur était assisté, pour la célébration du Saint Sacrifice, par Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., prêtre assistant, par MM. les abbés Moquin et Lapointe, diacre et sous-diacre d'office et par M. l'abbé B. Diedrichs et le R.P. Faure, S.J., diacre et sous-diacre d'honneur. M. l'abbé S. Caron, secrétaire général des Congrès eucharistiques dans le diocèse, remplit les fonctions de cérémoniaire au cours de la journée. La chorale, formée par les hommes des diverses paroisses du doyenné et sous la direction de M. Deschesnes, exécuta habilement la messe grégorienne "Des Anges" ainsi que d'autres hymnes appropriés.

Après quelques mots de bienvenue et de remerciement adressés à la foule par M. l'abbé Lucien Senez, curé de Somerset, les RR.PP. D. Jubinville, O.M.I., Masseo, O.M.Cap. et Mark, O.F.M., prononcèrent les sermons, respectivement en français, en flamand et en anglais. L'usage des trois langues, au cours des cérémonies de la journée, imprima au Congrès un caractère frappant d'unité et de catholicité.

Les enfants de choeur de la paroisse de Somerset servaient la messe. Le R.P. W. Harris, S.J., du collège de St-Boniface, assisté de M. l'abbé Turcot et de M. Bouvier, de St-Boniface, s'occupa du service de haut-parleur ainsi que de l'enregistrement d'un film cinématographique du congrès.

(Suite à la quatrième page)

AU CONGRES EUCHARISTIQUE DE SOMERSET



Les photographies reproduites ci-dessus ont été prises pendant la messe célébrée en plein air sur le terrain attenant au presbytère de Somerset. On voit en haut, de gauche à droite: le R. P. D. Jubinville, O.M.I., prêchant au microphone du haut de la tribune élevée où fut célébrée la grand'messe pontificale; une partie du défilé des membres du clergé; à l'arrière-plan, deux Pères Trappistes revêtus d'une ample mante blanche; le R. P. Masseo, O.F.M., prêchant en flamand. Au centre: l'arrivée de S. Exc. Mgr G. Cabana devant l'autel dressé en plein air. Mgr W. L. Jubinville, P.D., V.G., se trouve à sa droite. En bas: une partie de la foule; en avant, Croisés et religieuses Chanoinesses; le R. P. Mark, O. F.M., prêchant en anglais; la foule se disperse après la messe.

A.C.F.C. et A.C.E.F.C.

Il est important de se préparer dès maintenant au Congrès

L'organisation du Congrès de Saskatoon se poursuit d'une façon tout à fait satisfaisante, tant au siège de nos Associations que, si nous en croyons les lettres reçues, dans nos paroisses canadiennes-françaises. Tant mieux. Car un Congrès comme le nôtre est un événement si important que nous ne saurions y apporter trop d'attention et de soin.

Nous croyons devoir appuyer aujourd'hui sur les détails suivants:

1—On nous le rappelle dans une lettre, **le rationnement de l'essence** vient singulièrement compliquer le voyage des délégués. Car il ne manque pas de centres qui se trouvent à 200, 250 et même 300 milles du lieu où se tiendra le Congrès—le plus central pourtant et le plus facile d'accès. Et il ne saurait être question, si l'on veut fournir une délégation tant soit peu représentative, d'employer les chemins de fer. Quant aux camions, dont on se servait dans le passé, les rapports qu'on a fait sur leur interdiction, pour d'autres usages que le commerce, sont tellement contradictoires qu'on ne sait vraiment pas à quoi s'en tenir.

Il ne faudrait pourtant point exagérer la réalité. Il se trouve dans toutes les paroisses au moins un propriétaire d'auto qui prévoit n'avoir pas à employer **utilement** tout son quota. S'il est une manière de l'employer utilement, c'est bien celle-ci. Que les comités paroissiaux s'abouchent sans retard avec ces privilégiés. Par ailleurs, il se trouve que beaucoup de propriétaires d'autos sont classés dans la catégorie A. Or, un certain nombre de ces derniers n'auront pas utilisé, avant le 1er juillet, tous les coupons du premier trimestre. Après 7 heures du soir, le 30 juin, ces coupons n'auront plus aucune valeur. Puisque les délégués éloignés, que frappe plus durement le rationnement de l'essence, devront voyager le 30 juin pour l'ouverture du Congrès le 1er juillet, ils pourront, s'ils le veulent, faire le plein pour tout le voyage-aller et une partie du voyage-retour à même ces coupons du 1er trimestre. Ici, encore, nous demandons aux comités paroissiaux d'y voir.

2—Il est temps de préparer les **résolutions et voeux** que l'on désire présenter au Congrès pour discussion. Lorsque les comités paroissiaux et commissions scolaires arrivent avec un texte déjà étudié localement et que l'un des proposeurs est prêt à l'expliquer, **cela facilite énormément** le travail du comité des résolutions et la discussion en assemblée plénière. Les résolutions qui soulèvent le plus de discussion oiseuse sont ordinairement celles présentées en plein congrès sous l'inspiration du moment.

(Suite à la quatrième page)

L'unité de la France se refait dans le combat

Le général de Gaulle rend hommage aux "braves et purs enfants de France".

OTTAWA—Dans un message radiodiffusé à l'adresse de la France, la semaine dernière, le général Charles de Gaulle, chef de la France combattante, a rendu hommage aux soldats français qui se sont illustrés à Birhakeim.

"Braves et purs enfants de France qui sont en train d'écrire avec leur sang une de ses plus belles pages de gloire", a déclaré le chef de la France combattante, "la nation écrasée, trahie, souffletée, se redresse dans sa douleur parce que sur le front français de la Libye du sud et sur le front franco-britannique de la Libye du nord, ses canons tirent sur l'ennemi. Parce que sur toutes les mers du globe ses navires combattent l'ennemi. Parce que dans le ciel de l'Europe et dans celui d'Afrique ses avions abattent l'ennemi".

L'unité de la France

Le général dit que la nation française "se rassemble dans sa volonté de vaincre comme s'unissent déjà ses combattants des champs de bataille, ses combattants de St-Nazaire, ses combattants des groupes d'action intérieurs, comme se rejoignent les pensées suprêmes du soldat qui meurt à Birhakeim, du marin qui a coulé à bord du "Surcouf", de l'ouvrier qu'on fusille à Paris".

"C'est dans le combat", ajoute le général de Gaulle, "que se refait l'unité française. L'ennemi s'est cru vainqueur de la France parce qu'il avait pu d'abord rompre sous une avalanche de moteurs notre armée préparée d'une manière absurde et commandée d'une manière indigne.

Le général de Gaulle a rappelé que l'ennemi aurait pu se souvenir de sa propre histoire. "C'est dans l'espace d'un jour seulement que son armée s'était effondrée devant la nôtre. Pourtant, peu d'années après, les Prussiens vainqueurs défilaient à Paris. Or au lendemain même du criminel armistice, il se levait une France combattante qui ranimait d'abord la résistance et ranimera bientôt la puissance du pays tout entier.

(Suite à la deuxième page)

WASHINGTON.—Les membres des armées américaines vont être les mieux payés du monde. Le Sénat et la Chambre des représentants ont en effet voté un minimum de solde de $50 par mois.

L'hon. M. Cardin accuse le gouvernement King d'avoir trahi la province de Québec

Les événements de 1917 se répètent. Une fois l'article 3 abrogé, la loi comportera le service militaire obligatoire sur n'importe quel point du globe. La Chambre ne sera pas consultée et la loi sera appliquée en secret. Le plébiscite fut une contradiction.

OTTAWA—L'hon. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics et des Transports, a accusé le gouvernement, la semaine dernière, à la Chambre des Communes, d'avoir "trahi" la province de Québec.

M. Cardin parla une heure dans le débat sur la conscription. Il déclara que l'on avait fait des tentatives pour apaiser la province de Québec et la réduire au silence en lui promettant qu'il n'y aurait pas de conscription. "On a tenté d'apaiser aussi le reste du Canada", dit-il, "en présentant une loi de conscription."

C'était le premier discours de M. Cardin à la Chambre des Communes depuis sa démission comme ministre des travaux publics et des transports — le 11 mai dernier — le jour même où le premier ministre présentait son bill en vue d'abroger l'article de la loi de mobilisation qui a empêché depuis 1940 l'envoi outre-mer des recrues du service militaire obligatoire.

Les députés de tous les partis écoutèrent avec la plus grande attention le discours de M. Cardin.

Voici quelques extraits du discours de M. Cardin. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier ce remarquable plaidoyer contre la conscription pour service outre-mer.

"Je vous prie ainsi que les membres de la Chambre, de bien vouloir me pardonner si je prends la parole en anglais. Je n'ai pas tenté de préparer de longue main, pour les lire maintenant, les observations que je me propose de faire. Je me suis contenté de coucher quelques notes sur le papier, avec l'intention de m'exprimer comme je le ferais dans la conversation ordinaire, sans aucun souci de la forme. Pendant que j'écoutais hier le discours bien étoffé et bien préparé du premier ministre (M. Mackenzie King), de même que le discours du chef de l'opposition (M. Hanson), je pouvais, en fermant les yeux, me rappeler les mots et les arguments entendus au Parlement en 1917, alors que Sir Robert Borden et M. Meighen présentaient la loi de la conscription".

Même chose qu'en 1917

"Je n'ai constaté aucune différence. Le premier ministre et le chef de l'opposition (M. Hanson) ont exposé à la Chambre les mêmes arguments que j'avais entendus en 1917. Aucune différence . . . aucun changement. L'histoire se répète. Aujourd'hui comme alors, on n'a offert aucun soupçon de preuve pour démontrer la nécessité de recourir à une telle mesure. Nous avons encore fraîches à la mémoire la déclaration du premier ministre (M. Mackenzie King) et celle du ministre de la Défense nationale (M. Ralston), voulant que le volontariat donne des résultats satisfaisants et réponde aux besoins actuels, j'ai entendu, je le répète, les mêmes arguments en 1917".

Il s'agit bien de la conscription

"Je regrette que le principe du service militaire obligatoire pour outre-mer ait été présenté dans cette enceinte par le parti libéral et par mon chef. Le projet de loi dont la Chambre est présentement saisie renferme le principe de la conscription pour service outre-mer. La loi de la mobilisation des ressources nationales consacrait déjà, nous a-t-on dit hier, le principe de la conscription, sauf en ce qui concerne le service outre-mer".

Arguments faux employés durant le plébiscite

"On prétend que tel est le résultat du plébiscite, et cependant, on nous a dit, monsieur l'Orateur, que la réponse au plébiscite ne constituait pas un vote pour ou contre la conscription. On nous a dit et répété sur tous les tons que le plébiscite ne signifiait pas la conscription. Comment se fait-il, alors, qu'à peine le résultat connu, à peine le scrutin dépouillé, on nous présente en cette Chambre un projet de loi comportant le principe de la conscription pour le service outre-mer? Pourquoi donc, au cours de la campagne sur le plébiscite, alors que nous demandions au peuple canadien de relever le Gouvernement d'une obligation morale, prétextant qu'il n'existait aucune restriction légale, que le Gouvernement avait tous les pouvoirs d'imposer la conscription s'il le désirait, et qu'il s'agissait purement et simplement de le relever d'une restriction morale, pourquoi n'avons-nous par dit aux électeurs du pays que le plébiscite signifiait la conscription?"

(Suite à la douzième page)

S. Exc. Mgr A.-A. Sinnott, D.D., répond au pasteur Shields

Adressant la parole aux élèves du Collège St-Paul, à l'occasion de la distribution des prix, le vendredi 12 juin, S. Exc. Mgr Sinnott fit allusion à une récente attaque dont l'Eglise a été l'objet. On croit qu'il s'agissait du pasteur T. T. Shields. Celui-ci avait eu l'insolence d'affirmer que l'Eglise Catholique était la cinquième colonne la plus dangereuse qui ait menacé le pays au cours de la présente guerre.

Son Excellence fit observer, à ce sujet, que nul ne serait assez insensé pour croire que l'Eglise Catholique puisse épouser les intérêts de ceux qui la persécutent. L'auteur de l'attaque en question avait affirmé, en effet, que l'Eglise faisait sienne la cause de l'Axe.

Monseigneur souligna fort à propos le bel exemple de loyauté donné par le Collège St-Paul: 497 de ses anciens élèves se sont enrôlés dans l'une ou l'autre branche de l'armée. Sur ce nombre, neuf ont été tués au front et trois autres sont disparus.

Le Congrès de l'Association d'Education

Un événement autrement important que la conférence tenue par le Révérend Shields et qui mérite quelques commentaires dès aujourd'hui, c'est celui du Congrès de l'Association d'Education du Manitoba qui aura lieu à Saint-Boniface les 7 et 8 juillet. Ce congrès il faut le préparer dès maintenant et avec beaucoup de vigilance, si l'on veut qu'il remporte un succès. Il ne manque pas en effet de circonstances contre lesquelles il faudra lutter cette année: les organisations de guerre de tous genres, le rationnement de l'essence, les travaux de fermes quelque peu en retard, etc. Toutes ces difficultés peuvent facilement être surmontées si les responsables, prêtres, présidents et secrétaires des comités commencent immédiatement une propagande intense dans leur milieu. Un mot des délégués: ils ne doivent pas être choisis au hasard. L'intérêt qu'ils ont témoigné à la cause de l'éducation et à la survivance nationale doit être le premier titre à leur présence au Congrès. Nous y reviendrons.

WASHINGTON. — S. Exc. Mgr JOSEPH-M. CORRIGAN, évêque titulaire de Bilta et recteur de l'Université catholique de Washington, est décédé la semaine dernière à l'âge de 63 ans. Né à Philadelphie, il avait été curé dans cette ville et directeur diocésain des oeuvres de charité. Avant d'être nommé recteur de l'Université de Washington, il était recteur du séminaire Saint-Charles, à Overbrooke, Pennsylvanie.

L'ancien ambassadeur américain dit qu'il ne faut pas blâmer la France

"Je garde la plus grande estime pour Pétain."—Avantages des relations diplomatiques avec la France.

WASHINGTON—Le peuple de France est presque unanimement pro-américain et il compte que l'Axe sera vaincu, déclarait la semaine dernière, l'amiral William-D. Leahy, qui vient d'être rappelé comme ambassadeur des Etats-Unis à Vichy.

Leahy a assuré dans une entrevue que le peuple français désire une victoire alliée mais qu'il a subi une défaite militaire et qu'il manque d'organisation et de moyens d'expression.

Il a dit que le vieux chef de l'Etat, le maréchal Pétain, est "soumis à une constante et cruelle pression de la part de l'envahisseur, ce qui fait qu'il est très difficile pour lui de faire beaucoup pour secourir la France".

Les Allemands ont dépouillé la France de la plupart de ses ressources matérielles.

Le maintien de relations diplomatiques entre Washington et Vichy a aidé à entretenir chez les Français l'espoir d'une délivrance éventuelle.

"Une France submergée par une invasion de barbares"

"J'arrive, a-t-il dit, d'une France qui est complètement submergée par une invasion de barbares qui ont saisi la plupart de ses ressources matérielles et qui ont détruit une bonne partie de ses possessions spirituelles.

"Je ne saurais exprimer l'impression de liberté qu'on ressent en arrivant en Amérique.

"Durant mon année et demie en France, la politique du gouvernement américain a été de maintenir notre traditionnelle amitié pour le peuple opprimé de France, sans souci de la composition de son gouvernement qui a changé de temps en temps et de façon significative, laquelle changera aussi de temps en temps à l'avenir.

"Les Français souffrent d'une défaite militaire complète, ils sont sans organisation et sans moyens de s'exprimer; ils n'ont aucune espèce d'influence sur la composition ou la politique de leur gouvernement. En outre, il n'est pas d'autre agence que le gouvernement pour entrer en contact avec le peuple français.

Relations avec le maréchal

"Mes relations avec le maréchal Pétain, pour lequel je garde la plus grande estime personnelle, ont toujours été étroites, cordiales et favorables aux intérêts de son peuple.

(Suite à la deuxième page)

Relations diplomatiques du Canada avec la Russie

LONDRES—Un accord pour l'établissement de relations diplomatiques directes, et pour l'échange de ministres respectifs entre le Canada et la Russie, a été signé vendredi dernier à l'ambassade soviétique, à Londres.

Le haut-commissaire canadien, sir Vincent Massey, et l'ambassadeur russe Ivan Maisky, ont signé au nom de leurs gouvernements respectifs, au cours d'une cérémonie officielle et brève. Il y a quatre mois les deux pays avaient signé un accord pour l'échange de représentants consulaires.

La reconnaissance de fait du gouvernement soviétique, par le Canada, date de 1922, un an après que le gouvernement britannique l'eût reconnu, le 16 mars 1921, à Londres. Le Canada a adhéré à cet accord en 1922.

Le 1er février 1924, le gouvernement britannique a reconnu légalement le gouvernement soviétique et, le 24 mars suivant, le Canada imitait le gouvernement anglais et envoyait une communication au gouvernement soviétique déclarant que le Canada était prêt à le reconnaître. Jusqu'à date, le Canada maintenait des relations diplomatiques avec la Russie, par le canal des services consulaires britanniques.

Le fait que le représentant du Canada a signé un échange de ministre du Canada avec la Russie, sans passer par la signature préliminaire de Londres, continue la politique diplomatique directe du Canada, politique établie lors de l'accord avec les Etats-Unis, pour la nomination d'un ministre canadien.

On note que la guerre a notablement modifié les relations du Canada avec la Russie. Le Canada a fabriqué des chars d'assaut pour la Russie et on croit comprendre que d'autre matériel de guerre fabriqué au Canada a été envoyé en Russie.

Texte de l'accord

Voici le texte de l'accord canado-russe signé aujourd'hui:

"Le gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques et le gouvernement du Canada en sont venus à l'entente suivante:

1.—Les deux gouvernements se sont entendus pour établir des relations diplomatiques directes et pour l'échange de ministres;

2.—Le présent accord entre en vigueur immédiatement après avoir été signé et n'est pas sujet à ratification;

3.—Le présent accord est fait en deux copies, chacune d'elles dans les langues russe et anglaise. Les deux textes ont égale force".

La cérémonie a duré moins de cinq minutes.

Programme du Congrès Général de l'Association d'Education du Man.

Les 7 et 8 juillet 1942

LE MARDI 7 JUILLET

Avant-midi, 9 heures:

Messe au Collège par S. Exc. Mgr Cabana, archevêque-coadjuteur.

Vérification des lettres de créance, dans la salle du congrès.

a) Bienvenue par le Président du Cercle Paroissial;
b) Nomination du Comité des Résolutions;
c) Election du Comité de Nomination;
d) Rapport des activités de l'exécutif, par M. J.-A. Marion, Président général;
e) Amendements à la Constitution, s'il y a lieu.

Après-midi, 2 heures:

a) Rapport du Comité de Fonctionnement Scolaire, par M. le Docteur C. Fournier, Président.
b) Rapport du Visiteur des Ecoles, par le R. P. Faure, S.J.
c) Rapport du Visiteur des Ecoles, par M. l'abbé D'Eschambault, D.D.

8 heures:

a) Rapport du Comité d'Organisation, par M. R. Bernier, président.
b) Causerie par le R. P. Bernard Nadeau, S.J.
c) Remerciements par M. J.-A. Marion, Président général.

LE MERCREDI 8 JUILLET

Avant-midi, 9 heures:

a) Rapport du Comité de Nomination.
b) Rapport financier, par M. Charland Prud'homme, trésorier.
c) Affaires nouvelles pour le bien de l'Association.

Après-midi, 2 heures:

a) Nomination des scrutateurs.
b) Election de l'exécutif.
c) Rapport du Comité des Résolutions.
d) Conclusions du Congrès, par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur.
e) Rapport des scrutateurs.

8 heures:

Soirée publique en l'honneur de nos distingués visiteurs.

O CANADA!

M. Coldwell réclame de nouveau la conscription de la richesse

OTTAWA—Le chef parlementaire de la C.C.F., M. M.-J. Coldwell, a demandé "la guerre totale pour tout et non pas seulement pour la vie humaine", lors du débat sur la conscription, la semaine dernière, à la Chambre des Communes.

Il dressa alors un programme en six points que son parti considère "nécessaire à un effort de guerre total et juste pour toute la nation."

La principale mesure est l'établissement de revenus maxima et minima pour les citoyens de ce pays. Les revenus les plus bas ne devront pas s'avérer, M. Coldwell, inférieurs à $750, tandis que les plus élevés ne devront pas dépasser $1,000 à $15,000 par année. Il préconisa, en outre, une taxe de 100 pour 100 sur les surplus de bénéfices.

Les 6 points du programme

Voici le programme en six points que proposa M. Coldwell:

1 — Nationalisation des institutions de finance, de sorte que, sans inflation et sans accumulation de dettes, nous puissions financer notre effort de guerre.

2 — Prêts obligatoires ne portant pas intérêt, levés selon la capacité de contribuer, comme un des moyens de financer notre effort de guerre.

3 — Etatisation ou contrôle complet de toutes les industries essentielles de guerre, de manière que chaque usine puisse prendre sa place comme une unité dans le plan compréhensif de la production de guerre.

4 — Remplacer tous les hommes "à salaire d'un dollar par année" par des administrateurs nationaux qui consacreraient tout leur temps à leur tâche et qui seraient payés seulement par l'Etat. Ces administrateurs travailleraient de concert avec les commissions de guerre, dans lesquelles les organisations ouvrières et agricoles seront convenablement représentées.

5—Une taxe de 100 pour 100 sur tous les bénéfices excédant 4 pour 100 sur le capital actuellement engagé, comme la chose se fait en Australie.

6—L'établissement d'un revenu convenable maximum et minimum; une taxe fortement graduée sur les revenus s'échelonnant entre le revenu minimum et le revenu maximum, et une taxe de 100 pour 100 sur tous les revenus dépassant le revenu maximum établi.

VICHY — Un correspondant rapporte de Dakar que cette base navale est tellement envahie par une multitude de soldats, qu'on a été contraint d'instituer des coupons pour le logement.